INSTITUTION

de

M^LLES VIEILLOT & BATTELIER

Rue des Fontaines-du-Temple, 11

Distribution des Prix

1re CLASSE 2me COURS

2me PRIX

de Devoirs Français

Décerné à Mlle C. Henry

Paris, le 20 Août 1884

A. VIEILLOT & BATTELIER

LE DANEMARK

ET

L'EXPOSITION DE 1878

A LA MÊME LIBRAIRIE

LES PAYS ÉTRANGERS & L'EXPOSITION DE 1878

Collection de dix-neuf volumes in-12 (avec plans et cartes), comprenant l'histoire, la géographie, la statistique des divers pays, la description des œuvres et des produits qu'ils ont exposés.

PRIX DE CHAQUE VOLUME : 2 FRANCS

Belgique, par *Clovis Lamarre*, docteur ès lettres, administrateur de Sainte-Barbe ..... 1 vol.
Amérique centrale et méridionale, par *C. Lamarre* et *Charles Wiener*, commissaire de l'Exposition ..... 1 vol.
Angleterre, par *C. Lamarre* et *L. Pajot*, licencié ès lettres, archiviste paléographe ..... 1 vol.
Autriche-Hongrie, par *C. Lamarre*, *Henry Wiener*, secrétaire du Consulat d'Autriche, et *P. Demeny*, attaché au ministère de l'Intérieur ..... 1 vol.
Chine et Japon, par *C. Lamarre* et *Ad. Frout de Fontpertuis* ..... 1 vol.
Egypte, Tunisie et Maroc, par *C. Lamarre* et *Ch. Fliniaux*, avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation ..... 1 vol.
Espagne, par *C. Lamarre* et *L. Lande*, agrégé de l'Université, ancien élève de l'Ecole normale supérieure, professeur à Sainte-Barbe ..... 1 vol.
États-Unis, par *C. Lamarre* et *René de la Blanchère*, ancien élève de l'Ecole normale supérieure ..... 1 vol.
Grèce, par *C. Lamarre* et *marquis de Queux de Saint-Hilaire*, secrétaire de l'Association pour l'encouragement des études grecques ..... 1 vol.
Danemark, par *C. Lamarre* et *N.-I. Berendzen*, de l'Université de Copenhague ..... 1 vol.
Inde Britannique, par *C. Lamarre* et *Ad. Frout de Fontpertuis* ..... 1 vol.
Italie, par *C. Lamarre* et *Amédée Roux* ..... 1 vol.
Pays-Bas, par *C. Lamarre* et *René de la Blanchère* ..... 1 vol.
Perse, par *C. Lamarre*, *Sakakini*, consul de Perse en Italie, et *Pharaon*, chevalier de la Légion d'honneur ..... } 1 vol.
Siam et Cambodge, par *C. Lamarre* et *Ad. Frout de Fontpertuis* ..... }
Portugal, par *C. Lamarre* et *G. Lamy*, professeur d'histoire de l'Académie de Paris ..... 1 vol.
Russie, par *C. Lamarre* et *L. Léger*, docteur ès lettres, professeur à l'Ecole des langues orientales ..... 1 vol.
Suède et Norwége, par *C. Lamarre* et *L. Gourraigne*, agrégé de l'Université, ancien élève de l'Ecole normale supérieure, professeur au collége Rollin. 1 vol.
Suisse, par *C. Lamarre* et *Ed. Zévort*, agrégé de l'Université, ancien élève de l'Ecole normale supérieure, professeur au lycée Henri IV ..... 1 vol.
La Propriété industrielle et la Propriété littéraire et artistique en France et à l'étranger, par *Ch. Fliniaux*, avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation ..... 1 vol.

760. — Abbeville. — Typ. et stér. Gustave Retaux.

LES PAYS ÉTRANGERS ET L'EXPOSITION DE 1878

LE DANEMARK

ET

L'EXPOSITION DE 1878

PAR

Clovis LAMARRE
Docteur ès lettres,
Administrateur de Sainte-Barbe.

Nathan BERENDZEN
De l'Université de Copenhague.

PARIS
LIBRAIRIE CH. DELAGRAVE
15, RUE SOUFFLOT, 15

1878

Tout exemplaire de cet ouvrage, non revêtu de notre griffe, sera réputé contrefait.

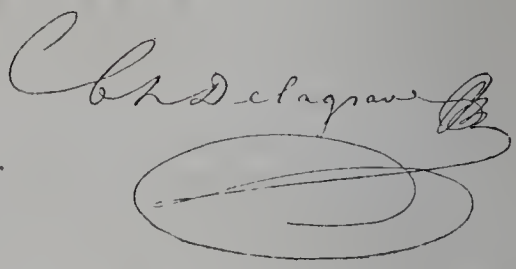

AVANT-PROPOS

Les Français, en aucun temps, ne se sont expatriés facilement, et jamais, sauf de rares exceptions, les grands voyages, les séjours de longue durée dans les pays étrangers ne les ont beaucoup tentés : la beauté, le climat tempéré, la civilisation et les richesses de la France les y retiennent naturellement fixés.

Cependant, au milieu du siècle où nous vivons, alors que la vapeur et l'électricité viennent de triompher de l'espace et du temps et que, par suite de cette révolution universelle, la rapidité toute récente des relations fait tomber l'une après l'autre les anciennes barrières qui séparaient les peuples, il semble s'être glissé tout à coup au cœur de l'humanité un immense désir de s'étudier elle-même et de se connaître tout entière. Le succès inouï de l'Exposition de 1878 n'est-il

pas la preuve la plus manifeste de cette tendance qu'ont aujourd'hui toutes les nations à mettre en commun leurs industries, leurs sciences, leurs arts, leurs pensées, pour faire vivre la grande famille humaine d'une seule et même vie? Et dans cet ensemble merveilleux, que n'auraient pu rêver les esprits les plus utopistes du siècle dernier, n'est-il pas probable que l'avenir réservera le premier rang, avec la plus grande prospérité, à celui des peuples de la terre qui en sera le plus savant, à celui qui aura le mieux étudié et compris tous les autres?

Aussi avec quel soin scrupuleux, dans ces dernières années, n'a-t-on pas dirigé la jeunesse française vers l'étude des pays étrangers! Des ministres de l'instruction publique, aux idées les plus larges, M. Duruy, M. J. Simon, M. Waddington, M. Bardoux n'ont rien négligé pour inspirer aux jeunes gens de nos écoles le goût des langues vivantes et de la géographie, qui doit amener celui des voyages et qui précède nécessairement l'étude approfondie des caractères et et des institutions des peuples. A tous ces chefs de l'enseignement de l'État se sont vivement unis les directeurs les plus éminents de l'enseignement libre. En ce moment même, l'heureuse innovation introduite par M. Dubief dans le plus

grand et le plus florissant des établissements libres et laïques, permet à des divisions entières d'élèves barbistes d'aller passer, chaque année, plusieurs mois consécutifs dans certaines villes d'Allemagne et d'Angleterre : en même temps qu'ils y apprennent par la pratique les idiomes dont ils ont vu la grammaire, ils acquièrent, dans la familiarité de la vie quotidienne, certaines notions exactes sur les peuples au milieu desquels ils vivent momentanément; des horizons nouveaux s'ouvrent à leurs esprits; ils sont étonnés d'apprendre beaucoup hors du pays natal, et ils comprennent déjà que la satisfaction intime qu'éprouve tout homme qui s'instruit, leur deviendra dans la suite d'autant plus sensible qu'ils la rechercheront plus souvent.

L'œuvre à laquelle travaillent ainsi les maîtres les plus autorisés de l'instruction publique, est une œuvre essentiellement nationale. La France vient de montrer, durant plusieurs années, dans la gestion de ses affaires intérieures, un sang-froid, une prudence, un esprit de conduite qu'on ne lui connaissait pas ; la jeunesse, que prépare son enseignement progressif, peut encore être dotée de qualités nouvelles pour la vie extérieure, afin de se tenir prête à profiter des grandes relations internationales que

réserve aux peuples qui travaillent un temps tout à fait prochain.

Le caractère patriotique d'une telle œuvre nous a profondément ému, et, dans la mesure modeste de nos forces, nous avons voulu essayer d'y contribuer pour notre faible part. Il nous a semblé que l'Exposition universelle fournissait une excellente occasion d'offrir à la jeunesse studieuse, dans un cadre relativement restreint, toute une encyclopédie des pays étrangers.

Prendre chaque nation en particulier et l'examiner sous toutes les faces ; exposer un aperçu général de son histoire depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours en nous attachant surtout à la liaison rationnelle des grands faits qui se sont succédé ; étudier ses institutions, son gouvernement, sa statistique ; décrire le sol qu'elle occupe, les provinces qui la composent, les villes où se sont concentrées et sa force commerciale et sa vie intellectuelle ; montrer, par la part qu'elle prend à l'Exposition, le degré plus ou moins élevé de perfection qu'ont atteint chez elle les beaux-arts, l'enseignement public, les produits de la science et de l'activité de l'homme : voilà le plan qui se déroulait devant nous. Et l'ensemble de notre travail embrassait du même coup l'histoire uni-

verselle des peuples, la description détaillée du globe, le spectacle grandiose de toutes les richesses de la terre réunies aux découvertes et à toutes les manifestations de l'esprit humain !

Il fallait résumer le développement de ce programme en une vingtaine de volumes d'une lecture aussi facile que possible. Nous voulions les terminer assez tôt pour que nos lecteurs les reçussent au complet dans le temps même de l'Exposition et pussent alors entreprendre, avec nous, un voyage instructif autour du monde, dans les palais du Champ de Mars et du Trocadéro.

Dans de telles conditions une pareille tâche nous eût certainement effrayé, si nous n'avions eu la bonne fortune de trouver des collaborateurs intelligents et pleins d'ardeur, ayant fait de longue date une étude spéciale des matières qu'il s'agissait de traiter. Des professeurs agrégés de l'Université, anciens élèves de l'École normale supérieure ; des écrivains de la *Revue des Deux-Mondes*, connus par leurs sérieuses publications ; des savants, ayant acquis, par l'intelligence des langues et par leurs longs voyages, la connaissance exacte des pays les plus lointains, ont bien voulu nous prêter leur précieux concours. En même temps, la bienveillance que nous avons ren-

contrée partout, les documents que nous ont fournis les ambassades, les consulats, les commissariats des sections étrangères de l'Exposition, nous ont été d'une aide inappréciable dans les nombreuses recherches que nécessitait notre travail. Enfin, un éditeur actif, qui s'est offert à nous spontanément, nous a rendu le service de triompher des difficultés imprévues que créait la grève des ouvriers de l'imprimerie parisienne.

Puissent nos intentions et tant de bonnes volontés ne pas rester stériles! Puissions-nous atteindre le but que nous nous sommes proposé, donner à nos lecteurs, aux jeunes gens des écoles surtout, une idée assez nette des nations étrangères, pour qu'ils en apprécient désormais les divers mérites, et qu'ils se sentent, après nous avoir lu, un désir beaucoup plus vif de les voir, de les étudier, de les connaître par eux-mêmes!

CLOVIS LAMARRE.

Le 31 mai 1878.

LE DANEMARK

ET L'EXPOSITION DE 1878

INTRODUCTION

SUR LE GOUVERNEMENT ET LA STATISTIQUE

La constitution actuelle du Danemark a été établie par la charte du 5 juin 1849, qui fut modifiée à quelques égards en 1855 et en 1863, et révisée par le statut du 28 juillet 1866.

D'après cette constitution, le pouvoir *exécutif* appartient au roi et à ses ministres responsables ; le pouvoir *législatif*, au Rigsdag ou diète, agissant de concert avec le souverain.

Pouvoir législatif. — Le Rigsdag. — Le Rigsdag comprend les deux Chambres : le sénat ou *Landsthing*, et la chambre des communes ou *Folkething*.

Le Landsthing compte soixante-six membres.

Douze de ces membres sont nommés à vie par le roi, qui les choisit parmi les députés actuels ou anciens du Folkething, et les cinquante-quatre autres sont élus pour une période de huit années par un corps électoral que composent les plus forts contribuables et les délégués de la totalité des citoyens jouissant de la franchise Nul n'est éligible avant l'âge de vingt-cinq ans. Outre ses fonctions législatives, le Landsthing doit, tous les quatre ans, élire dans son sein les juges assistants (au nombre de quatre) du *Hoiesteret* ou cour suprême, qui forme avec le Rigsdag le tribunal suprême du royaume, pouvant seul juger les accusations parlementaires.

Le Folkething a cent-deux membres, qui sont tous nommés par le suffrage universel pour une période de trois années. L'âge prescrit pour l'éligibilité est le même que dans la chambre haute. Une indemnité pécuniaire est due aux députés comme aux sénateurs. C'est le Folkething qui a la priorité du vote dans toutes les lois relatives au budget.

Le Rigsdag s'assemble, chaque année, le premier lundi d'octobre.

Pouvoir exécutif. — Le pouvoir exécutif agit sous la présidence du roi. Les ministres réunis forment le conseil d'État, le *Statsraadet*.

Il y a six ministères : les finances, les affaires étrangères, l'intérieur, l'instruction publique et les cultes, la justice et l'Islande, la guerre et la marine.

Les ministres sont individuellement et collective-

ment responsables de leurs actes, et en cas d'accusation, lorsqu'ils sont reconnus coupables, le roi ne peut les grâcier sans le consentement du Folkething.

Islande. — D'après une charte datée du 5 janvier 1874, l'Islande a une constitution particulière. Elle possède un parlement spécial, nommé *Althing*, qui se compose de trente-six membres dont trente sont élus par le peuple et six sont nommés par le roi. Un ministre d'Islande, nommé par le roi, est responsable devant l'Althing. Il y a en outre un gouverneur général, appelé *Stiftamtmand*, qui réside à Reikiavik, et qui a sous ses ordres trois chefs de districts, nommés *Amtmænd*.

Cultes. — La religion nationale du Danemark est le luthéranisme; mais tous les citoyens jouissent de la tolérance religieuse la plus complète. L'article 76 de la constitution dit, en effet, que chacun peut adorer Dieu comme il l'entend, pourvu qu'il n'offense ni la moralité ni l'ordre public; l'article 77 ajoute qu'on ne peut être forcé de contribuer à l'entretien d'un culte dont on ne fait pas partie; et par l'article 79, nul ne peut être privé de ses droits politiques et civils pour cause de religion, ni exempté pour cette raison de l'accomplissement de ses devoirs de citoyen.

Les 99 centièmes de la population appartiennent à la religion luthérienne. On compte seulement 4,400 israélites, 1,857 catholiques romains, 1,430 membres de l'église réformée ou calviniste, 2,069 mormons, 3,157 anabaptistes, une cinquantaine d'anglicans, et

1,200 membres environ d'une secte appelée la libre communauté.

Le pays est divisé en 8 évêchés, dont 4 en Jutland, 1 en Seelande, 1 en Fionie, 1 à Laaland-Falster et 1 en Islande.

Pour le culte catholique il y a un vicaire apostolique dans le royaume, l'évêque d'Osnabrück.

Instruction publique. — L'instruction primaire est obligatoire. Tous les enfants de 7 à 14 ans doivent fréquenter les écoles. Mais, aux termes de l'article 85 de la constitution, l'instruction est donnée gratuitement aux enfants dont les parents ne peuvent payer. Les écoles paroissiales sont nombreuses : Copenhague en possède 28 ; les autres villes, 132 ; les districts ruraux, 2,780. Presque tous les habitants du Danemark savent lire et écrire.

Outre les écoles primaires, l'enseignement public comprend 13 écoles secondaires, dites écoles latines ou savantes et écoles des sciences exactes, des écoles spéciales, 4 écoles normales et l'université de Copenhague.

Justice. — L'autorité judiciaire est organisée en trois instances, tant au civil qu'au criminel. Il y a dix-huit tribunaux de première instance, deux cours d'appel, à Copenhague et à Viborg, et une cour suprême à Copenhague. L'Islande possède aussi une cour d'appel à Reikiavik.

Finances. — La charte constitutionnelle ordonne de présenter au Folkething, au commencement de

chaque session, le budget financier annuel, et prescrit de le faire examiner par cinq vérificateurs dont deux sont nommés par le Folkething et deux par le Landsthing.

Dans le budget présenté pour l'année financière finissant le 31 mars 1878, les dépenses étaient évaluées à 65,373,100 francs et les recettes à 67,320,333 francs.

Voici le résumé de ce budget général :

DÉPENSES.

Liste civile et apanages	2.019.562
Diète (Rigsdag)	280.000
Conseil d'Etat	132.462
Dette publique	17.635.425
Pensions civiles et militaires	4.806.325
Affaires étrangères	536.917
Cultes, Instruction	1.305.777
Justice	3.164.580
Intérieur	2.111.516
Guerre	12 030.546
Marine	6.684.723
Finances	4.144.991
Administration de l'Islande	152.880
Travaux publics	5.205.970
Dépenses extraordinaires	4.068.410
Avances, subventions	1.093.016
	65.373 100

RECETTES.

Domaines, Forêts	2.428.051
Actif de l'Etat	6.768.292
Impôts directs	11.739.070
Impôts indirects	41.015.800
Postes	531.917
Télégraphes	29.372
A reporter	62.512.502

Report.....	62.512.502
Loterie.....	1.190.000
Recettes des Färö.....	55.318
— des Indes danoises.....	35.000
— diverses.....	1.662.831
Remboursements, etc.....	1.864.632
	67.320.333

Armée. — Suivant une loi de réorganisation votée par le Rigsdag le 6 juillet 1867, l'armée du Danemark se compose de tous les jeunes gens valides qui ont atteint l'âge de vingt-deux ans. Ils font partie de la *ligne* et de la *réserve* pendant huit ans et pendant les huit années suivantes de la *landwehr*. L'instruction militaire est divisée en deux périodes : la première dure six mois pour l'infanterie, cinq mois pour l'artillerie de campagne et le génie, neuf mois et demi pour la cavalerie et quatre mois pour l'artillerie de siége et le corps technique ; la seconde période, qui s'applique à une portion seulement des recrues de chaque corps d'armée, principalement à ceux qui ont le moins profité des premiers cours, dure neuf mois pour l'infanterie, onze mois pour la cavalerie et un an pour l'artillerie et le génie. En outre, chaque corps doit s'exercer chaque année pendant trente ou quarante-cinq jours.

Le pays est divisé en cinq cercles qui recrutent chacun une brigade d'infanterie et un régiment de cavalerie. Le contingent de l'artillerie est fourni moitié par les deux premiers cercles, moitié par les trois

autres. Le contingent du génie est fourni par tous les cercles.

Les forces du royaume comprennent 21 bataillons d'infanterie de ligne, avec 10 bataillons de réserve et 11 de seconde réserve ; 5 régiments de cavalerie, chacun avec 3 escadrons actifs et un dépôt ; 2 régiments d'artillerie à 12 batteries, 2 de ligne et 1 de réserve ; et 2 bataillons du génie.

Le tableau qui suit, indique l'effectif de l'armée tel qu'il était au commencement de septembre 1877.

	ARMÉE RÉGULIÈRE		ARMÉE DE RÉSERVE	
	Officiers	Soldats	Officiers	Soldats
Infanterie	774	26,992	245	10,925
Cavalerie.....	128	2,180	.....	.....
Artillerie.....	145	4,755	41	2,068
Génie.....	59	624	.....	.....
TOTAL.....	1,106	34,551	286	12,993

MARINE. — La marine de l'État se composait, à la fin de 1877, de 33 bâtiments à vapeur, dont 7 étaient cuirassés, et de 32 navires à voiles. Ces vaisseaux étaient armés de 310 canons et avaient un équipage de 2,832 hommes, commandés par 1 amiral, 9 commandants, 22 capitaines et 102 lieutenants.

La marine marchande comptait, à la même date, 169 vapeurs, jaugeant 39,478 tonnes, et 3,031 navires à voiles, jaugeant 211,165 tonnes.

Commerce. — Le commerce du Danemark a lieu principalement avec l'Allemagne, l'Angleterre, la Suède et la Norwége. Les importations, qui comprennent surtout les objets manufacturés et les denrées coloniales, s'élèvent par an à 318,841,600 francs; les exportations (eaux-de-vie, produits agricoles, papier, drap, bétail, chevaux, etc.), à 238,921,200 francs.

Les moyens de communications ne manquent pas. Il y a 1,366 kilomètres de chemins de fer, dont 811 appartiennent à l'État. Les lignes télégraphiques ont une longueur de 2,775 kilomètres et sont desservies par 182 bureaux; le nombre des dépêches annuelles est d'environ 900,000. La poste transporte, chaque année, 17,000,000 de lettres et 16,000,000 de journaux.

L'unité de monnaie est le *krone* (couronne), qui vaut 1 fr. 40 c. Le système métrique est adopté et sera obligatoire par tout le royaume au 1er janvier 1880.

Superficie ; population. — La superficie totale du Danemark est de 38,237 kilomètres carrés : 12,993 pour les îles; 25,244 pour le Jutland. On compte en moyenne 49 habitants par kilomètre carré. Le chiffre de la population est, d'après le dernier recensement, de 1,903,000 habitants; 1,057,000 pour les îles; 846,000 pour le Jutland.

Après ces renseignements généraux sur la constitu-

tion actuelle et la statistique du Danemark, nous allons diviser notre travail en deux parties distinctes : dans la première, nous donnerons un aperçu général de l'histoire et de la géographie du royaume ; dans la seconde, nous montrerons la part qu'il a prise à l'exposition de 1878.

PREMIÈRE PARTIE

LE DANEMARK

I. APERÇU GÉNÉRAL DE L'HISTOIRE DU DANEMARK.

II. GÉOGRAPHIE DU DANEMARK.

APERÇU GÉNÉRAL

DE L'HISTOIRE DU DANEMARK

I

TEMPS ANCIENS.

L'histoire des pays que baigne la mer Baltique ne commence guère que vers l'an 800, avec l'introduction du christianisme. Ce n'est qu'à cette époque que quelques chroniqueurs étrangers commencent à parler d'eux, car les Romains ne les connaissaient que d'une façon très-restreinte. Cependant nous savons assez bien quelle était la manière de vivre des habitants, même dans les temps les plus reculés. Nous le savons par les fameux *Affaldsdynger* (*débris de rebuts*) ou *Kjoekkenmoeddinger* (*amas de cuisine*) qu'on trouve en grande quantité sur les côtes du Danemark. Les *Affaldsdynger* sont formés par des coquillages entre lesquels se trouvent des ossements d'animaux, brisés ou fendus, des restes de charbon,

des fragments de poterie, des silex grossièrement taillés, etc.

On voit qu'à une époque où les habitants ne se servaient que d'instruments en pierre, ils possédaient des bateaux à l'aide desquels ils faisaient des pêches abondantes, tandis que, sur les côtes, ils se nourrissaient de moules, d'huîtres et de la chasse du cerf et du sanglier.

Ils paraissent avoir eu des demeures fixes. Pour animal domestique, ils n'avaient que le chien.

Le climat était beaucoup plus rigoureux qu'à présent ; le sol était couvert d'immenses bois de sapins, qui, la température s'étant adoucie, ont dû faire plac au chêne, et celui-ci au hêtre, qui maintenant est l'arbre caractéristique de la campagne danoise.

C'est l'âge de pierre dans tous ses premiers aspects. Mais vers la fin de cette période, on trouve, à côté des outils primitifs, de grands instruments beaucoup plus ouvragés, des instruments de pierre parfaitement polie déposés dans les dolmens auprès des cadavres. Les ossements de bœuf, de mouton, de porc, de chèvre nous montrent qu'on élevait déjà des bestiaux ; l'agriculture commençait probablement.

Après l'âge de pierre, suivent les âges de bronze ete de fer. Le bronze et le fer remplacent la pierre et les os dans la fabrication des outils et surtout des outils tranchants.

Le commencement de l'âge de bronze est très-reculé ; on croit qu'il a fini à l'époque de la naissance

du Christ, ou du moins un ou deux siècles après.

Sur les cadavres qui datent de cette époque, on a trouvé des vêtements, dont le tissu, composé d'un fil épais, était presque complétement conservé.

Les armes et les instruments affectaient souvent des formes très-élégantes : on voit aussi très-fréquemment l'or employé dans les ornements et les vases.

Sur les objets sont souvent dessinés des barques avec les équipages et les voiles, des oiseaux, des dragons fantastiques.

C'est peut-être de ce peuple dont parle le marchand grec Pythéas de Marseille, qui fit un voyage dans les mers du Nord, trois cents ans avant Jésus-Christ. Il parle en effet d'hommes qui savaient faire l'hydromel, qui battaient leur blé dans des granges, parce que la pluie l'aurait endommagé en plein air.

Les renseignements que donnent les Romains sur les contrées du Nord nous entretiennent particulièrement de l'âge de fer, de cette époque où le fer et l'argent, ces deux métaux antérieurement inconnus, commencent à être employés.

On a cru, d'après le métal différent dont étaient faites les armes, que trois peuples s'étaient succédé, l'un chassant l'autre — les Finner, les Kelter, les Goths, — mais d'après des études sérieuses, on est maintenant fort porté à croire que ces armes sont celles d'un même peuple parcourant diverses phases de développement, n'inaugurant point lui-même l'usage des divers métaux, mais le prenant par le

commerce de ses voisins et le développant avec une certaine originalité.

Il est certain que le peuple de l'âge de fer, dont parlent les historiens, appartenait à ceux que les Romains appelaient germaniques, et qui se nommaient eux-mêmes *Ivior Danor Jyder et Goter* (du même nom que les Goths, ces Goths qui se firent un nom célèbre dans l'histoire des nations méridionales).

Ce peuple était autochthone ; en effet, ni les renseignements historiques donnés par les autres peuples, ni les légendes de ceux qui lui ont succédé, ni les découvertes de l'archéologie n'indiquent son immigration en Danemark. Il est cependant possible, d'ailleurs, que, pendant les grandes migrations, quelques tribus de peuplades étrangères soient venues dans les pays scandinaves. Ces pays envoyaient au dehors un si grand nombre de leurs habitants que chez la plupart des Germains on trouve cette légende : les Germains sont d'origine scandinave, ils sont sortis de ce pays que l'historien romain Jordanes appelle « vagina gentium » — le fourreau des nations. — « Les nations en sont sorties comme l'épée du fourreau, dit-il. »

Pendant un certain temps les pays du nord de la mer Baltique suivirent les pays du sud dans le développement de la civilisation ; mais, lorsque le grand royaume des Francs étendit sa puissance et propagea le christianisme chez les peuples germains, au VIe siècle, lorsque des tribus d'origine étrangère occu-

pèrent les côtes méridionales de la mer Baltique, depuis l'Elbe jusqu'à la Vistule, toute communication cessa entre les Germains et les habitants du Nord, et ceux-ci, restant païens, eurent une sorte de civilisation originale dont on voit encore les traces dans les formes qui caractérisent les armes, les parures et les instruments, dans l'alphabet (les runes) de l'âge de fer postérieur.

Les runes, auxquelles on attribuait un pouvoir mystérieux et secret, se conservèrent longtemps même après l'introduction du christianisme, jusqu'à ce que l'alphabet latin les eût complétement remplacées. Les caractères oblitérés, les courtes inscriptions qu'on trouve formées par ces lettres sur les pierres et autres objets, sont les seuls documents qu'aient les contemporains sur la vie des anciens habitants. Ils sont très-insuffisants ; mais les lois du XIIe siècle, qui n'étaient que la promulgation d'institutions et d'usages fort vieux, nous donnent une idée de cette vie.

On voit le pays divisé en départements, les départements subdivisés en d'autres parties plus petites et très-indépendantes les unes des autres ; une population formée de deux grandes classes, d'hommes libres et de serfs. Les familles libres possédaient de grands biens, chacun des membres qui la composaient, partageait les avantages et les périls qui s'offraient. Cependant il arrivait souvent qu'un guerrier engageait ses services à un chef simplement pour la durée d'une campagne ; d'autres se mettaient à la discré-

tion du chef pour toute leur vie ; il y en avait aussi qui, liés par l'amitié, vivaient en commun et mêlaient leur sang, en signe de fidélité éternelle, à toute épreuve.

Les femmes jouissaient d'une grande considération. Ainsi, ce n'est pas seulement aux hommes, mais aux mères et aux épouses que l'on élevait des monuments sur lesquels on gravait des inscriptions runiques.

D'après les lois, il n'était point permis à la jeune fille de se choisir son mari ; c'étaient les parents, la famille qui le lui donnait. Elle était l'égale de son mari; elle pouvait comme lui divorcer légalement et abandonner la maison en emportant sa dot. Les femmes assistaient aux festins et aux fêtes.

Une vieille poésie du Nord, le Rigsmaal, nous montre quelle était la position de chaque classe l'une envers l'autre, et quelles étaient les mœurs avant l'établissement du christianisme. — Le dieu Heimdal est présenté se promenant par le monde ; il vient à la maison du serf ; il entre par la porte ouverte et s'assied sur le banc.

La maîtresse du logis lui apporte un pain cuit sur les cendres, de la soupe dans un grand bol et du veau bouilli. Quelques mois après, elle met au monde un fils, qu'on asperge d'eau et qu'on appelle *Traël*. Le visage de Traël est blème et ridé, son teint brun, sa peau grosse, son dos courbé, ses talons allongés. Il grandit et apprend à utiliser ses forces. Il épouse une femme à la démarche lourde, aux bras brûlés par l'ardeur du feu et du soleil. Les fils qu'il a, s'occupent à garder

les cochons et les chèvres, à couper la tourbe, à former des enclos, à fumer les champs.

Heimdal vient ensuite à la maison du paysan. — Un feu brûle au milieu de la salle, le mari taille du bois pour fabriquer un rouet ; il a la barbe peignée et la chevelure soignée. La femme file ; ses cheveux sont tressés ; une cravate entoure son cou ; des boutons ornent ses épaules.

Quelques mois après, la femme accouche d'un fils, qu'on habille de lin, qu'on asperge d'eau et qu'on appelle « *Fri* », libre. Sa chevelure est blonde, ses joues rouges, ses yeux vifs. Devenu grand, il apprend à manier la hache, à faire des chars, à bâtir des granges, à mener la charrue. Il se marie avec une fille vêtue de peau de chèvre et portant un trousseau de clefs à son côté.

La troisième visite de Heimdal est pour une maison tournée au sud ; la porte, munie d'un anneau, est fermée, le plancher est couvert de paille. L'homme et la femme sont assis et se regardent en jouant avec leurs doigts.

Le mari sait faire des flèches, la femme sait se choisir des coiffures, mettre de l'empois à ses manchettes et soigner son linge. Elle porte une chemise bleue et une large robe ; son front et son cou sont plus blancs que la neige.

Elle couvre la table d'une toile blanche, y apporte des gâteaux de froment, du jambon, de la volaille rôtie, du lait dans des vases d'argent et du vin dans des coupes ciselées.

Un fils naît d'elle quelque temps après ; on l'enveloppe de soie, on l'asperge d'eau et on l'appelle «*Jarl*», chef. Sa chevelure est blonde, ses yeux étincelants comme ceux d'un serpent. Il apprend à se faire des flèches, à tendre l'arc, à jeter la lance, à nager, à monter à cheval, à chasser le gibier. — Puis Heimdal revient, reconnaît Jarl pour son fils et lui apprend les runes.

Les Scandinaves se réunissaient volontairement en groupes plus ou moins grands sous la direction d'un chef ; ils jouissaient tous des mêmes droits. C'est ce que montrent les lois les plus anciennes, celles qui gardaient encore beaucoup des vieilles coutumes de chaque contrée.

Ce n'était donc point par des lois strictes et par une administration obéissant aveuglément à ces lois que l'on était gouverné, mais beaucoup plus par le respect de l'opinion générale, par la crainte du dommage, par l'espoir du bien qui arrivait selon qu'on s'y conformait.

Chaque homme devait être prêt à défendre sa vie, son bien, sa famille, ses amis, les armes à la main.

A la tête de la tribu était ordinairement une famille dont un ou plusieurs membres portaient le titre de roi.

Comme en Grèce, on pensait que les rois avaient une origine divine. Ils étaient les chefs du pays en paix comme en guerre.

Ils devenaient de plus en plus les représentants

d'un pouvoir réel et régulièrement établi formant le gouvernement ; en effet, la mission qu'ils avaient de veiller au maintien de la justice, de protéger ceux qui étaient sans protection naturelle, les pauvres, les orphelins et tous ceux qui se trouvaient en danger, cette mission fut de plus en plus et de mieux en mieux remplie.

La puissance qu'avaient ces rois, était du reste fort inégale, car elle dépendait beaucoup de leurs qualités personnelles.

Les peuples du Danemark étaient réunis en un grand État longtemps avant les temps historiques.

Quand l'histoire commence, le Danemark n'est pas seulement formé par le Jutland et les îles voisines, mais aussi par les contrées qui sont à l'est du détroit, et qui, dans ces deux derniers siècles, sont devenus suédoises (la Scanie, le Halland, le Blekingen). Souvent même on compte, comme appartenant alors au Danemark, la partie septentrionale de la Norwége, contrée qui n'avait pas encore d'unité politique.

Le fleuve Eyder formait la frontière au sud.

Il est possible que le voisinage du royaume Franc ait eu une influence sur le développement d'un grand pouvoir royal en Danemark. Dans les premiers temps, on voit presque toujours un fils succéder à son père.

Cependant, si puissant que fût le pouvoir royal, il n'avait jamais à son service une administration forte pour le seconder. L'administration était surtout locale. Les hommes libres de chaque district jugeaient

les différends dans des assemblées appelées *Things*, quand ces différends n'engendraient pas de duels ou même de luttes entre les familles. Dans ces Things on discutait les affaires publiques avec le roi ou ses envoyés; on lui accordait ou on lui refusait la levée des impôts qui consistaient surtout en vivres et en tout ce qui est nécessaire pour entretenir des guerriers.

Ce genre d'administration et la nature des impôts à lever contraignaient le roi à faire des voyages continuels; il logeait alors chez les paysans ou dans les grands domaines royaux dispersés par tout le pays.

Il est certain qu'il y a eu des assemblées générales formées du peuple tout entier, surtout quand il fallait élire un roi; mais il paraît que le *Landsthing*, assemblée où le roi se faisait reconnaître par chaque province, avait une plus grande importance dans les affaires du gouvernement.

La vie publique, avec ses assemblées et ses discussions, était un puissant moyen de formation pour la langue.

Dans tout le Nord on parlait la langue danoise ou langue du Nord que l'on parle encore de nos jours en Islande.

On ne retrouve la forme la plus ancienne de cet idiome que dans les inscriptions runiques.

Les poëtes jouissaient alors d'une grande considération auprès du roi et du peuple; les chants qu'ils composaient dans ces temps reculés sur les hommes

et les femmes illustres, et sur les grands événements, se propagaient oralement, leur mesure et leurs rimes aidant à les conserver intacts dans la mémoire ; ils arrivèrent ainsi en Islande, du XIe au XIIIe siècle.

Ils formèrent la base et la partie principale de la riche littérature des Sagas, et des légendes danoises que Saxo le grammairien traduisit en latin au XIIe siècle.

Par ces documents et surtout par les deux *Eddas*, on connaît les mœurs et la religion des peuples scandinaves dans l'antiquité.

Il n'est pas inutile d'indiquer les traits principaux de la religion et du dogme.

Avant la création de notre monde, il existait les régions du *chaud* et du *froid*. Par les émanations de ces régions furent créés les *Jœtter* (géants) et les dieux. Trois de ces dieux, Odin et ses deux frères, tuèrent un géant énorme et de son corps formèrent le ciel et la terre. Puis ils prirent deux arbres et en firent des hommes. La vie des hommes devient une lutte perpétuelle contre les Jœtter ; les dieux protégent les hommes.

Le plus terrible ennemi des Jœtter est le dieu de la guerre et du tonnerre, Thor, toujours armé de son terrible marteau.

Il y a aussi des dieux d'humeur plus pacifique ; ce sont Freir, dieu de la fécondité, et Freia, sa sœur, déesse de l'amour.

Odin reçoit au palais de Valhalla tous les braves

morts dans les batailles ; là, chaque jour, ils mangent du jambon et boivent de l'hydromel servi par les Wakyries, déesses qu'Odin envoie dans les combats chercher ceux qui sont destinés à mourir. Tous les jours les héros se livrent à des jeux guerriers dans le Valhalla.

Les lâches vont aux enfers ; ils vivent comme des ombres dans des ténèbres glaciales.

Cependant les dieux ne sont pas immortels. Le plus pur et le plus doux des dieux, Balder, est tué par la ruse du mauvais Loke, Jætte d'origine, mais accueilli parmi les dieux. Le mal prend alors le dessus ; dans une lutte formidable contre les Puissances sauvages et perverses, tout le Valhalla succombe et le monde périt. Mais de ces ruines sort un ciel resplendissant, une terre magnifique et nouvelle. Alors le Puissant, qu'on n'ose pas nommer, donnera des lois saintes et jugera tous les êtres, non d'après leurs forces, mais d'après leurs bonnes actions.

Comme chez les Romains, c'étaient les pères de famille et les chefs qui étaient prêtres. Dans des bosquets et dans des temples faits de bois, on rendait hommage aux statues aussi de bois, qui représentaient les dieux, par des sacrifices d'animaux et même quelquefois d'hommes.

Il est impossible de dire précisément si le christianisme a exercé une influence sur ces doctrines religieuses, mais la chose a pu se faire, car dans les objets importés ou imités, dans les monnaies ro-

maines, byzantines ou arabes, on trouve plusieurs traces des rapports des Scandinaves avec les peuples du Sud.

Nous savons tout ceci par l'archéologie, aucun historien étranger n'en parle; tandis que par des renseignements étrangers nous connaissons beaucoup des faits et gestes des premiers Danois hors de leur patrie, car ce temps est le temps des «*Vikings*».

Par la position géographique de leur pays, les Danois étaient naturellement destinés à la navigation; ils se nourrissaient de pêche et il leur fallait nécessairement des bateaux pour passer d'une partie de leur pays à l'autre.

Tacite parle des vaisseaux des *Sueer*. On a trouvé en Danemark, enfouis dans la terre, de grands bateaux, souvent munis de béliers, qui étaient parfaitement conformes à la description que donne l'historien romain.

Les marins guerriers (les soi-disant Vikings) ne tardèrent pas à faire des excursions dans les pays si riches du sud et de l'ouest de l'Europe.

De même race que les Saxons et les Angles, ils prirent part à la plupart de leurs expéditions.

Grégoire de Tours parle d'un chef de Vikings replaçant sur son trône un roi Mérovingien chassé de son royaume.

Mais les grandes excursions des Vikings ne commencèrent que vers l'an 800.

Il semble qu'à cette époque la population des con-

trées du Nord était trop nombreuse par rapport à ses moyens de subsistance, car au IXe, au Xe et au commencement du XIe siècle, un flot immense partit des pays scandinaves. Les Norwégiens colonisèrent l'Islande, les îles Shetland, les Hébrides, quelques parties de l'Ecosse et de l'Irlande ; ils trouvèrent même le chemin de l'Amérique, fondèrent une colonie au Groënland qui subsista pendant plusieurs siècles, et naviguèrent le long de la côte orientale de l'Amérique du Nord peut-être jusqu'à la Floride.

Les Suédois se dirigèrent vers l'est, et de leurs colonies se forma l'ancienne Russie. Ils s'étendaient jusqu'à la mer Noire, qui plusieurs fois porta les flottes suédoises jusqu'à Constantinople. Dès le IXe siècle la capitale du Bas-Empire en fut souvent alarmée.

Les Danois se tournèrent vers l'Angleterre et le royaume des Francs. Ils pénétrèrent jusque dans la Méditerranée.

Naturellement, dans les entreprises d'un des peuples du Nord, les deux autres peuples étaient souvent mêlés.

La dissolution de l'empire de Charlemagne en États féodaux isolés favorisa les excursions des Danois. Bientôt ils ne se contentèrent plus de piller sur les côtes ; dans leurs barques légères, tantôt au nombre de plusieurs milliers, tantôt en troupes moins nombreuses, ils remontèrent les fleuves de l'Elbe, du Rhin, de la Somme, de la Seine, de la Loire, de la Gironde

et pénétrèrent ainsi jusqu'au cœur du pays. Ils attaquaient généralement les églises et les abbayes où les habitants venaient se réfugier, où l'on cachait de riches trésors ; d'ailleurs, étant idolâtres, ils pensaient être agréables à leurs dieux en attaquant les demeures d'un autre Dieu.

L'abbé de Saint-Denis, pour se racheter, dut livrer 685 livres d'or et 3250 livres d'argent, somme énorme pour le temps.

Il n'y avait pas de ville riche qui n'eût à redouter leurs attaques ; il y en eut qui furent prises et pillées plusieurs fois, par exemple Rouen, Nantes, Bordeaux. Ils s'emparèrent même des villes situées loin de la mer comme Metz, Trèves, Cologne. Les capitales eurent le même sort. A Aix-la-Chapelle, la résidence favorite de Charlemagne, ils firent de l'église une écurie et dévastèrent le palais. Paris et Londres durent plusieurs fois leur payer une forte rançon. Sans doute les Normands essuyèrent quelques défaites, mais ce n'étaient jamais que des défaites partielles.

Ils faisaient la guerre comme les peuples d'alors, même les chrétiens contre les chrétiens, c'est-à-dire avec cruauté. Mais leurs excursions n'étaient pas seulement des pirateries.

Ils déployaient une grande activité politique, ils se faisaient les alliés des petits peuples opprimés par les grands (les Écossais, les Bretons, les Wallons).

La jalousie et l'esprit d'indépendance durent nécessairement être souvent les mobiles des nombreux chefs

des flottes, et il en résultait qu'ils se séparaient aussi vite qu'ils s'unissaient ; cependant ils s'entendaient fort bien dans les batailles, et ils étaient même capables d'entreprendre de longues guerres en suivant un plan nettement déterminé ; de cette façon, bien qu'ils n'immigrassent jamais en peuples entiers, ils pouvaient s'établir solidement dans les pays conquis et les coloniser.

Alfred le Grand seul put les empêcher de s'emparer de toute l'Angleterre. Après une guerre de douze ans, il ne lui resta que la moitié de son royaume. L'autre moitié garda longtemps les lois que lui avaient données les Normands. On trouve encore des milliers de mots et de noms danois dans les noms de familles, dans les noms de lieux et dans les dialectes des provinces.

La Normandie porte encore le nom qu'on lui donna lorsqu'elle fut cédée en 911 par Charles le Simple; les noms si connus de *Tourville, Turgot*, *Tocqueville* sont d'origine normande.

Les Danois n'étaient donc pas seulement des barbares qui savaient détruire et qui, une fois mêlés à la population indigène, devaient se perdre en elle et prendre sa civilisation plus développée.

D'un nombre relativement restreint et s'alliant par des mariages aux peuples des pays conquis, ils surent s'approprier si rapidement les connaissances et la civilisation qu'ils trouvaient autour d'eux, que leur pays devint bientôt un des plus florissants.

Pendant les deux siècles que dura ce grand mou-

vement, la patrie des conquérants dut se ressentir de ces excursions et de ces conquêtes. L'effet le plus considérable fut l'établissement du christianisme.

Pendant la lutte de Charlemagne contre les Saxons, une guerre éclata entre le roi des Francs et le roi danois Gotfrid. Gotfrid fit des invasions dans les pays de l'empereur et chez ses alliés, et il fortifia la frontière danoise sur l'Eyder. Son successeur signa un traité avec les envoyés de Charlemagne (811) et bientôt l'empire franc fut assuré contre les invasions qui pouvaient partir du Danemark, car plusieurs prétendants s'y disputaient alors le trône.

Voulant être plus assuré des procédés pacifiques de ce pays, Louis le Débonnaire y envoya plusieurs missionnaires ; il pensait que l'établissement du christianisme serait la plus sûre garantie du maintien de la paix.

Le premier missionnaire, Ebbe de Rheims, n'eut aucun succès. Quelque temps après, un prince danois détrôné, nommé Harold, vint implorer le secours de l'empereur, et, soit par conviction sincère, soit par politique, il abjura ses anciennes croyances et embrassa la religion des Carlovingiens.

A son retour en Danemark, il emmena le moine Ansgaire (827). Ce moine, élevé dans un monastère de la Picardie, ne se faisait pas moins remarquer par son érudition que par sa grande piété. Arrivé au Jutland méridional, il choisit pour résidence la ville de Sleswig, dont le commerce florissait beaucoup

alors ; c'est de là qu'il devait diriger toutes ses opérations. Il y établit une école pour former des instituteurs indigènes ; il baptisa un grand nombre d'habitants et racheta les serfs qu'il instruisit et éleva dans la religion chrétienne.

Plus tard, il alla en Suède, et son zèle fut couronné du même succès.

Cette heureuse mission détermina l'empereur à établir un évêché à Hambourg, et naturellement Ansgaire fut choisi pour évêque (834). Hambourg fut détruit quelques mois après par des Vikings, mais les rois de Danemark et de Suède traitèrent Ansgaire avec une grande considération, et il fut déçu dans son espoir de souffrir la mort du martyr. Il mourut en 865. Ses successeurs continuèrent son œuvre.

Le christianisme, avec sa doctrine, ses croyances et ses mœurs nouvelles, produisit sans doute un grand changement dans les esprits et joua un rôle important dans les luttes intérieures du Danemark. Mais il n'est pas probable que le christianisme lui-même ait été un sujet de lutte ; il pénétra non par une brusque révolution, mais par les rapports continuels du Danemark avec les pays chrétiens, par le zèle des missionnaires dont l'activité devint encore plus efficace lorsque les Vikings en Angleterre et en France eurent adopté la doctrine de l'Évangile.

Ce ne fut pas un prince étranger qui imposa aux habitants la religion du Christ, comme Charlemagne chez les Saxons ; ce ne furent pas non plus les rois du

pays qui la donnèrent à leurs sujets, comme en Norwége.

Le catholicisme ne fit que s'affermir pendant les invasions et les conquêtes des rois de la famille des Knytlinge. De cette famille, le premier roi du Danemark que l'on connaisse est Gorm le Vieux. On pensait autrefois qu'il était le fondateur de la monarchie danoise ; c'est une erreur, car dès le commencement des temps historiques le Danemark était rassemblé en un royaume.

Le tombeau de Gorm est à Jellinge, avec celui de la reine son épouse Thyra, morte avant lui. Il avait fait élever un monument runique à sa femme; son fils Harold rendit le même honneur à ses parents.

La reine Thyra s'est fait un nom illustre en Danemark. On lui doit, dit-on, la forteresse de Danevirke, située à quelques lieues au nord de l'Eyder ; cette forteresse était toute construite en terre ; plus tard Valdemar I la fit consolider par une muraille de pierres calcinées.

On pense que Thyra avait adopté le christianisme. En tous cas son fils Harold n'était point païen, car on lit sur un monument runique « Harold gouverna tout le Danemark et la Norwége et se fit chrétien. »

Son fils *Suénon, à la barbe fourchue*, s'empara de toute l'Angleterre après l'avoir plusieurs fois rançonnée. Il mourut bientôt après (1014). Son plus jeune fils Canut dut lutter plusieurs années pour s'assurer la couronne d'Angleterre. A la mort de son

frère aîné Harold, Canut devint aussi roi de Danemark. Plus tard, il soumit à sa domination la Suède et la Norwége. Quelques rois écossais et irlandais devinrent ses vassaux.

On lui donna le surnom de *Grand*.

Traitant avec égalité les Saxons et les Danois, il apaisa bientôt toutes les luttes intérieures et fit oublier aux Saxons qu'il n'était pas de même race qu'eux.

En Danemark, il acheva la propagation du christianisme en y envoyant beaucoup de prêtres anglais ; il favorisa donc le développement de l'Église, qui était la grande puissance civilisatrice.

Ses rapports avec le clergé national et le pape furent toujours excellents ; il fit même un pèlerinage à Rome (1027). Ayant encore les mœurs d'un Viking, il ne craignit pas de répandre le sang ; la politique et la colère lui firent commettre plusieurs meurtres. Mais, en mettant à part ces actes, on le voit veiller sévèrement à la sécurité du pays. Un jour, dans un mouvement de colère, il avait tué un de ses guerriers, action qui, d'après la loi dictée par lui-même à ses soldats, devait être punie de mort. Il convoqua ses guerriers et leur dit : « Jugez-moi. » Ceux-ci refusèrent et remirent le jugement du roi à la décision de sa propre justice. Canut se condamna à payer neuf fois l'amende dont était ordinairement passible un meurtrier.

On disait de Canut, qu'il tenait conseil la nuit, se

battait le jour et remportait toujours la victoire. Le succès, il est vrai, couronna toutes ses entreprises.

On raconte de lui cette anecdote :

Un jour ses courtisans lui assuraient qu'il était le plus puissant monarque du monde, lui dont la volonté commandait à six nations puissantes (les Anglais, les Écossais, les Gallois, les Danois, les Suédois et les Norwégiens). Il alla s'asseoir sur la plage, — c'était le moment du flux, — et commanda à la mer de s'arrêter et de respecter son souverain. Mais les vagues continuèrent à monter et bientôt il fut forcé de se retirer. « Voyez quelle est la puissance des rois de la terre, dit-il à ses courtisans ; le seul puissant est l'Être suprême qui gouverne les éléments. » Retourné dans son palais, il ôta sa couronne, la plaça sur le crucifix de la cathédrale et ne la porta plus depuis ce jour.

Le grand royaume qu'il avait créé ne dura que peu de temps. A peine fut-il mort (1035), que le démembrement commença. Son fils Harde Kanut réunit encore une fois le Danemark et l'Angleterre, mais ensuite ces deux pays furent séparés pour toujours.

Pendant le règne de Canut le Grand, le Danemark était arrivé à l'apogée de sa grandeur ; il est évident toutefois que, malgré sa naissance, Canut s'intéressait plus à l'Angleterre qu'à sa patrie, grâce à la grandeur et à la richesse de ce premier pays.

On le comprend du reste ; le grand rôle qu'un petit peuple avait pu jouer pendant une si grande période,

était fini, maintenant que ses colonies s'étaient fondues dans la population primitive et indigène, maintenant que son propre territoire était dépeuplé par ces grandes émigrations.

Après l'extinction de la vieille monarchie, son temps de grande puissance est terminé ; son histoire qui, jusqu'ici, a des scènes si nombreuses à l'étranger, se borne dès lors à des faits qui se passent sur le sol natal lui-même.

Les Anglais prirent pour roi l'Anglo-Saxon Édouard le Confesseur, et les Danois cédèrent la couronne à Magnus le Bon, roi de Norwége.

II

MOYEN AGE.

Après la mort de Magnus le Bon (1047), Suénon, fils d'Estrith et neveu de Canut le Grand, fut élu roi et devint le fondateur d'une dynastie qui régna pendant trois siècles sur le Danemark. Durant dix-sept années, les Norwégiens lui firent une guerre à outrance ; deux fois il essaya, mais en vain, de reconquérir l'Angleterre dont s'était emparé Guillaume le Conquérant. Ainsi que ses descendants, il acheva d'établir le christianisme. Il guerroya pendant toute sa vie, et cependant il fut plus lettré que la plupart des rois

contemporains : on le voit par sa correspondance avec le pape Grégoire VII.

Cinq de ses fils lui succédèrent : Harold, Canut, Olof, Eric et Niels. Canut favorisa le clergé, établit la dîme, donna aux évêques le premier rang dans l'État, et s'intéressa vivement au sort des esclaves. Il fut tué dans une église par les paysans qui le haïssaient à cause de sa sévérité, et fut canonisé comme martyr. Ce fut Eric le Bon qui alla à Rome pour obtenir la canonisation de son frère. Quelque temps après, Eric mourut dans un pèlerinage en terre sainte.

Niels, le dernier fils de Suénon, était un homme d'un caractère faible ; il ne sut ni protéger les côtes du pays contre les excursions des Wendes païens, ni arrêter les désordres causés par les nombreux descendants de son père. Dès lors le pays fut en proie à l'anarchie.

Cet état de choses dura jusqu'en 1157, époque où Valdemar le Grand monta sur le trône. Une grande partie du territoire était dépeuplée ; les provinces étaient en guerre les unes contre les autres ; on n'opposait qu'une faible résistance aux pirates de la Baltique, et le Danemark semblait devenir vassal de l'empire auquel avaient sans cesse recours les prétendants.

Valdemar sut se faire aimer du peuple, qui lui donna toute sa confiance. Aidé par l'évêque Absalon, grand capitaine, homme d'État éminent, non-seulement il arrêta les expéditions des Wendes, mais encore il put s'emparer d'Arcona, leur capitale, détruire

leurs idoles nationales, propager chez eux le christianisme et les rendre tributaires.

On élisait les rois de Danemark comme les rois Mérovingiens, dans des assemblées générales, et l'on ne pouvait choisir qu'un membre de la famille royale. Néanmoins Valdemar, de son vivant, fit couronner son fils Canut; ses successeurs l'imitèrent, et, grâce à cet usage, le pays fut pendant un certain temps délivré des guerres civiles.

Canut VI et Valdemar II, fils de Valdemar le Grand, forcèrent l'Allemagne à reconnaître l'indépendance du Danemark. Durant quelques années, ils régnèrent sur le Holstein, le Lauenbourg, le Mecklembourg, la Poméranie, une partie de la Prusse et l'Esthonie, et ils exercèrent en même temps une grande influence en Suède et en Norwége. Mais cette puissance se perdit aussi vite qu'elle avait été acquise. Le Danemark avait assez de force pour vaincre ses voisins, mais sa civilisation n'était pas assez développée pour qu'il pût l'étendre chez les vaincus; il n'exerça jamais qu'une domination éphémère et apparente.

Surpris et fait prisonnier dans une chasse par un de ses vassaux (1223), Valdemar II le Victorieux dut, pour recouvrer sa liberté, abandonner presque toutes ses conquêtes, et il lui fut impossible de les reprendre.

Mais le règne de Valdemar eut des suites plus importantes que des victoires passagères : la paix intérieure et la sécurité des mers firent prospérer la ri-

chesse nationale. On trouve ces paroles dans le chroniqueur allemand Arnold de Lubeck : « La pêche annuelle que font les Danois sur les côtes de la Scanie, leur procure en abondance des biens de toutes sortes; les marchands des contrées voisines apportent chez eux de l'or, de l'argent et d'autres objets précieux qu'ils cèdent pour des harengs que Dieu donne gratuitement aux pêcheurs. Aussi les vêtements des Danois ne sont-ils pas faits seulement de fourrures bordées d'écarlate, mais encore de pourpre et de lin. Auparavant ils s'habillaient comme des matelots, mais par leurs longues relations avec les Allemands, ils en sont venus à prendre leurs mœurs et à porter leurs armes et leurs parures.

Les fertiles pâturages du Danemark nourrissent des chevaux magnifiques.... »

La pêche des harengs au détroit eut pendant plusieurs siècles la même importance que les plus grandes pêches de nos jours; au commencement du seizième siècle, elle occupait plus de trois mille sept cents hommes. Le commerce se faisait surtout par l'échange des marchandises, car la monnaie qu'on avait commencé à frapper vers l'an mil était fort rare. Les paysans cultivaient la terre en commun par *Trevangsbrug*, c'est-à-dire que dans un espace de trois ans chaque champ n'était labouré que deux fois. Le bétail abondait ; les forêts étaient vastes, riches en gibier et en bois de construction.

Pour les pays voisins ayant embrassé le christia-

nisme, les *Vikingtogter* cessèrent, parce que dirigés contre des peuples catholiques, on les considérait comme des pirateries ; mais ceci porta un coup funeste à la navigation, qui jusqu'alors avait fait la grandeur de la nation. Encore à cette époque, le nombre des vaisseaux était si grand que des armées nombreuses pouvaient traverser la mer Baltique ; aussi les Danois prirent-ils une part considérable dans les croisades, malgré les guerres qu'ils avaient à soutenir contre leurs voisins païens, guerres que l'Église considérait comme aussi méritoires que les croisades en Palestine.

Les Danois possèdent leur drapeau, le Danebrog — champ rouge et croix blanche — depuis la grande victoire que Valdemar II remporta sur les Esthoniens.

Un grand nombre de pèlerins et de voyageurs traversèrent l'Allemagne pour aller en Italie où Éric le Bon et Canut le Grand, pendant leur séjour à Rome, avaient établi des asiles pour leurs sujets. Ces voyages n'eurent pas seulement pour résultat de satisfaire à la piété des pèlerins, mais encore de donner un nouvel essor aux arts et aux sciences dont la religion était alors le mobile, comme autrefois la vie hardie de Viking avait été la cause de l'élan militaire et poétique.

Les Danois fréquentaient beaucoup les universités étrangères, surtout celle de Paris. Arnold de Lübeck dit à ce propos : « Ce n'est pas seulement le clergé qui va à Paris ; les nobles y envoient aussi leurs fils pour s'y instruire.

Les Danois se distinguent par leur habileté dans la discussion, par la facilité dont ils s'approprient les langues étrangères et par leur connaissance approfondie du droit canon. »

Saxo Grammaticus fit une histoire de sa patrie depuis les temps les plus reculés jusqu'en 1184, histoire d'une bien plus grande valeur que toutes les chroniques qui donnent des renseignements sur le Danemark au moyen âge. Cette histoire écrite en latin (1) excita l'admiration du grand Érasme.

Les cloîtres furent les écoles du temps. Les rois et les évêques, entre autres Absalon et Eskil, ami de saint Bernard, invitèrent les moines des différents ordres à venir s'installer en Danemark. Les nouveaux couvents ne tardèrent pas à s'étendre et à prospérer. C'est à ces moines que l'agriculture dut ses premiers progrès et l'importation de légumes inconnus.

Valdemar II rédigea et publia un grand nombre d'ordonnances, ce qui le fit surnommer le législateur. Son code du Jutland était encore en vigueur dans la partie méridionale du Danemark (Soenderjylland, aussi appelée le Sleswig, à cause de sa ville principale), à l'époque où les Allemands s'en emparèrent.

L'abolition du duel judiciaire fut décrétée en Danemark bien avant de l'être en France. Les jugements de Dieu, qui consistaient à manier un fer rouge ou à marcher dessus, furent interdits par Val-

(1) Langue que Saxo avait sans doute étudiée à Paris.

demar ; mais cette autre coutume, qu'une accusation était considérée comme non avenue si l'accusé affirmait son innocence, et si un certain nombre d'hommes accrédités juraient qu'on devait croire à ce serment, subsista jusqu'au dix-septième siècle. Les jugements étaient rendus par des jurys ; les peines étaient peu sévères, la plupart consistaient en amendes au profit de la partie endommagée ou du roi.

Chaque province eut son code et fut gouvernée isolément jusqu'en 1660.

Les rois allaient de province en province pour veiller au gouvernement, voir si la justice était observée, obtenir le consentement des peuples pour l'établissement des impôts et les déclarations de guerre.

Par les relations avec l'étranger, les différentes classes se dessinèrent de plus en plus en Danemark comme dans les autres nations.

Le clergé. — Un évêque indigène résidait à Lund depuis 1104; il devait aussi gouverner les églises de Suède et de Norwége, ce que du reste il ne faisait guère que d'une façon honoraire. Souvent les rois avaient eu à subir l'inconvénient de voir le pays gouverné par un évêque allemand ; mais les évêques de Lund devinrent bientôt eux-mêmes les rivaux des rois, et ils se révoltèrent fréquemment.

Les prêtres jouissaient d'une grande considération, comme étant les pasteurs des peuples et les dispensateurs du salut éternel. Ils rédigèrent des lois animées de l'esprit du christianisme, et un de leurs

plus grands mérites fut l'abolition de l'esclavage, qui, de même que le paganisme, disparut, non point par l'effet d'une loi, mais sans secousse et progressivement.

Bientôt le clergé, exempté d'impôts par les rois, se trouva possesseur d'immenses richesses dont le comblaient toutes les classes du peuple ; mais ces richesses eurent des suites funestes, lui procurant une puissance et une indépendance qui devinrent un péril pour l'État.

La noblesse. — En France, en Angleterre et dans la plupart des nations européennes, on voit une race étrangère envahir le pays, s'en emparer, assujettir ses habitants, accaparer les terres, ne prendre d'autre occupation que le métier des armes, et former une classe particulière, puissante et dominatrice, la noblesse ; et c'est ce fait qui sert de point de départ à l'histoire de ces nations. Tel ne fut pas le sort du Danemark, qui, n'ayant jamais été occupé par des conquérants, ne connut jamais la vraie féodalité. Les guerriers ne recevaient point du roi des terres en récompense de leurs services, mais ils étaient exemptés d'impôts et de charges, et c'est ce qui en fit peu à peu un corps réservé et spécial dans la société. Pendant les guerres continuelles que soutinrent les Valdemars, la fierté et l'esprit d'indépendance s'accrurent dans la noblesse danoise qui apprenait à la noblesse allemande à résister au roi et à commander en souveraine aux serfs. Par leurs études et leurs

voyages, les nobles acquirent en outre une supériorité qui les éleva bien vite au-dessus de la foule et dut augmenter encore leurs priviléges.

La bourgeoisie. — Elle était sans importance. Les villes, petites et non fortifiées, n'étaient, à vrai dire, que des villages et des hameaux de pêcheurs, bâtis sous les murs d'un manoir ou d'un monastère. Copenhague n'était ainsi qu'un hameau de pêcheurs que Valdemar Ier donna à Absalon, qui y fit élever un château fort pour protéger la contrée contre les pirates. Les villes les plus considérables étaient : Lund, Roskild, Viborg et Sleswig. Les maisons étaient construites en bois et en mortier. Les édifices en pierre étaient fort rares : quelques châteaux, quelques églises, quelques monastères. On voit encore aujourd'hui plusieurs de ces monuments ; ils sont remarquables par la grandeur des proportions et la magnificence de leur architecture ; les cathédrales de Viborg, de Roskild et l'église de Ringsted en sont des exemples.

Les paysans. — Cette partie de la nation avait été jusqu'alors la plus considérée, mais elle perdit beaucoup de son prestige, lorsque les plus riches et les plus influents de ceux qui la composaient, eurent été anoblis, et qu'une foule d'esclaves affranchis se fut mêlés à elle ; l'exemption de charges et d'impôts, accordée aux classes supérieures, acheva de rendre plus basse la condition des paysans.

Les Valdemars surent dominer ce peuple composé d'éléments si disparates, et c'est à juste titre qu'ils

jouirent de leur renommée. Les chefs de l'Église leur étaient favorables (1). La famille royale s'alliait aux princes des pays les plus éloignés : la mère de Valdemar Ier était une princesse russe, sa femme une princesse polonaise. Valdemar II avait épousé une princesse de Bohême, nommée Dagmar ; lorsqu'elle fut morte, il épousa Berengaria, princesse portugaise ; son fils était marié à une autre princesse portugaise. Ingeborg, sœur de Canut VI et de Valdemar II, était l'épouse malheureuse de Philippe-Auguste, roi de France.

Bien que les victoires de Valdemar II aient été arrêtées brusquement par de grands désastres, le soin qu'il prit toujours du bien-être de son peuple et de la prospérité du royaume donna un grand prestige à son nom et une certaine illustration au temps où il vécut.

Après sa mort (1241) le pays fut éprouvé par de grands malheurs. La noblesse et le clergé, naguère soutiens fidèles et soumis de la royauté, s'insurgeaient maintenant contre elle et voulaient gouverner seuls l'État. Usant du droit d'élection, ils contraignaient les rois à faire des concessions qui bornaient de plus en plus le pouvoir royal et augmentaient la puissance des corps privilégiés (1320 — 1648). C'est en vain que les paysans se soulevaient et organisaient de fréquentes révoltes ; on les étouffait dans le sang et elles ne servaient qu'à rendre plus dure leur situation. A Seeland et dans les îles environnantes, les labou-

(1) Particulièrement le pape Innocent III.

reurs journaliers étaient réduits à un état qui ressemblait fort à l'ancien esclavage ; il n'en différait que par ces quelques points : les femmes étaient libres ; il n'était point permis aux seigneurs de tuer ou de frapper leurs paysans, et ceux-ci conservaient le droit de posséder quelques biens, de tester et d'hériter.

Le pouvoir du roi était encore affaibli par les luttes des membres de la famille royale et par la perte des grandes terres appartenant à la couronne.

Quatre fils de Valdemar II arrivèrent au trône l'un après l'autre : leurs descendants y prétendirent tous, sans jamais vouloir reconnaître celui qui pour le moment y était assis. Abel, duc de Jutland, soutenait que le duché de Sleswig était héréditaire et libre comme les fiefs de l'Allemagne; au fond, il ne voulait autre chose que le rendre indépendant. La question du Sleswig, qui a fait tant de bruit pendant ce siècle, date donc de six cents ans. Abel fit assassiner son frère, qui était son roi et son hôte au moment du meurtre; et depuis ce temps, bien du sang a été répandu pour la même cause, éternel sujet de lutte entre l'Allemagne et le Danemark, qui défend sa nationalité en défendant ses frontières.

A la faveur des guerres intestines, les Allemands pénétraient d'abord dans le pays en qualité d'auxiliaires de tel parti et finissaient par s'y imposer. C'est ce que firent particulièrement les comtes de Holstein : ils s'armaient en faveur du duc Abel et de ses successeurs

dans la lutte qu'ils soutenaient contre la couronne, obtenaient peu à peu les principales parties qu'on leur engageait pour prix de leurs services et se les assuraient par une immigration continuelle de seigneurs et de bourgeois allemands. Bientôt on put penser que non-seulement cette province était perdue, mais encore que la nationalité danoise était près de disparaître écrasée sous la puissance voisine.

Autrefois les Wendes séparaient le Danemark de l'Allemagne comme par une muraille : lorsqu'ils se furent complétement fondus dans la race allemande, cette séparation n'exista plus. — Les voies commerciales du sud au nord passaient, sur les bords de la Baltique, au milieu des villes hanséatiques : ainsi favorisées et animées de plus en plus d'une grande ardeur pour leur accroissement, elles savaient profiter habilement de la faiblesse qui régnait autour d'elles pour s'emparer du monopole du commerce. Un grand nombre de seigneurs allemands entraient, seuls ou avec leurs hommes d'armes, au service du roi de Danemark et obtenaient en récompense de grandes parties de territoire. Si bien qu'après des vicissitudes tragiques (quatre rois assassinés ; l'interdit souvent lancé contre le pays), Christophe II, arrière-petit-fils de Valdemar le Victorieux, mourut sans rien posséder en propre du sol danois : il l'avait cédé tout entier aux seigneurs indigènes et étrangers, particulièrement aux comtes de Holstein.

Le Danemark resta huit ans sans roi ; les Allemands

l'envahissaient tout entier et y obtenaient une puissance d'autant plus grande que ses rapports avec l'Allemagne étaient les seules relations qu'il eût avec l'Europe, pendant cette époque de décadence. Les princes danois n'épousaient guère alors que des princesses allemandes.

Après la mort du puissant Gérard, comte de Holstein, tué au milieu de son camp par un noble Jutlandais, Niels Ebbesen, le fils de Christophe II, Valdemar, monta sur le trône. Sa situation était encore plus précaire que celle du roi de France, son contemporain, Charles V, à qui il ressembla par sa sagacité, son intelligence et son activité infatigable quand le bien du pays était en jeu. Il protégea le commerce, favorisa l'agriculture, et racheta toutes les provinces engagées. Le peuple tout entier le secondait, mais il ne se reposait sur personne et veillait à tout. Durant tout son règne (1340-1375), la peste ravagea la contrée. Il lui fallut encore étouffer les révoltes provoquées par les charges dont il grevait ses sujets pour le rétablissement du Danemark, et que les nobles, habitués à l'anarchie, ne pouvaient supporter. Mais il réussit à atteindre son but : régénérer le pays, ranimer l'esprit national, nécessaire non-seulement à la vie de la royauté, mais encore à celle de la nation.

Grâce à lui, le Danemark ressuscité tenta pendant un siècle et demi de devenir la puissance prépondérante du Nord.

Sa fille Marguerite l'imita glorieusement. Nommée

régente de Danemark et de Norwége, avec une armée composée à la fois de Danois, de Norwégiens et de Suédois, elle vainquit Albert de Mecklembourg, roi de Suède, à Falkœping en Vestrogothie (1387), et réunit les trois couronnes sur sa tête par l'union de Calmar (1397). On y stipulait que les trois royaumes formeraient une union permanente et seraient gouvernés par le même roi ; chaque royaume devait être administré d'après sa législation particulière et par des indigènes. La force de la puissance royale devait nécessairement servir de base à la communauté d'intérêts des trois pays par rapport à l'étranger. Sous Marguerite, la noblesse dut restituer ses terres et abattre nombre de ses forteresses, mais la reine ne put que fléchir son esprit d'indépendance et qu'amoindrir sa force, sans rien dompter complétement ; l'influence allemande était trop ancienne pour qu'on pût l'effacer en un si court espace de temps.

Au commencement de la guerre contre la Suède, Marguerite s'était vue contrainte de donner le Sleswig en fief au comte de Holstein ; après ses grandes victoires, elle faisait déjà quelques tentatives pour le recouvrer, lorsqu'elle mourut (1412). Elle était le dernier descendant direct de Suénon Estridson. Si l'on considère son intelligence et son habileté, on peut la comparer avec avantage à la célèbre Elisabeth, reine d'Angleterre.

Ce furent des rois d'origine allemande qui lui succédèrent : Eric IX le Poméranien, Christophe III le Ba-

varois et Christian d'Oldenbourg (1448), le fondateur de la dynastie, qui régna jusqu'en 1463. D'origine et de mœurs étrangères, sans grandes qualités, ces trois rois ne surent point achever la tâche que leur laissait Marguerite : fondre les trois peuples en un seul. Ils se montrèrent également incapables de soumettre la noblesse.

Vingt ans après la mort de la grande reine, l'union des trois peuples se rompit, rupture suivie de luttes sanglantes ; on la renouvela ensuite pour qu'elle pût se dissoudre encore bien des fois.

La question du Sleswig était aussi funeste aux autres pays voisins qu'au Danemark. En voulant enlever cette province au Holstein, Eric prodigua les forces du pays, et par des impôts exagérés irrita la Suède qui se détacha alors de l'*union* pour la première fois.

A la mort du dernier comte de Holstein, Christian Ier ne se contenta pas de reprendre le Sleswig comme fief danois ; il acheta encore le Holstein, et avec tant de prodigalité, que les Suédois, qui s'étaient soumis à lui quelques années avant cet événement, l'abandonnèrent de nouveau, en le surnommant « *poche sans fond.* »

Pour soutenir ses prétentions comme duc de Holstein, son successeur le roi Jean déclara la guerre aux habitants de Dithmarn et marcha contre eux avec une armée composée de nobles et de mercenaires ; mais il fut complétement battu par les paysans libres : le résultat de cette défaite fut que l'*union* se vit encore dissoute.

Le fils de Jean est le fameux Christian II. Elevé au milieu d'une famille bourgeoise, il prit en pitié la situation déplorable des classes inférieures, et pendant son règne (1513-1523) il mit un zèle infatigable à l'établissement d'une foule de réformes qu'il voulait introduire partout. D'un caractère opiniâtre, colère, il apercevait bien vite les défauts de ses adversaires, mais bien lentement et bien rarement les siens ; rencontrant au sujet de ses plans de réforme une opposition inflexible et souvent aveugle, il arriva à ne plus respecter ses anciennes promesses et à rechercher le pouvoir absolu, comme le faisaient à cette époque les rois ses contemporains, François Ier, Henri VIII et Charles-Quint.

Il succéda à son père sur le trône de Danemark et de Norwége ; il était roi de Suède par droit de succession, mais les Suédois ne voulurent point le reconnaître malgré la parole qu'ils avaient donnée de se soumettre à lui. Après quelques années de guerre, il réussit à les vaincre entièrement et à se faire couronner roi de Suède. Mais pendant les fêtes du couronnement, il fit saisir et massacrer une foule de prêtres et de nobles—*Massacre de Stokholm* (1520)—parmi lesquels se trouvaient aussi bien ceux qui l'avaient aidé à monter sur le trône que ceux qui avaient violé les engagements jurés au roi Jean et à lui-même. Il pensait qu'on ne saurait plus trouver un chef pour une nouvelle révolte, et en réalité il ne fit que préparer la voie à Gustave Wasa qui, la même année, souleva les Dalécarliens.

Dans les lois qu'il rédigea, Christian II nous apparaît sous un tout autre aspect que dans ses actes ; on y trouve bien quelques traces de cette volonté despotique qu'il croyait devoir faire le bien du pays ; mais on y voit aussi à un très-haut degré le soin sage et perspicace qu'il prenait des intérêts moraux et matériels de son peuple, et son amour pour la justice, le progrès et le développement du Danemark.

Sous beaucoup de rapports il était plus éclairé que les hommes de son temps. Ainsi il défendit de brûler les sorciers ; on devait simplement les fouetter et les chasser de la ville ; la même punition était infligée à ceux qui les consultaient, malgré les ordres contraires. Dans les campagnes il établit des écoles ; on devait y enseigner aux enfants la religion, la lecture et l'écriture. Il délivra le commerce et l'industrie du joug allemand et de l'influence pernicieuse du clergé et de la noblesse. Il régularisa le tarif des douanes et des taxes, et institua la *Poste*. Les vaisseaux périssaient fréquemment sur les côtes du Jutland : il s'intéressa beaucoup au sort des naufragés. Mais il s'occupa surtout du sort des paysans : il restreignit le servage et publia un édit qui abolissait la coutume barbare « *de vendre les pauvres paysans comme du bétail* ». D'une grande sévérité pour les seigneurs, il ne fit aucun cas du Rigsraad, et fit même condamner à mort, par un conseil de paysans, un noble qu'avait absous le Rigsraad, son vrai tribunal.

Il réduisit le luxe du clergé, lui défendit d'acheter

des terres, et sembla se vouloir mettre à la tête de l'Église, comme le fit quelques années plus tard Henri VIII d'Angleterre; de plus, il favorisa la réforme que Luther commençait à prêcher en Allemagne.

Indignés, émus, craignant tout, prêtres et nobles se levèrent contre lui, tandis que la Suède tout entière se ralliait à Gustave Wasa. Les villes hanséatiques qui prétendaient maintenir leur influence commerciale, déclarèrent la guerre à Christian ; et son oncle paternel Frédéric accepta la couronne de Danemark qu'on lui offrait.

Le roi détrôné s'enfuit auprès de son beau-frère Charles-Quint. Quelque temps après, il essaya de reprendre le pouvoir, mais il fut fait prisonnier et sa captivité dura jusqu'à sa mort, qui n'arriva que vingt-sept ans après.

On brûla les statuts qu'il avait rédigés, on les disait contraires aux anciennes coutumes et aux mœurs du pays. Ces institutions nouvelles n'avaient pas eu le temps de s'affermir ; elles paraissaient exagérées ; l'ancien régime se révolta contre le nouveau et elles furent détruites ; ce n'est qu'après plusieurs siècles qu'elles purent s'établir et régner à leur tour. La chute de la noblesse et l'établissement du pouvoir royal absolu n'eurent lieu qu'en 1660. On brûla les sorcières jusqu'à la fin du dix-septième siècle, comme en France. Les paysans ne furent émancipés qu'en 1788, et l'enseignement ne devint populaire qu'en 1814.

Frédéric Ier et Gustave Wasa furent élus rois la même année (1523), l'un de Danemark et de Norwége, l'autre de Suède. Ce fut la dernière dissolution de l'union de Calmar. Cette union n'avait pas réalisé le plan de Marguerite : la fusion des Suédois et des Danois ; elle eut, il est vrai, pour résultat de fortifier en ces deux peuples le sentiment national, mais elle contribua aussi à développer cette haine invétérée qui fit que, pendant plusieurs siècles, ils servirent de jouet aux intrigues étrangères et perdirent leurs forces dans des guerres sanglantes et inutiles. La Norwége resta unie au Danemark jusqu'en 1814, époque où elle en fut détachée par la violence étrangère ; du reste elle était faible quand elle entra dans l'*Union*, et, pendant la période qui s'étend de 1397 à 1660, on peut la considérer comme une province vassale dont le gouvernement était entre les mains de la noblesse danoise.

Après la chute de Christian II, la puissance de la noblesse, qui avait été si fortement ébranlée, ne sembla que mieux affermie. Elle s'appuyait sur la richesse, les priviléges, la possession de l'administration et de la plus grande partie des revenus de l'État. Les grandes propriétés de l'Église appartenaient aux nobles et il fut décrété que les nobles seuls pourraient être investis des grandes dignités sacerdotales.

Durant l'*Union*, les rois étant obligés d'être tantôt dans un pays, tantôt dans un autre, laissèrent forcément la direction des affaires au Rigsraad qui repré-

sentait la noblesse et le clergé supérieur ; l'autorité de ce tribunal s'augmenta donc de plus en plus. C'est à lui que furent confiées l'élection du roi et la rédaction des capitulations ; tout acte important dépendait de son consentement ; il s'institua juge des différends entre le roi et la noblesse, et dans les capitulations de Jean, de Christian II et de Frédéric Ier, il donna aux sujets le droit d'insurrection si les rois violaient leurs serments. Les assemblées générales n'avaient lieu que très-rarement.

Cependant la bourgeoisie avait pu acquérir une certaine importance, surtout celle de Copenhague. Cette ville était devenue la capitale depuis le milieu du quinzième siècle, et ses habitants s'étaient très-attachés à Christian qui les avait fortement protégés contre les classes privilégiées.

Le sort des paysans était devenu très-dur ; autrefois les biens des nobles consistaient en fermes nombreuses mais dispersées; pendant l'*Union*, on les avait rassemblées en grandes propriétés cultivées par la corvée des paysans, et situées autour d'un domaine principal. A force de priviléges, le seigneur était devenu roi dans son fief. Lorsqu'on eut aboli les lois de Christian II, le servage fut complétement rétabli dans les îles. Il y avait certainement dans ces îles, et encore plus en Jutland, un grand nombre de propriétaires fonciers, mais les seigneurs les opprimaient et ils payaient plus d'impôts que les fermiers.

Pour subvenir aux frais de ses guerres, Christian

avait accablé les paysans de lourds impôts ; ils ne s'émurent donc pas en sa faveur quand il fut détrôné ; ils espéraient voir les charges abolies : l'événement ne tarda pas à montrer leur erreur. A ce propos, la chanson de l'épervier exprime la douleur du peuple : elle raconte comment le vieil aigle protégea les petits oiseaux et frappa l'épervier orgueilleux et cruel, et comment l'armée des éperviers chassa l'aigle de son royaume :

« L'épervier se tient au sommet du chêne, il étend ses ailes.

« Tous les petits oiseaux du bois souffrent ; tous les petits oiseaux sont silencieux ; ils tremblent ; ils ont perdu leur belle voix ; ce n'est que Dieu qui pourra la leur rendre.

« Que Dieu soit avec le pauvre aigle qui vole sur la lande inculte, et ne peut trouver un abri pour bâtir son nid. »

Sous Frédéric Ier, la réforme se propagea rapidement en Danemark ; le clergé se montra sans force ; il ne se trouva aucun homme de talent pour défendre le catholicisme, et le peuple s'abandonnait au courant. La doctrine nouvelle pénétra donc sans grand obstacle et sans avoir besoin de sang répandu ; mais elle fut le principe d'une grande révolution dans les idées sociales, plus encore peut-être que dans les idées religieuses.

III

TEMPS MODERNES.

La mort de Frédéric Ier fut le signal d'une guerre sanglante qui dura trois ans : ce fut *la guerre du comte*. On le voit clairement, ce fut une lutte entre les ordres inférieurs et les ordres supérieurs. Les vilains voulaient délivrer et rétablir Christian II ; ils étaient secourus par la ville de Lübeck qui combattait pour assurer dans la mer Baltique sa puissance commerciale menacée par les Hollandais. Pour la conservation de leurs intérêts, les évêques nobles se virent obligés de consentir à l'élection d'un roi luthérien, Christian III.

Ce prince n'entra à Copenhague qu'après un an de siége ; il traita sévèrement les paysans et les bourgeois ainsi que le clergé catholique. En effet, après la guerre, Christian emprisonna tous les évêques, et établit le luthéranisme par une diète à Copenhague (1536). La religion d'État, ayant le roi pour chef, ne fut plus qu'une religion; elle perdit tout pouvoir politique. La plus grande partie des biens ecclésiastiques fut sécularisée au profit des seigneurs.

Depuis lors la noblesse fut toute-puissante. Il est vrai de dire que beaucoup de ses membres se distinguèrent comme diplomates, comme capitaines et même

comme savants ; le grand astronome Tycho-Brahé était un gentilhomme. C'est grâce aux châtelaines de ce temps que la littérature danoise est encore si riche en *Kjaempeviser*, chansons qui racontent toute la vie du moyen âge, ses anciennes légendes, ses croyances, ses mœurs dans la famille, et la cause des événements historiques.

Depuis 1479, Copenhague avait une université ; mais cette université ne se développa guère que depuis 1536, époque où elle fut richement dotée par Christian III. C'est en 1493 que parut le premier livre imprimé en Danemark.

Malheureusement quelques-uns seulement jouissaient de l'enseignement donné ; la domination d'une seule classe était peu favorable au développement général du peuple.

Du reste les priviléges exagérés de la noblesse lui devinrent nuisibles ; et ce fut justice. Sa richesse et sa puissance détruisirent son énergie et affaiblirent sa force morale ; l'intempérance fit périr chaque famille l'une après l'autre, si bien que cet ordre, jadis si nombreux, ne fut bientôt plus qu'une caste réduite à quelques centaines d'individus.

Quant à la bourgeoisie, elle souffrit beaucoup de son abaissement et des avantages accordés à la noblesse. En revanche, elle fut délivrée de la pression étrangère. En effet, après la découverte de l'Amérique et de la route des Indes, les villes hanséatiques perdirent leur influence et leur pouvoir ; les Hollandais et les

Anglais en héritèrent, il est vrai; cependant les trois royaumes du Nord purent alors améliorer leur situation par leur activité et leur commerce intérieur.

Christian IV s'appliqua fort au développement du commerce : il fit venir des étrangers pour enseigner l'industrie, construisit une foule de fabriques de différents genres qui furent le principe de l'industrie nationale, créa des compagnies de commerce, acheta dans les Indes la ville de Tranquebar, qu'on revendit aux Anglais en 1845, et enrichit le Danemark d'une flotte considérable qui protégea la navigation. Durant la première moitié de son règne, on vit régner une aisance qui le mit en état de bâtir plusieurs villes: Christiania, aujourd'hui la capitale de la Norwége, Glückstadt en Holstein, et plusieurs autres, les châteaux magnifiques de Frédériksborg et de Rosenborg, et une foule de monuments publics.

De 1536 à 1625, il y eut peu de guerres. Frédéric II conquit le Dithmarn (1559) et soutint une guerre de sept ans (1563-1570) contre les fils de Gustave Wasa, Eric XIV et Jean III. Christian IV fit la guerre de Calmar contre Charles IX et Gustave-Adolphe (1611-1613).

Malgré cette paix si longue, le sort des paysans empirait toujours. Le nombre des propriétaires fonciers diminua, particulièrement en Jutland où presque tous ceux d'entre eux qui avaient pris part à la *guerre du comte* perdirent leurs terres. La situation des fermiers devenait de moins en moins supportable, la corvée

allant toujours en croissant. Il n'est donc pas étrange que le pays s'appauvrissait, malgré la légèreté des impôts, et que l'amour de la patrie n'était pas bien ardent chez ces hommes opprimés.

Il y a aussi un contraste douloureux entre l'activité infatigable du roi et la mollesse des nobles qui faisaient tout contre l'accroissement du pouvoir royal, n'ayant d'autre souci que la conservation de leurs priviléges. Et voilà pourquoi le Danemark offre quelques points de ressemblance avec la Pologne. Et toujours, quand l'État était en péril, la question du Sleswig y était pour quelque chose.

Les rois étant éligibles, le Danemark ne pouvait se diviser, mais les monarques de la famile d'Oldenbourg avaient pris les habitudes allemandes ; ils partageaient le fief danois du Sleswig comme le fief allemand du Holstein entre des branches différentes. Par toutes ces divisions on fit une multitude de parts, mais outre la part royale, il n'y avait que celle de la ligne de Gottorp qui fût considérable. Dans cette famille on introduisit le droit d'aînesse, on réunit en une principauté les possessions qu'on avait en Sleswig et en Holstein, ce qui fit renaître les anciennes querelles des rois et des ducs de la famille d'Abel.

Pendant la guerre de trente ans, Christian IV fut entraîné, comme duc de Holstein, d'abord contre Ferdinand II (1625-1627), puis contre la Suède (1643-45).

Tilly et Wallenstein d'abord, puis Torstenson « *le foudre suédois* » envahirent toute la péninsule jut-

landaise ; et chaque fois les ducs de Gottorp abandonnèrent le roi.

Les Hollandais, dont la puissance maritime était si grande, étaient irrités contre le Danemark ; le péage du Sund en était la cause. Ils se joignirent donc aux Suédois. Tout était perdu, mais il restait une ressource, la flotte ; elle était encore excellente, et le roi la conduisait avec bravoure et habileté.

A la bataille de Femern, Christian fut grièvement blessé ; il perdit un œil et plusieurs dents, mais n'en continua pas moins à commander, debout sur le pont, jusqu'à ce que les ennemis se fussent retirés.

Pour obtenir la paix, il dut faire à la Hollande des concessions sous le rapport du commerce, et céder quelques provinces à la Suède (1645). Il mourut accablé de chagrin, après un règne de soixante ans, dont huit s'étaient passés sous une régence.

Le fils aîné de Christian IV étant mort quelque temps avant son père, le trône se trouva sans héritier.

La noblesse profita de cette occasion pour imposer au plus jeune fils de Christian, à Frédéric III, une capitulation des moins avantageuses. Cependant la domination despotique d'une seule classe parut bientôt insupportable. Le roi, profitant du désaccord qui régnait entre les nobles, prit en main la direction de toutes les affaires, sans prendre avis du *Risgraad* ; mais les nobles occupaient les emplois les plus lucratifs et refusaient de payer taxes et impôts.

Évidemment la constitution devait être changée,

mais l'État avait été tellement affaibli, qu'il avait failli succomber à cette époque.

Tant que la fortune se montra défavorable au Danemark, la Suède s'éleva au rang de grande puissance ; à la Finlande qu'elle possédait depuis longtemps elle joignit Ingermanland, Esthland, et la Livonie qu'elle enleva à la Russie et à la Pologne, une partie de la Poméranie, Brême et Verden en Allemagne. Gustave-Adolphe avait fait de la Suède la protectrice des luthériens allemands ; Christian avait voulu, mais en vain, faire jouer le même rôle au Danemark.

Tous les pays voisins furent saisis de crainte lorsqu'ils virent Charles X (Gustave) conquérir la Pologne en une campagne.

A l'instigation de la Hollande, Frédéric III lui déclara la guerre ; mais Charles voyant sa dernière conquête menacée par une insurrection générale des Polonais et par l'envie des nations voisines, se résolut à se dessaisir de sa proie et à la remplacer par quelques provinces danoises. Avec une activité extraordinaire, il traversa l'Allemagne septentrionale ; une armée admirablement disciplinée pénétra dans le Jutland. Le froid était d'une rigueur extrême ; les eaux qui séparent entre elles les îles danoises, étaient congelées ; Charles passa sur les glaces et arriva à Seeland qu'il trouva sans défense.

Par le traité de Roskild (1658), il obtint la moitié de la Norwége, plus du tiers du Danemark, toutes les provinces situées à l'est du Sund, la Scanie, le Hal-

land, le Blekingen, Born holm et douze vaisseaux de guerre. Les ducs de Gottorp et leurs descendants mâles étaient déclarés indépendants de la couronne danoise.

Charles-Gustave n'avait rencontré en Danemark ni l'amour de la patrie, ni l'énergie et la volonté nécessaires aux sacrifices. Il conçut donc le dessein de s'emparer, par un coup de main hardi, du reste du pays, et, en août 1658, il débarqua brusquement en Seeland.

Mais il se trompa. Quand Frédéric III eut informé les bourgeois de Copenhague de cette action perfide, et déclaré qu'il ne fuirait pas, mais « *qu'il mourrait dans son nid* », les bourgeois lui répondirent qu'ils étaient prêts à sacrifier leur fortune et leur vie. Tous les hommes prirent les armes ; tous, même les femmes, tous, quelle que fût leur condition, se mirent au travail pour relever et rétablir les forteresses qui tombaient en ruines.

Arrivé devant Copenhague, Charles-Gustave trouva les faubourgs en flammes.

Il mit le siége devant la ville, mais il y perdit beaucoup de ses gens, et, durant ce temps, la Hollande se préparait. Ce pays avait abandonné le Danemark dans la première guerre ; mais, craignant maintenant que la Suède ne vînt à s'emparer des deux bords du Sund, elle envoya une flotte qui battit les vaisseaux suédois et secourut les assiégés. Charles voulut alors donner l'assaut, mais il fut repoussé avec perte. Les Suédois

étaient encore battus sur les autres points ; on leur enlevait les petites villes et les îles qu'ils avaient prises sans résistance deux ans auparavant, et qui maintenant leur coûtaient cher. Les provinces norwégiennes se soulevèrent et, avec l'aide des troupes de l'électeur de Brandebourg, elles chassèrent les conquérants. Le Jutland et la Fionie leur furent aussi enlevés.

Mais la politique européenne et l'intervention des grandes puissances firent que la paix de Copenhague (1660) confirma la cession de la Scanie, de Halland et de Blekingen et l'indépendance des ducs de Gottorp.

C'était à l'aristocratie qu'on imputait tous ces malheurs ; les esprits s'émurent contre elle tandis que le roi et la reine avaient gagné l'affection du peuple entier.

On convoqua une diète à Copenhague ; malgré la ruine du royaume, la noblesse y défendit rigoureusement ses priviléges ; mais le clergé s'unit à la bourgeoisie, et ces deux ordres déclarèrent que désormais la couronne serait héréditaire.

La noblesse désunie, sans moyens de résistance et effrayée, céda. La capitulation fut déchirée, et l'on chargea le roi de rédiger une nouvelle constitution, pour le bien-être de toute la nation. Le roi en profita pour se poser en monarque absolu, ce à quoi la bourgeoisie ne s'était pas attendue. Il fit signer les nobles, les prêtres, les magistrats des villes, et s'assura le pouvoir par une armée permanente.

Une loi générale, appelée loi royale, adopta quelques changements partiels ; elle fut rédigée par ce Schumacher qui commença, sous Frédéric III, sa brillante mais courte carrière. Schumacher, plus connu sous le nom de Griffenfeld qu'il porta après avoir été anobli par Christian V, était d'origine bourgeoise, fils d'un marchand de vin de Copenhague. Frédéric III avait été frappé de ses brillantes qualités et l'avait pris à son service. Sous Christian V, il arriva en quatre ans aux plus hautes dignités.

Il conduisit avec succès la politique danoise et passait pour l'un des plus habiles diplomates de son temps. Mais ses nombreux ennemis formèrent une cabale qui le renversa, et il dut passer de nombreuses années dans une rude captivité.

La loi royale fut signée par Frédéric III, mais tenue secrète jusqu'à sa mort. Au couronnement de Christian V, on en fit pour la première fois lecture publique. Voici quelques dispositions de ce Code important :

La royauté était déclarée héréditaire dans la ligne féminine comme dans la ligne masculine. Les pouvoirs exécutifs, judiciaires et législatifs étaient confiés au roi. Le roi, placé au-dessus de toute loi humaine, ne se reconnaissait d'autres juges que Dieu, dans les affaires ecclésiastiques et civiles ; seulement il était tenu de suivre la religion protestante, de résider en Danemark et de respecter l'intégrité du royaume. Il pouvait faire la guerre et lever les impôts comme il lui plaisait.

La monarchie absolue, qui fut la forme du gouvernement en Danemark, depuis 1660 jusqu'en 1849, avait à remplir de grands devoirs.

Le pays se trouvait dans un état déplorable : les Danois étaient en désaccord ; à l'extérieur, on n'avait point d'alliés fidèles; de plus, les moyens de défense étaient presque nuls. Pour ne pas succomber, il fallait concentrer toutes les forces ; on les concentra dans la main du roi. On y gagna la sécurité intérieure, qui ne fut plus troublée jusqu'en 1848, l'année de toutes les révolutions européennes.

Le code de Christian V soumit aux mêmes lois tout le pays, dont on fit le cadastre pour lever les impôts d'une façon plus équitable ; l'administration entière fut transformée, et les gens de toute classe eurent droit aux emplois de l'État, emplois réglés par une hiérarchie sévère.

Dans les finances, les revenus trop considérables des magistrats supérieurs furent retranchés au profit du fisc, et les appointements furent beaucoup réduits.

La noblesse dut payer sa part d'impôts. Cette classe, qui depuis quelque temps avait commencé à dégénérer, se mêla dès lors aux autres et bientôt disparut presque complétement.

Mais les rois, à l'exemple de Louis XIV, voulurent tenir une cour riche et magnifique; aussi les finances étaient-elles en mauvais état, et les impôts onéreux ; il en résulta que le Danemark suivit en politique la marche des puissances qui pouvaient fournir des subsides.

En 1671, on institua une nouvelle noblesse. Il n'y avait eu jusqu'alors en Danemark ni comtes, ni barons. On accorda de grands priviléges à cette noblesse.

On en forma également une de robe ; on donnait à ceux qui en faisaient partie certains droits et un certain rang dans les emplois, pour élever les serviteurs du roi au-dessus du commun du peuple.

De cette façon, on forma une bureaucratie qui gouverna le pays immédiatement sous le roi.

Aucun des rois de cette époque ne se distingua par de grandes qualités. Mais Frédéric III, Christian V, Frédéric IV et Christian VI, princes de caractères très-différents, il est vrai, furent des hommes honnêtes , ayant à cœur le bien du peuple , et qui n'abusèrent que très-rarement du pouvoir. Malheureusement , ils étaient allemands , recevaient une éducation allemande, aimaient la langue allemande et les idées allemandes.

Du reste, on vit à cette époque l'Angleterre gouvernée par des princes allemands qui étaient en même temps électeurs de Hanovre, comme les rois de Danemark étaient ducs de Holstein. Ce fait eut une grande influence sur la politique du gouvernement anglais, mais le peuple anglais était tellement au-dessus du peuple allemand, qu'il exclua facilement les Allemands de l'administration et du régime intérieur, tandis que, en Danemark, l'étranger avait accès partout.

Les rois reconnaissaient qu'ils étaient redevables au peuple du pouvoir absolu, mais ils savaient aussi qu'ils le possédaient grâce à un coup d'État, et non point par un libre accord. Redoutant l'ancienne noblesse, dont ils se défiaient sans motif, ils ne se confiaient qu'aux Allemands, qu'ils se plaisaient à réunir autour d'eux; il y en avait à la cour, dans la nouvelle noblesse, dans l'administration, partout enfin. L'armée devint allemande, les soldats danois furent mêlés à des soldats allemands. La haute société ne parlait qu'en allemand; savoir cette langue donnait bon ton; avec elle, toutes les positions devenaient accessibles, et ceux qui en cherchaient une et qui voulaient paraître hommes de bonne compagnie *germanisaient* leurs noms et leur langage.

Parmi les étrangers, il se trouva, il est vrai, des individus qui rendirent service au pays, comme les deux Bernstorfs; mais ce système général devint très-funeste à la nationalité et prépara bien des malheurs.

Il aurait fallu une longue paix pour tirer le pays de la pauvreté dans laquelle il était plongé en 1660. Jusqu'en 1727, il n'y eut que des guerres dans les intervallesdesquelles on ne cessa de se tenir sous les armes.

Ce fut une longue crise dans laquelle l'inimitié des ducs de Gottorp et de la Suède menacèrent plusieurs fois le royaume de ruine.

Le Danemark ne put jamais non plus se consoler de la perte de la Scanie et d'une partie du Sleswig.

Pendant les guerres de 1676 à 1679, de 1700, 1709 à 1720, on fit preuve d'une force inattendue. Les Suédois étaient souvent victorieux sur terre, mais presque toujours battus sur mer. La marine danoise, qui fut toujours plus exclusivement indigène que l'armée, se couvrit de gloire, grâce surtout à deux hommes : Niels Juel, un des plus grands amiraux du dix-septième siècle et Tordenskjold, le Duguay-Trouin du Danemark, dont la ruse et l'audace égalaient celles des plus intelligents et des plus hardis chefs normands d'autrefois.

La Scanie fut perdue pour toujours. En 1676, les habitants de ce pays se soulevèrent, lors de l'invasion du roi de Danemark. La paix conclue, on s'efforça par tous les moyens possibles de les rendre Suédois, par la religion, par l'instruction, par l'administration, et, lorsqu'ils eurent, comme les soldats de Charles XII, partagé la gloire et les malheurs de la Suède, lorsque la nouvelle tentative faite par le Danemark de recouvrer la Scanie eut échoué (1709), la vieille patrie fut oubliée pour la nouvelle, et la Scanie se fondit avec la Suède.

Après beaucoup de vicissitudes, on réunit à la couronne danoise la contrée du Sleswig qui appartenait aux ducs de Gottorp. Malheureusement un gouvernement si imbu des mœurs allemandes et qui dirigeait en même temps un pays allemand, ne pouvait concevoir la nécessité de protéger et de conserver la nationalité danoise. En haine du Danemark, les ducs de

Gottorp avaient écarté tout ce qui pouvait venir de cette nation : le gouvernement royal laissa subsister toutes les institutions des ducs, et, dans beaucoup de contrées dont les habitants parlaient danois, la langue de l'Église, de l'administration, de la justice resta allemande.

Maintenant, il nous faut apprécier les résultats donnés par les relations du Danemark avec la Norwége. Ils furent un des bienfaits de la monarchie absolue ; en effet, en réunissant toutes les provinces directement sous la couronne, et en supprimant la domination de la noblesse en Norwége, les deux pays purent se développer sans haine mutuelle.

Depuis Christian IV, la Norwége n'était plus si faible; ce roi avait cherché à augmenter ses sources de richesses, et, chaque année, il avait parcouru son royaume pour veiller à tout et se rendre compte de tout.

Les Norwégiens partageaient la gloire acquise à l'ombre du drapeau commun, comme ils supportaient leur part des malheurs et des charges de la monarchie.

Mais, plus encore que le secours qu'ils fournirent dans les affaires politiques, il faut considérer ce qu'ils firent pour le développement du sentiment national.

De même origine, les habitants des deux royaumes parlaient primitivement le danois. Leurs langues différèrent plus tard, mais elles se rapprochèrent à l'époque de l'*Union*, et même avant. Depuis ce temps leur littérature fut commune.

Bien qu'il y eût certainement des écrivains et des poëtes avant cette époque, la grande littérature ne parut qu'avec Holberg. Le Plaute, le Molière du Nord naquit et resta pendant son enfance en Norwége, mais il passa la plus grande partie de sa vie en Danemark où il fit ces comédies qui corrigent par le ridicule les travers du temps, ces comédies si puissantes qui seront admirées tant que vivra la langue scandinave.

La littérature des deux peuples devint dès lors encore plus étroitement unie ; née du sentiment national, elle le réveillait et le fortifiait.

La paix régna sous Christian VI, Frédéric V et Christian VII. — Les ducs de Gottorp étaient favorisés en Russie où un membre de leur famille arriva même au trône (Paul III). — Plusieurs fois le Danemark fut contraint de faire de grands armements, ce qui endommagea ses finances, mais on évita de faire la guerre, et même à la fin, par les traités de 1767 et 1773, on obtint de droit non-seulement tout le Sleswig mais encore le Holstein, en échange du duché d'Oldenbourg.

Bientôt on put constater les heureux effets de la paix. Tandis que l'Europe était en proie à des guerres sanglantes, les forces maritimes du Danemark se développaient rapidement par le cabotage, surtout dans les Indes et dans la Méditerranée, si bien qu'elles n'étaient à la fin surpassées que par celles des Anglais et des Américains.

Les tentatives que fit le gouvernement, à l'exemple de Colbert, pour créer une grande industrie ne réussirent pas autant. Deux choses empêchaient l'expansion de l'intelligence et de l'activité du peuple : la pression antérieure d'une nationalité étrangère, pression que nous avons précédemment signalée, et la misère des paysans. Cette misère fut à son comble pendant le dix-huitième siècle. On pouvait croire que la monarchie absolue se serait intéressée au sort des paysans, mais elle ne le fit guère que cent ans après son établissement.

Sous le règne de Christian V, plus du cinquième des terres de la couronne étaient désertes ; le reste du territoire était encore plus abandonné. Frédéric IV avait établi une milice qui contraignit tous les paysans du royaume à rester attachés au sol où ils étaient nés. C'étaient les seigneurs qui étaient chargés de lever les troupes. On infligeait des punitions sévères aux hommes qui fuyaient leur domaine avant d'avoir servi dans l'armée.

Le paysan ne put jamais avoir du temps à sa disposition, car la corvée dépendait entièrement de la volonté du seigneur et du bailli, qui pouvaient soumettre à des châtiments corporels ceux qu'ils trouvaient négligents. Le fermier n'était jamais assuré de la possession continue de sa ferme, quand bien même il la faisait prospérer par son activité, car le seigneur pouvait la lui ôter.

Quand le seigneur était favorable au tenancier,

celui-ci n'en profitait guère pour l'amélioration de ses cultures, car les champs étaient toujours labourés par tout le village en commun et la foule, attachée à la routine, se défie des innovations.

Le prix des blés était élevé, grâce à la défense d'importation et au monopole d'exportation en Norwége.

Tout ce système était établi pour assurer des revenus aux seigneurs par le travail des paysans, mais le résultat en était déplorable. Bien souvent le propriétaire était contraint de fournir aux paysans de la semence et des chevaux pour que le domaine ne tombât point complétement en ruine, et la valeur des terres devenait naturellement insignifiante.

Les forces du pays n'étant plus absorbées dans des guerres continuelles, elles furent entraînées surtout en deux courants ; l'un allait au développement de la langue et de la nationalité ; l'autre, à des réformes et particulièrement à l'émancipation des paysans. La littérature servit à étendre l'un et l'autre, surtout lorsque fut abolie la censure pour les ouvrages d'économie politique et sociale. Les deux ministres qui gouvernèrent le pays sous le règne de Christian VII, durant la démence du roi, représentent bien ces deux courants.

Christian VII n'avait que dix-sept ans lorsqu'il monta sur le trône (1766). Deux ans après son avénement, il entreprit un voyage qui eut de graves conséquences pour le Danemark. Il en ramena un nouveau favori, Struensée, médecin allemand. Par son

esprit et sa conversation brillante, Struensée avait réussi à séduire le roi et la reine, la belle Caroline-Mathilde, sœur du roi d'Angleterre, George II. Bientôt il arriva aux plus hautes dignités, et, au mois de juillet 1771, un ordre du roi le nomma ministre de cabinet et décida que toutes les branches de l'administration lui seraient soumises, sans que la signature du roi fût nécessaire. Il usa du pouvoir en introduisant une foule de réformes. Il diminua les corvées, établit la liberté de la presse, amoindrit les impôts, simplifia la procédure, encouragea l'industrie nationale, et apporta des modifications dans chacune des branches de l'administration. Mais de même qu'il est l'homme des réformes, il est aussi l'homme de la langue et des mœurs allemandes. Toute pétition devait être écrite en allemand ; la langue allemande fut la langue officielle.

Le ministère de Struensée ne fut pas de longue durée. Ses nombreux ennemis, parmi lesquels était la reine mère, formèrent une cabale contre lui ; on s'empara de sa personne et l'on força le roi à signer l'arrestation de la reine (1). Après un jugement dérisoire, il fut décapité. Le divorce fut déclaré entre le roi et la reine, qui mourut quelques années après.

Le ministre Guldberg, qui gouverna jusqu'en 1784, n'était point du tout partisan des réformes ; il disait volontiers : « Si l'on ôte les chaînes des paysans, le

(1) On l'accusait d'entretenir un commerce criminel avec Struensée.

royaume tremblera jusque dans ses fondements. » Mais c'était un Danois ; il fit élever le prince royal dans les mœurs danoises et, par une loi, il défendit de confier à des étrangers les charges de l'administration.

A l'âge de dix-sept ans, le prince royal prit en main les rênes du gouvernement et commença par congédier le ministère Guldberg. Il était de mœurs simples, consciencieux, grand travailleur et plein d'humanité. Le Danemark lui doit l'émancipation des paysans, événement heureux pour le pays. Il était jeune, il est vrai, et d'autres le poussèrent à cet acte, particulièrement le comte de Bernstorf, le comte de Reventlov et Christian Colbjoernsen, mais il y mit un zèle que les années ne purent attiédir.

Le servage fut aboli en 1788 ; la corvée et la dîme furent modifiées ; l'importation des blés fut permise, mais l'exportation en fut interdite jusqu'en 1820.

Ces réformes amenèrent un changement total dans l'agriculture. Les terres des villages, qui, depuis un temps très-reculé, avaient été cultivées en commun, furent partagées entre les paysans ; et l'abolition de cet ancien usage amena graduellement un puissant développement dans les ressources du pays, ce qui lui permit de supporter les secousses terribles qu'il devait ressentir plus tard.

Dès 1788, le roi, guidé par son esprit d'humanité, permit aux Israélites d'entrer librement dans les corporations ; un peu plus tard (1814), il augmenta beau-

coup leurs droits et les autorisa même à prendre part à l'administration municipale.

Il fut le premier prince qui défendit la traite des nègres (1792) ; mais l'esclavage subsista cependant aux Antilles danoises jusqu'en 1848.

L'habile et honnête ministre Bernstorf, en gardant strictement la neutralité, avait su maintenir longtemps le Danemark dans une paix qui lui fut très-profitable, mais il mourut en 1797, alors que la guerre que faisaient à la République française l'Angleterre et ses alliés, sévissait avec le plus d'acharnement.

Les deux puissances belligérantes traitaient sans scrupules ceux qui ne s'alliaient pas avec elles. La possession d'une grande flotte était sans doute pour le Danemark un puissant moyen de protection, mais c'était en même temps un péril, car tous les grands États réclamaient en guerre l'assistance de cette flotte.

Les menaces de l'empereur de Russie, Paul, qui, après avoir été l'allié de l'Angleterre se tournait contre elle, contraignirent le Danemark à entrer dans une ligue qui devait défendre les droits de la navigation neutre contre la Grande-Bretagne qui ne voulait point les reconnaître. Le gouvernement anglais prit alors une brusque décision. Il envoya une escadre de dix-sept vaisseaux de haut bord et de trente frégates. L'amiral Parker et le célèbre Nelson en avaient le commandement. On devait forcer les membres de la ligue — la Russie, la Suède, la Prusse et le Danemark — à manquer chacun l'un après l'autre à leurs engagements.

La flotte britannique entra dans le Sund. La bataille fut livrée le 2 avril 1801. La ligne des vaisseaux de défense rangés dans la rade de Copenhague, était protégée par deux batteries fixes. De nombreux bancs de sable rendaient les abords difficiles.

Une foule de jeunes gens qui n'avaient jamais été en mer furent rassemblés à la hâte pour soutenir l'attaque. Sur quelques vaisseaux, l'équipage n'avait eu qu'un seul jour d'exercice. Mais tout le monde était plein d'ardeur et d'enthousiasme dans l'idée de combattre pour le pays et le drapeau.

Nelson attaqua ; ses soldats étaient plus nombreux et mieux exercés, ses canons d'un plus fort calibre, ses officiers habitués à remporter des victoires sur des adversaires autrement redoutables.

La bataille dura de 10 heures du matin à 3 heures du soir. La lutte fut sanglante.

Nelson avait promis à Parker de faire cesser en une heure le feu des Danois; l'amiral trouva cette heure singulièrement longue. Deux heures et demie s'étaient déjà écoulées, le feu ne ralentissait pas, trois vaisseaux anglais avaient échoué, plusieurs étaient fort maltraités. Nelson envoya dire au prince royal que si les Danois ne cessaient pas à l'instant, il ferait sauter avec leurs équipages les vaisseaux qui avaient amené pavillon.

Le prince intimidé céda ; encore quelques instants et la flotte de Nelson était presque détruite.

Le lendemain, on entama les négociations. Les hos-

tilités cessèrent, car la mort du czar Paul, assassiné récemment, dissolvait la ligue. Mais le sang répandu ne fut pas inutile au Danemark. Cette bataille si glorieusement soutenue contre un adversaire redoutable, avait vivement exalté le sentiment patriotique et contribua au développement intérieur de la nation.

Six ans plus tard, l'Angleterre, ayant appris que l'empereur Napoléon et le czar Alexandre Ier réclamaient l'alliance de la flotte danoise pour la diriger contre elle, envoya des vaisseaux de guerre et une armée en Danemark. Les Anglais, reçus avec bienveillance, demandèrent qu'on leur livrât la flotte jusqu'à ce que la paix fût conclue. Cette proposition fut rejetée comme contraire à l'honneur national. L'armée anglaise débarqua alors sous Copenhague. La ville n'était défendue que par un rempart qui tombait en ruine. Les troupes étaient peu nombreuses en Seeland, car le prince royal, ne se doutant point des intentions hostiles de l'Angleterre, avait rassemblé toute son armée en Holstein pour protéger les frontières durant la lutte de Napoléon contre la Prusse et la Russie.

Copenhague fut bombardée; une grande partie de la ville fut réduite en cendres. La guerre n'avait même pas été déclarée.

On fut donc contraint de livrer la flotte. Mais de plus les Anglais avaient aussi ruiné le commerce danois et norwégien en capturant quelques centaines de navires richement chargés qui, la guerre n'étant

point déclarée, ignoraient que les Anglais leur fussent hostiles et ne cherchaient pas à les éviter.

Le Danemark s'unit donc à la France contre l'Angleterre, et fit subir de grandes pertes au commerce anglais en lançant une foule de vaisseaux corsaires.

Mais son propre commerce eut aussi beaucoup à souffrir. Lorsque la campagne de Russie et la bataille de Leipsick eurent brisé le pouvoir de l'empereur français, ses fidèles alliés eurent à subir de dures représailles.

Alexandre Ier avait déclaré qu'il ne remettrait pas l'épée au fourreau avant d'avoir puni l'Angleterre de sa déloyauté (1807) ; mais en 1812, sans avoir rien fait pour tenir sa promesse et sans que le Danemark eût témoigné la moindre intention hostile à son égard, il promit la Norwége au prince royal de Suède, Charles-Jean (autrefois général Bernadotte), pour obtenir son alliance dans la lutte contre l'empire français.

Après la bataille de Leipsick, Charles-Jean, à la tête d'une armée composée de Suédois, de Russes et d'Allemands, pénétra en Holstein, et Frédéric VI, entouré par ses ennemis, dut céder la Norwége par la paix de Kiel (1814). Les Danois en furent violemment affligés ; cependant on peut dire que ce ne fut pas un malheur réel. La Norwége avait obtenu un tel accroissement qu'elle aurait bientôt considéré sa dépendance comme une honte et un joug.

On peut imputer en grande partie à Frédéric VI la perte de la Norwége, la ruine du commerce et de la

marine. C'était un homme honnête ; partout où le sentiment du devoir suffisait, il remplissait bien sa mission ; mais il manquait de la prudence, du sang-froid et de l'activité nécessaires pour sortir sain et sauf des conjonctures politiques difficiles. Cependant il faut considérer qu'il n'y eut à cette époque que deux nations qui y réussirent, la Russie et l'Angleterre, et elles étaient singulièrement favorisées par leur situation. En outre, le Danemark fut trahi par celui en qui il avait cru trouver un ami. Frédéric sut aussi mettre la flotte et l'armée en bon état, mais il ne sut pas en profiter à propos.

Le bien-être du Danemark fut anéanti par toutes ces calamités. La dette publique avait atteint un tel chiffre que l'État fit banqueroute en 1813. Sur six cent cinquante millions de francs émis en billets de banque, l'État ne put rembourser qu'un dixième, et cela en papier nouveau dont la valeur baissa rapidement. La dette publique restait de trois cent vingt à trois cent soixante-dix millions de francs.

La perte des vaisseaux et de la Norwége, qui fournissait d'excellents matelots, avait ruiné le commerce ; ajoutez à cela qu'on ne vendait plus les produits indigènes, et que, grâce à la paix générale, on trouva des concurrents dans tous les pays.

La pénurie était si grande qu'on ne put guère introduire des améliorations dans l'agriculture. Il arriva même que quelques-uns, ne pouvant payer les impôts, cédaient leurs propriétés à qui voulait les solder.

Cependant peu à peu la paix produisit ses fruits, et le roi vécut assez longtemps pour voir l'amélioration qui se faisait sentir. Il travailla pour le progrès en supprimant tous les priviléges de la noblesse. La banque reçut une nouvelle constitution et devint indépendante du gouvernement en qualité de banque nationale (1818). Jusqu'en 1845 on fut contraint d'accepter ses billets ; depuis lors, ils devinrent payables à vue en espèces et eurent pleine valeur.

C'est à ce roi qu'on doit l'admirable institution de l'enseignement primaire, grâce à laquelle on trouve peu de gens en Danemark ne sachant point lire, écrire et compter.

Frédéric VI mourut en 1839, après avoir gouverné vingt-quatre ans comme prince-royal régent et trente et un comme roi.

Malgré les calamités et les pertes énormes qu'éprouva le Danemark pendant son règne, il fut très-aimé pour la bonté de son cœur et la sincérité de son caractère. La façon paternelle dont il traitait ses sujets mit fin à l'ancien régime et commença le nouveau.

La monarchie absolue avait donc donné au pays une flotte et une armée qui l'avaient sauvé, une administration bien réglée, une égalité plus juste dans les charges et les priviléges, et la liberté individuelle pour la classe nombreuse des paysans.

Le second progrès du peuple sera l'acquisition d'un droit et d'une liberté politiques incompatibles avec

l'existence de la monarchie absolue ; acquisition que Frédéric lui-même prépara malgré sa conviction sincère qu'il affirmait par ces mots : « Nous seuls savons ce qui est le plus utile à notre peuple. »

En 1834, le roi établit des assemblées qui devaient examiner les propositions du roi, et qui même avaient le droit de prendre l'initiative pour la promulgation de nouvelles lois.

Le progrès aurait donc pu s'opérer peu à peu tranquillement, si les questions nationales n'avaient pas ému les esprits.

Frédéric aimait vivement la nationalité danoise ; c'était un vrai Danois, mais ses sujets allemands ne lui étaient pas moins chers que les autres. Or, les Allemands étaient mécontents de n'être que les égaux des Danois, qu'ils méprisaient souverainement ; ils avaient été les maîtres en Danemark, et ils étaient blessés de la connaissance qu'avait acquise ce pays de sa valeur, par son progrès matériel, par la bataille de 1801, et par la littérature qui commençait à fleurir.

L'ardeur patriotique s'était montrée très-forte chez les Allemands lors du soulèvement général contre Napoléon, et après la victoire qu'on était fier d'avoir remportée sur un tel adversaire. Mais, après le congrès de Vienne, l'Allemagne se trouva partagée entre une trentaine de princes, qui presque tous redoutaient la concession des libertés politiques, qu'ils avaient si généreusement promises pendant la guerre, et cherchaient à arrêter tous les courants, le courant poli-

tique qui allait à la liberté et le courant national qui allait à l'union et à l'unité des peuples germains.

Dans sa déception, l'Allemagne chercha une compensation en se ruant sur un petit peuple voisin.

Le prétexte fut fourni par les princes Augustenborg, qui formaient la branche cadette de la maison d'Oldenbourg. Fils de la sœur de Frédéric VI, ils voyaient avec dépit la couronne passer aux mains du cousin de l'ancien roi, et, au cas où s'éteindrait la descendance de ce cousin, à la maison de Hesse. Désespérant de jamais arriver au trône de Danemark, ils mirent tout leur espoir dans la formation d'un nouvel État, qui serait composé des duchés de Sleswig et de Holstein. Ils proclamèrent leurs droits à ces duchés, au cas où s'éteindrait la descendance masculine du roi. Ils prétendaient que le Sleswig et le Holstein étaient inséparablement unis, en vertu d'un traité conclu en 1460 et de conventions dont quelques-unes étaient très-problématiques, et quelques autres négligées depuis des siècles.

Toutefois il ne faudrait pas attribuer les malheurs du Danemark uniquement à ces princes; nous devons en voir la principale cause dans cette circonstance, déjà indiquée précédemment, que les Allemands avaient dominé pendant des siècles sur le trône danois et dans l'administration danoise.

Depuis 1386, c'étaient les comtes (plus tard les ducs) de Holstein qui étaient en même temps ducs de Sleswig ; ils gouvernaient tant bien que mal les deux

pays, avec l'aide de cette même administration allemande. Cette union fut encore affermie quand, plus tard, quelques petites parties du Holstein furent jointes à de petites parties du Sleswig, sous des princes allemands qui cherchaient à faire de ces possessions de petits États, et qui établissaient partout des pasteurs et des magistrats allemands.

Néanmoins le Sleswig gardait toujours la physionomie d'un pays danois ; c'était toujours la vieille loi danoise qui y était en vigueur, tandis que le Holstein vivait sous le régime de l'empire allemand. Souvent les rois prouvèrent par des actes la vérité de ces mots, inscrits au-dessus de la porte de Rendsborg : *Eydora Romani terminus imperii* (l'Eyder est la frontière de l'empire romain).

Sur cette frontière fut conclu le premier traité historique du Danemark avec Charlemagne (811), et mille ans plus tard, la Confédération germanique refusa de se mêler aux affaires de Sleswig, comme lui étant complétement étrangères.

Mais les mêmes rois danois, qui parlaient allemand et qui prenaient des allemands pour ministres, faisaient aussi gouverner le Sleswig par des allemands et augmentaient ainsi ses relations administratives avec le Holstein.

Cependant, la langue danoise y dominait toujours, excepté dans les villes, dans les contrées les plus méridionales et dans la classe des fonctionnaires.

Il en fut ainsi jusqu'à la fin du siècle dernier. A

cette époque, on établit l'enseignement primaire, mais avec des allemands pour précepteurs et la langue allemande pour enseignement, ce qui rendit le peuple du Sleswig allemand. Et pourtant, malgré la domination prussienne et l'émigration qui eut lieu après le traité de Vienne (1864), plus de la moitié des habitants y parlent encore danois.

En Frédéric VI, on vit un danois monter sur le trône ; mais l'administration des duchés resta allemande. Il avait décrété que la langue de l'Église, de l'enseignement et de la justice serait danoise dans les districts où l'on parlait cette langue ; ces ordonnances furent oubliées dans la chancellerie allemande et restèrent sans effet. Le résultat fut que la plupart des fonctionnaires du Sleswig se sentaient comme unis à ceux du Holstein.

Le Holstein avait fait partie de l'empire jusqu'à sa dissolution (1806), mais il fut dans la même situation que le Luxembourg : le roi de Danemark était membre de la confédération germanique en sa qualité de duc de Holstein.

Le mouvement national de l'Allemagne se propagea donc jusqu'en Holstein, particulièrement grâce aux employés qui avaient étudié à l'Université de Kiel, et qui avaient sans cesse à la bouche leurs phrases favorites : « *Das grosse Vaterland.* » (La grande patrie.) — « *Die sittlich germanische cultur.* » (La moralité des mœurs allemandes.) — «*Die deutsche mission.*» (La mission allemande.)

Les princes d'Augustenborg en profitèrent pour agiter vivement les esprits par les journaux et les brochures.

En même temps ils proclamaient en Allemagne que la population des duchés était une branche de la nation germanique subjuguée par la nation danoise, nation d'une civilisation arriérée.

Le règne de Christian VIII ne fut heureux ni pour lui ni pour ses sujets.

Son avénement au trône avait fait naître des espérances. On avait cru que les libertés nationales allaient être définitivement établies ; on avait pensé que la constitution de la Norwége serait étendue au Danemark.

Christian VIII se contenta de protéger les arts et s'efforça de régner en père de son peuple, mais presque tout son règne fut occupé par des troubles avant-coureurs de la guerre des duchés. L'hostilité des habitants du Sleswig-Holstein envers tout acte de justice fait en faveur de la langue et des populations qui parlaient danois, et la condescendance du gouvernement mirent en émoi le patriotisme danois.

Le roi mourut le 20 janvier 1848, un mois avant cette révolution de février qui, partie de Paris, fit trembler toute l'Europe.

En Allemagne régnait partout une grande agitation ; on voulait l'unité nationale et une constitution libérale. Le mouvement se propagea en Holstein ; avant qu'ils eussent eu occasion de faire valoir leurs prétentions à la fondation de l'État de Sleswig-

Holstein, les princes d'Augustenborg se mirent à la tête d'une révolte.

Sous le prétexte que le jeune roi Frédéric VII, fils de Christian VIII, était retenu prisonnier à Copenhague, le prince de Nœr, parvint à gagner les troupes allemandes de Holstein et de Sleswig ; il établit un gouvernement provisoire et convoqua une chambre.

Cette révolte fut vivement prônée par les Allemands. Des volontaires vinrent offrir leurs services aux révoltés et, à la diète de Francfort, on accorda des siéges aux députés du Sleswig. Cependant M. Krüger, député actuel du nord du Sleswig à la Chambre impériale, et qui était alors le député du Sleswig dans l'assemblée des États, protesta, et des troupes sleswigeoises combattirent avec acharnement, et signèrent cette protestation de leur sang.

Le simple sentiment national n'était pas seulement ce qui poussait les Allemands : ils étaient irrités de se voir dépourvus de flotte, et ils espéraient s'en créer une, grâce à la fondation du nouvel État de Sleswig-Holstein.

On sentit en Danemark le contre-coup de la révolution de février et du mouvement qui régnait en Allemagne. Le 21 mars 1848, les bourgeois se rendirent processionnellement auprès du roi, et le supplièrent de renvoyer les ministres de son père, ces ministres s'étant refusés à toute concession en faveur du libéralisme et de la nationalité. Mais, quand la députation arriva, les ministres étaient déjà congédiés. Pour les remplacer, on choisit des hommes populaires.

Une assemblée constituante fut convoquée : elle devait rédiger une constitution nouvelle. Le roi répondit à des envoyés que lui députait le Sleswig-Holstein, qu'il avait l'intention d'octroyer une constitution libre au duché de Holstein, mais que pour le Sleswig, il n'avait ni le droit, ni la volonté de l'incorporer à la confédération germanique.

Les insurgés furent battus à Bau et chassés du Sleswig. Mais les princes allemands, dont les trônes commençaient à vaciller, saisirent cette occasion pour regagner la faveur populaire.

Ils envoyèrent des troupes au secours des insurgés. Le roi de Prusse Frédéric-Guillaume IV en envoya plus que les autres; il pensait devenir empereur d'Allemagne. Le comte de Vrangel, à la tête d'une armée deux fois plus nombreuse que l'armée danoise, ne parvint pas, après un jour entier de bataille, à la détruire ; mais il la refoula au nord, et les Allemands entrèrent en Jutland, où ils imposèrent une énorme contribution.

Cependant, la flotte danoise seconda admirablement les opérations de l'armée. Elle mit l'embargo sur tous les vaisseaux allemands et ferma tous les ports de la mer Baltique. Les ennemis abandonnèrent donc le Jutland, et l'on conclut un armistice. Il dura du mois d'août 1848 au mois d'avril 1849, mais rien ne fut décidé dans cet intervalle. Une armée allemande pénétra de nouveau en Jutland, et fut bientôt forcée de se retirer parce que les troupes de Sleswig-

Holstein qui assiégeaient la forteresse maritime de Frédéricia, avaient été battues par les Danois, le 7 juillet 1849. Après un nouvel armistice et de longs pourparlers, la Prusse signa la paix (2 juillet 1850). Elle retira ses troupes du duché; après avoir vu ses espérances déçues en Allemagne; mais elle avait donné le temps aux révoltés de former une armée nouvelle, commandée par un général prussien et fournie d'officiers et de volontaires qui étaient venus de toutes les contrées de l'Allemagne.

Cette armée fut battue à Idsted, le 24 et le 25 juillet 1850. Le Holstein appartenant à la confédération germanique, l'armée danoise n'y pénétra point, mais des soldats autrichiens désarmèrent les révoltés, et rendirent le pays à Frédéric VII. Les princes d'Augustenborg eurent le sort qu'ils méritaient. Après s'être vus éloignés du commandement de cette révolte qu'ils avaient soulevée, ils sentirent encore s'évanouir ces espérances pour lesquelles ils avaient fait verser tant de sang. On les exila du royaume et on leur acheta toutes les possessions qu'ils avaient en Danemark.

On renvoya une partie des officiers et des fonctionnaires qui avaient pris part à la révolution; on en exila quelques-uns ; mais pas un homme ne fut condamné à mort ni emprisonné : exemple bien rare de clémence à une époque où l'on sévissait partout contre le mouvement de 1848.

Le règne de Frédéric VII se recommande encore

sous un autre point de vue. Ce prince ne défit jamais les œuvres libérales qu'il avait faites. Disons toutefois que l'amour de la liberté n'avait point pour but en Danemark, comme dans tous les autres pays européens, le renversement du pouvoir royal ; les institutions nouvelles y furent simplement une concession libérale du roi.

Le 5 juin 1848, il avait doté la nation d'une constitution qui favorisait la liberté, et avait partagé le pouvoir avec une assemblée représentative, la diète.

Restait à vaincre une grande difficulté : régler la constitution de la partie allemande du royaume, la situation du Sleswig, sans exciter une nouvelle guerre avec l'Allemagne. Le gouvernement germanique, ayant retiré les constitutions libérales de 1848, avait trompé les espérances : on croyait qu'il y aurait une constitution commune à toute l'Allemagne. Il avait cherché à satisfaire ses sujets par une attitude hostile envers le Danemark, et maintenant le Holstein refusait la constitution que lui offrait le Danemark.

Tant que les plaintes et les exigences des Holsteinois furent encouragées par l'Allemagne, le Danemark fut déconcerté par l'attitude des autres puissances qui lui conseillaient toujours de céder. Le ministre anglais John Russell abondait surtout en ce sens.

L'affaire de cette constitution ne fut donc pas vidée sous le règne de Frédéric VII, qui mourut sans enfant le 15 novembre 1863.

D'après une loi reconnue par les grandes puissances

au traité de Londres 1969, la succession revenait à Christian IX de la famille de Glücksborg. Mais la Confédération germanique n'avait point signé ce traité et ne le reconnaissait point, au moins en ce qui concernait le Holstein.

Une guerre était inévitable. Déjà, quelque temps avant la mort de Frédéric VII, la Confédération avait décidé qu'elle occuperait le Holstein et le Lauenbourg, qui était annexé au Danemark depuis 1814.

La Prusse et l'Autriche avaient accepté le traité de Londres ; cependant le ministre du royaume de Prusse, le comte de Bismark, profita de l'occasion offerte pour faire entrer son pays dans la voie de conquêtes où il a marché depuis ; et, par un chef-d'œuvre de politique, il entraîna dans son parti l'Autriche, sa rivale, qui craignait de voir les Prussiens obtenir en Allemagne une trop grande influence.

Les deux puissances déclarèrent qu'elles agissaient au nom de la Confédération germanique et occupèrent le Holstein sans rencontrer de résistance ; puis, M. de Bismark prétendit qu'il était nécessaire de s'emparer du Sleswig, et une armée passa l'Eyder.

Le Danemark n'était guère en mesure de soutenir la lutte contre deux grandes puissances. La constitution débattue et les réformes intérieures avaient trop occupé les esprits ; on manquait des moyens de défense indispensables ; l'armée était précisément en état de réorganisation. L'issue de la guerre consistait donc simplement en ceci : quelque autre puissance viendrait-elle s'allier avec le Danemark ?

La France et l'Angleterre ne s'entendaient pas ; pendant la dernière guerre, la Suède et la Norwége avaient envoyé au secours du Danemark un corps de troupes qui, il est vrai, n'eut pas l'occasion d'agir ; maintenant ces nations se tenaient à l'écart.

L'intrépidité, la bravoure de l'armée danoise ne lui servit de rien. Elle dut abandonner la partie méridionale du Sleswig en février 1864. Après un long bombardement, les fortifications de Dübbel furent emportées d'assaut par les Prussiens le 18 mars, et l'île d'Als tomba en leur pouvoir le 29 juillet.

Tout le Sleswig était donc perdu. De plus, les troupes danoises s'étaient retirées du Jutland.

En mer, on avait bloqué les ports de la Baltique et l'on y maintenait les vaisseaux prussiens ; on avait battu les Autrichiens commandés par l'amiral Tegetchoff. Malgré ces succès, le Danemark fut contraint de signer le traité de Vienne (30 octobre 1864). Il cédait le Holstein, le Sleswig, le Lauenbourg, et acceptait la décision que la Prusse et l'Autriche prendraient au sujet de ces provinces.

S'accorder sur ce qu'ils avaient à faire de leurs conquêtes n'était pas chose aussi facile à ces deux grandes puissances que de triompher d'un petit peuple ; aussi avant que deux années se fussent écoulées, elles étaient déjà armées l'une contre l'autre.

L'Autriche et la Prusse avaient mis six mois pour fléchir la résistance du Danemark ; l'Autriche fut vaincue par la Prusse en sept semaines. Elle fut exclue

de la Confédération germanique ; ses alliés, comme le Hanovre, la Hesse, la Saxe, furent incorporés à la Prusse et placés sous son hégémonie. La Prusse garda les trois duchés cédés par le Danemark, et ceci, après la déclaration de ses jurisconsultes, qui proclamèrent que Christian IX en était le seul possesseur légitime avant le traité de Vienne.

Ainsi la famille d'Augustenborg qui, pour la seconde fois, avait fait valoir ses prétentions, fut une seconde fois frustrée dans son attente.

Grâce à l'intervention de la France, on inscrivit dans la paix de Prague l'article 5, en vertu duquel les districts septentrionaux du Sleswig seraient rendus au Danemark, si les habitants de ces districts le voulaient. On devait donc les faire voter.

Nous constatons qu'en dépit de la parole donnée, les Sleswigeois n'ont jamais été consultés, bien qu'ils en aient manifesté plusieurs fois le désir à la diète allemande, par la voix de leur député M. Krüger. Ils attendent encore.

Ainsi 200,000 danois se trouvent sous la domination allemande, et par l'introduction de fonctionnaires allemands, par l'enseignement de la langue allemande dans les écoles et son emploi dans les temples, par le service militaire dans l'armée allemande, on travaille à les rendre allemands. Mais, qu'on s'en souvienne, un traité forgé par le bon plaisir de quelques princes ambitieux ne constitue pas un droit; le droit ne repose que sur la justice, et

la justice ne dépend point de la fantaisie d'un conquérant. C'est sur la justice que s'appuient le Sleswig et le Danemark : ne désespérons point.

Le régime qui régnait sous la royauté absolue, s'était transformé avec rapidité. C'est un trait fort remarquable du caractère de la nation danoise, que, dans les trois grandes révolutions qui changèrent la face du pays (l'introduction de la réforme de Luther (1536)—du pouvoir absolu (1660)—de la constitution libérale (1849)—toutes les transformations se firent sans résistance.

La forme de la constitution est réglée par la charte révisée le 28 juillet 1866. Si ce n'est que l'élection des membres de la chambre haute ne se fait plus comme autrefois, cette charte est à peu près la même que celle du 5 juin 1849.

Les paysans et les maîtres d'école, dont la position était si peu considérée dans les derniers siècles, jouent maintenant un rôle important dans la vie politique.

La noblesse n'est pas abolie ; on trouve encore des comtes et des barons, mais, comme en France, ce n'est qu'un titre, et tous les citoyens jouissent des mêmes droits.

La tendance de notre siècle a toujours été de supprimer les différences qui existaient entre les classes.

L'obligation générale du service militaire y a contribué beaucoup ; elle est imposée par la charte,

tandis que, autrefois, on le sait, les paysans seuls étaient simples soldats.

On serait tenté de croire que deux guerres sanglantes et la perte des deux cinquièmes du royaume devaient anéantir les forces du Danemark. Le contraire est arrivé. On a vu continuellement croître l'aisance et l'activité, favorisées par l'introduction du libre échange en Danemark et dans les pays voisins.

Une immense exportation de blé, et plus tard de bestiaux et de beurre, fut le résultat du développement de l'agriculture, et contribue encore à la faire prospérer davantage.

L'industrie commence aussi à fleurir, bien que le pays manque de mines importantes et de grands cours d'eau.

Toute corporation est abolie ; on peut gagner son pain par le travail que l'on veut.

Dans une transformation si rapide de l'ancien régime, il se peut, avouons-le, que parfois des fautes aient été commises; cependant le système économique ne semble pas exposé à de grands périls ; il paraît, au contraire, faire des progrès réels et aider l'État à solder une grande partie des dettes du royaume.

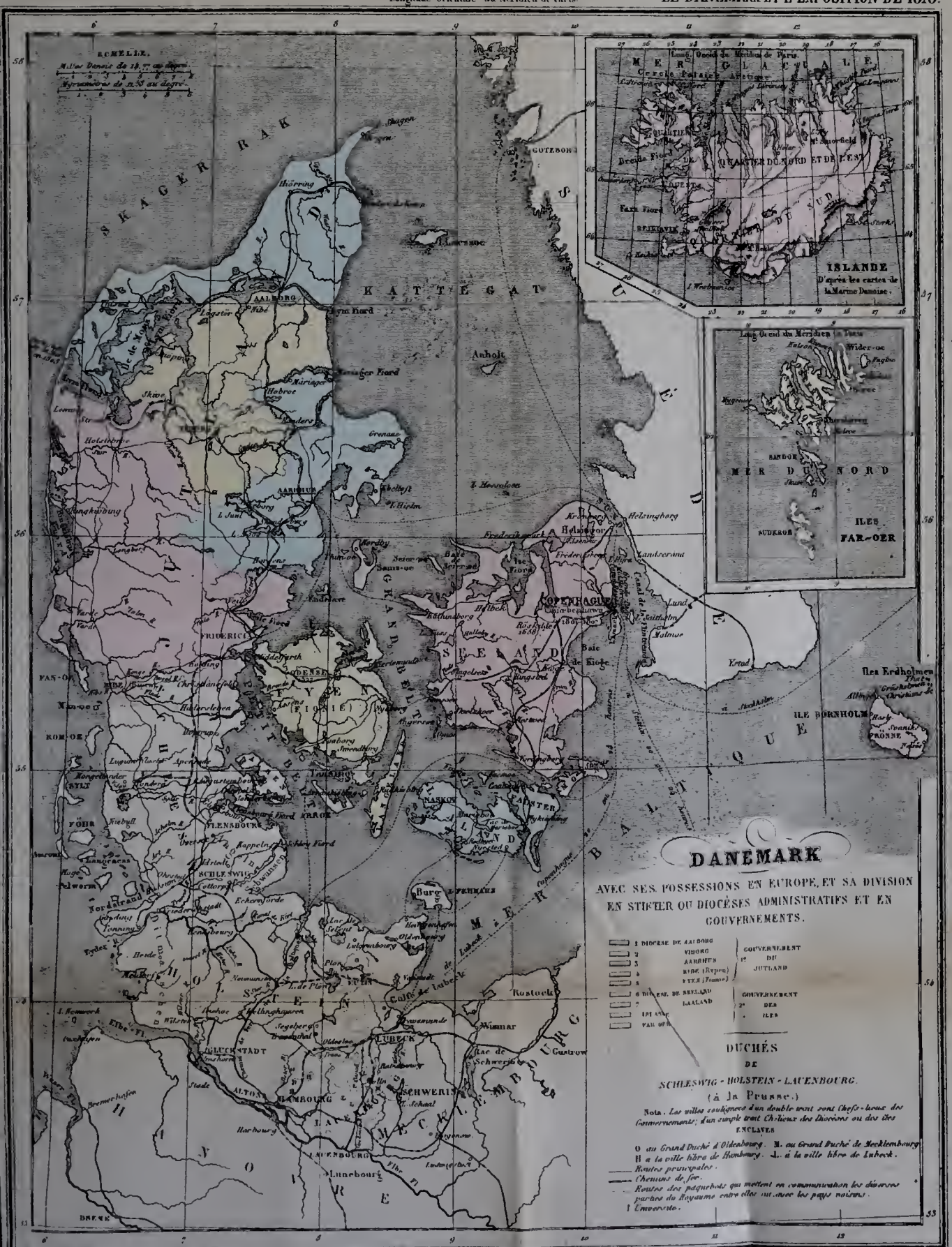
DANEMARK
AVEC SES POSSESSIONS EN EUROPE, ET SA DIVISION EN STIFTER OU DIOCÈSES ADMINISTRATIFS ET EN GOUVERNEMENTS.
1 DIOCÈSE DE AALBORG
2 VIBORG
3 AARHUS
4 RIBE (Ryper)
5 FYEN (Fionie)
GOUVERNEMENT 1er DU JUTLAND
6 DIOCÈS DE SELLAND
7 LAALAND
8 ISLANDE
FAR-OER
GOUVERNEMENT 2e DES ILES
DUCHÉS DE SCHLESWIG-HOLSTEIN-LAUENBOURG (à la Prusse.)
Nota. Les villes soulignées d'un double trait sont Chefs-lieux des Gouvernements; d'un simple trait Chefs-lieux des Diocèses ou des îles
ENCLAVES
O au Grand Duché d'Oldenbourg. M. au Grand Duché de Mecklembourg
H a la ville libre de Hambourg. L. à la ville libre de Lubeck.
Routes principales.
Chemins de fer.
Routes des paquebots qui mettent en communication les diverses parties du Royaume entre elles et avec les pays voisins.
Embouchure.
ISLANDE
D'après les cartes de la Marine Danoise.
MER GLACIALE
Cercle Polaire Arctique
QUARTIER DU NORD ET DE L'EST
QUARTIER DU SUD
Faxe Fiord
REIKIAVIK
Long. Ouest du Méridien de Paris
MER DU NORD
ILES FAR-OER
SANDOE
SUDEROE
ILE BORNHOLM
Ilea Erdholmen
RONNE
SKAGERRAK
KATTEGAT
Anholt
GOTEBORG
AALBORG
ARHUSUN
COPENHAGUE
Helsingborg
Landscrona
Lund
Malmoe
Ystad
Kiel
Rostock
Wismar
Gustrow
LUBECK
SCHWERIN
HAMBOURG
ALTONA
LAUENBOURG
Luneburg
Burg
FEHMARN
Oldenburg
Eckernforde
Kappeln
FLENSBOURG
SCHLESWIG
Husum
Tonning
Heide
Meldorf
Cuxhaven
Stade
Bremerhafen
Harburg
Wismar
Rostock
Gustrow
Schwerin
Ratzeburg
Travemunde
Wismar
Kiel
Copenhague
Helsingborg
Landscrona
Malmoe
Ystad
Kiel
Rostock
Wismar
Gustrow
Schwerin
Ratzeburg
Travemunde
Lubeck
Hamburg
Altona
Luneburg
Stade
Cuxhaven
Bremerhafen
Harburg
Wismar
Rostock

GÉOGRAPHIE DU DANEMARK

Le royaume de Danemark se compose de la presqu'île du Jutland et d'un certain nombre d'îles situées entre le Jutland et la grande péninsule scandinave.

La mer qui sépare le nord du Jutland de la Norwége se nomme le Scager-Rak, et celle qui s'étend du Jutland à la Suède se nomme le Cattégat.

Le Cattégat communique avec la Baltique par le Sund, entre l'île Seeland et la Suède ; par le grand Belt, entre les îles Seeland et Fionie; par le petit Belt, entre l'île Fionie et le Jutland.

Le Sund est la communication la moins longue de ces trois voies entre la Baltique et le Cattégat.

Ce détroit est très-favorable à la navigation ; chaque année on y voit passer plus de vingt-mille vaisseaux; c'est donc une des routes les plus fréquentées du commerce international.

Les rois de Danemark, qui commandaient autrefois sur les deux rives du Sund, prélevaient un impôt sur tous les navires qui y passaient ; cet impôt subsista

jusqu'en 1857, époque où il rapportait plus de 5,000,000 de francs par an.

Cependant, comme on pensait qu'un tel usage ne convenait plus au temps où nous vivons, il fut aboli, moyennant une assez forte somme donnée par les nations qui faisaient le commerce dans ces parages.

La voie la plus suivie dans le Sund va d'Elseneur à l'île de Hveen, qui appartient à la Suède. Puis on suit vers le sud une ligne continue nommée *Hollænderdybet* (profondeur des Hollandais). Au nord de l'île d'Amak le chemin se bifurque : le Drogden, entre les îles d'Amak et de Saltholm, va directement vers le sud; le Kongedyle (profondeur du roi) mène au splendide port de Copenhague.

La côte orientale du Jutland est très-découpée et fort remarquable par la longue série de ses golfes *(fjords)*.

La longueur de ces golfes est ordinairement d'une vingtaine de kilomètres, mais leur largeur ne dépasse point 5 kilomètres.

Les côtes septentrionales du Seeland offrent un aspect analogue; mais, sur les côtes méridionales des îles danoises, les golfes sont presque tous circulaires et renferment assez souvent un grand nombre de petites îles.

Les côtes occidentales du Jutland sont très-dangereuses pour la navigation ; les naufrages y sont encore fréquents, aussi y a-t-on établi de nombreuses stations de sauvetage.

Le Danemark est sillonné par un grand nombre de rivières, mais elles n'ont aucune importance ; elles n'ont que très-peu d'eau et se prêtent mal à la navigation.

Le plus grand *fjord* du Danemark est le Limfjord, qui traverse le Jutland. Au commencement du moyen âge c'était un bras de mer, mais depuis, on a intercepté sa communication avec la mer du Nord. Cependant en 1825, par suite d'une inondation, il est redevenu détroit.

Ce *fjord* est couvert d'une foule de petites îles.

Le Danemark, qui forme le point de transition entre l'Europe centrale et l'Europe du Nord a une surface presque partout ondulée ; on y trouve un grand nombre de collines, mais jamais elles ne s'élèvent à des hauteurs considérables (1).

Les paysages varient peu , mais ils sont fort agréables ; l'aspect simultané de la mer, des bois et des plaines, constitue en grande partie le charme qu'ils ont.

Dans quelques contrées, comme l'île de Moen et certaines parties du Seeland, on rencontre des collines de craie qui offrent une très-belle apparence.

Le sable et l'argile composent ordinairement le sol

1. La plus importante, le Himmelbjerg en Jutland, a une hauteur de 180 mètres.

danois. Sur la côte occidentale du Jutland on trouve de l'ambre.

L'île de Bornholm, située dans la mer Baltique et dans une position fort éloignée du royaume, est couverte de roches de granit. Ces roches, il est vrai, ne sont pas très-hautes.

Le sol du pays présente plusieurs aspects. Nous allons en dire quelques mots :

I. — L'argile caillouteuse (*Rullestensler*) domine dans la plus grande partie des îles et dans la côte orientale du Jutland. Le terrain présente de nombreuses ondulations et les plateaux sont rares. Il est très-fertile et produit chaque année des céréales en abondance. C'est aussi là que croissent les plus beaux hêtres du Danemark.

II. — Le sable caillouteux (*Rullestenssand*). C'est une terre sablonneuse mélangée de pierres moins volumineuses que celles que l'on trouve dans l'argile caillouteuse.

On rencontre ce terrain surtout dans le Jutland. Il présente ordinairement des chaînes de collines continues d'une assez grande hauteur et des vallées longues et profondes. Autrefois il était couvert de magnifiques forêts de chênes ; mais on n'a pas su ménager ces arbres et il n'en reste plus maintenant que quelques-uns ; encore sont ils rabougris, d'une hauteur qui ne dépasse guère deux ou trois mètres ; ils forment des bouquets isolés ou même de simples broussailles.

Il ne reste donc plus à la place de ces forêts que des landes et des bruyères.

III. — L'*Al* caractérise les *landes* (*Heder*) qui occupent une grande partie du Jutland occidental. C'est un sable coagulé et qui ressemble fort à une sorte de grès. Il paraît à peu de distance de la surface du sol et ne permet pas aux racines des arbres de le traverser.

Les landes de cette contrée forment de grands plateaux continus, s'étendant vers la mer du Nord et ressemblant à des déserts, car on peut y parcourir de longues distances sans trouver traces d'habitations humaines.

On y voit très-peu de fertilité. Cependant on commence à y planter des bois, comme en France dans les landes qui avoisinent Bordeaux.

IV. — Les dunes (*Klitter*), situées sur le bord de la mer du Nord, sont formées par les sables que les flots rejettent sur les côtes, et que le vent emporte de plus en plus dans l'intérieur du pays.

Cependant le moindre obstacle les arrête, et les masses de sables s'élèvent alors à des hauteurs considérables qui forment une chaîne de collines se succédant de Skagen à Blavandshuk. Elles se continuaient autrefois jusqu'en Belgique, mais, avec le temps, la mer les a détruites en grande partie sur la côte du Sleswig.

De loin ces dunes paraissent être des montagnes. Elles sont du reste assez fertiles.

V. — En Danemark les *tourbières* (*moser*) sont très-communes, et la tourbe qu'elles produisent leur donne une grande importance.

Le climat du Danemark est tempéré. Il est à peu près le même que celui de la Hollande et de l'Allemagne du Nord. Le vent et l'humidité : voilà ce qui le caractérise.

La température moyenne est de 6° centigrade. L'été, le thermomètre monte parfois jusqu'à 25 et même 30°. L'hiver il descend rarement jusqu'à 11° au-dessous de zéro.

Février et mars sont les mois les plus froids ; cependant, dans beaucoup d'hivers, il ne gêle pas même à cette époque.

Comme nous l'avons dit précédemment, c'est le hêtre qui, après avoir repoussé et remplacé le chêne caractérise maintenant la campagne danoise ; il se couvre de feuilles au mois de mai. Parmi les arbres les plus communs, il faut nommer le bouleau, l'aulne, le saule, le tremble, le noisetier, le châtaignier.

La faune du Danemark offre peu de grands animaux. Le pays autrefois était peuplé de mammifères nombreux qui à présent sont disparus. Parmi les bêtes sauvages, on rencontre le cerf, le chevreuil, le daim ; ce sont les plus grands ; on remarque encore le renard, le blaireau, la loutre.

Les oiseaux sont en très-grand nombre, surtout les oiseaux aquatiques. Il n'y a que fort peu de reptiles.

Le seul serpent venimeux est la vipère. Le poisson se rencontre en grande abondance.

Le Danemark est divisé en 19 préfectures (*Amter*), qui comprennent, outre les villes, 108 sous-préfectures (*Birker*) et 1130 communes, dont 70 urbaines et 1060 rurales.

A la tête de chaque préfecture se trouve un bailli (*Amtmand*). Un *Herredsfoged* gouverne la sous-préfecture. Dans chaque commune il y a un conseil municipal qui y dirige les affaires privées. Au bailli est adjoint un conseil de préfecture (*Amtsraad*) qui s'occupe des affaires intérieures,relatives à toute la préfecture.

On garde encore, sauf quelques modifications, la vieille division du pays en diocèses, instituée par Suénon Estrithson. Il y a 7 diocèses, dont 3 pour les îles et 4 pour le Jutland.

I. *Diocèse de Seeland.* — C'êst le plus important, parce qu'il comprend la capitale.

Copenhague. — Cette ville se divise en deux parties: Copenhague à Seeland et Christianshavn dans l'île d'Amak. Ces deux parties sont reliées entre elles par deux ponts.

La ville a quatre faubourgs.

Copenhague doit son origine à un château que l'évêque Absalon y fit bâtir au douzième siècle. En 1442 Christophe de Bavière en fit une capitale.

Jusqu'en 1660, époque de la cession des provinces

situées au delà du Sund, elle était vraiment le centre du royaume.

Malgré son antiquité, Copenhague a tout à fait le cachet d'une ville moderne, ayant été ravagée par plusieurs incendies, (notamment ceux de 1728 et 1796), par le bombardement de 1808, et rebâtie ensuite.

Copenhague a la même importance pour le Danemark que Paris pour la France : conséquence naturelle de ce que toutes les forces matérielles et intellectuelles y ont été accumulées depuis des siècles.

Sa population augmente avec rapidité; en 1870, elle était de 170,000 habitants ; elle est aujourd'hui de 200,000.

Grâce à son port, qui est excellent, son commerce est très-riche.

Ce port est défendu par une série de forteresses maritimes. Au contraire, on a commencé à détruire les remparts qui auparavant protégeaient la ville du côté de la campagne.

Plusieurs palais ornent la capitale.

Citons d'abord le Christiansborg, autrefois un des plus beaux palais de l'Europe, brûlé en 1794, rebâti depuis dans des proportions plus modestes, mais encore magnifiques.

C'est le siége de la diète. Dans une de ses ailes est installée la galerie de peinture. Presque tous les peintres danois y sont représentés. Elle possède en outre une belle collection des maîtres des Pays-

Bas et quelques tableaux des écoles italiennes (1).

Puis le palais de Rosenborg, bâti par Christian IV, dans ce style de renaissance gothique qu'il aimait tant, joint à de splendides jardins ; le tout, au centre de la ville.

Ensuite le palais d'Amalienborg, résidence du roi, bâti dans le style français du dix-huitième siècle.

La ville n'est pas riche en sculptures. Il faut cependant citer, parmi les principales, les statues équestres de Frédéric VII, devant le palais de Christiansborg, et de Frédéric V, devant le palais d'Amalienborg ; puis, celles des deux grands auteurs, Holberg et Œhlenslaeger, devant le magnifique théâtre royal de Kongens-Nytorv.

Ce théâtre, terminé en 1874, fut bâti à côté du vieux théâtre royal qui exista pendant cent vingt-cinq ans.

On y représente la tragédie, le drame, la comédie, l'opéra et le ballet. Il possède, outre les chefs-d'œuvre de Holberg, un riche trésor d'œuvres dramatiques d'auteurs indigènes, surtout de la période 1800 à 1848, époque où florissait la littérature danoise. Quant aux œuvres étrangères, on représente de préférence des œuvres d'auteurs français. On joue les opéras des grands maîtres français, allemands et italiens, et l'on doit à M. Bournonville, français d'origine, une série de ballets ravissants.

1. N'oublions pas de citer la collection de peintures des comtes de Moltke, libéralement exposée au public. Elle renferme des toiles d'une grande valeur, peintes par les écoles des Pays-Bas.

L'an dernier, on a érigé un grand monument en l'honneur du célèbre Œrsted qui trouva l'électro-magnétisme.

En face de l'observatoire s'élève la statue de Tycho-Brahé qui fut un des plus grands astronomes du seizième siècle.

Copenhague possède une des plus grandes bibliothèques du monde, la bibliothèque royale. On y compte cinq cent mille volumes. Celle de l'université en a deux cent mille.

Une foule de sociétés de toutes sortes ont leur siége à Copenhague. Nommons l'Académie des sciences, la Société royale des médecins, la société des Antiquaires du Nord, la Société de Navigation, la Société d'encouragement pour l'industrie, etc., etc.

On trouve à Copenhague plusieurs musées d'une très-grande importance, particulièrement le musée ethnographique et le musée des antiquités du Nord, tous deux fondés au commencement de ce siècle par Thomsen, le fondateur de l'archéologie danoise. Le premier de ces musées possède de riches collections d'objets venant du Japon, de la Chine, des Indes, du Groënland, de l'Amérique ; musée unique en son genre et merveilleusement bien ordonné. L'autre renferme toutes sortes de choses de l'antiquité et du moyen âge. Du reste le Danemark contemporain a de nombreux archéologues dont les noms sont connus dans tout le monde savant (MM. Steenstrup, Vorsaae, etc.).

Dans le palais de Rosenborg, nous trouvons un musée qui continue en quelque sorte le musée des antiquités. Il se compose d'une série de salles, chacune ornée de meubles, d'instruments, d'objets appartenant à une époque différente, dont elle donne une idée générale et fidèle.

Les mœurs, les coutumes, les modes de chaque règne y sont représentées depuis Christian IV.

Bâti dans le style d'un monument funéraire étrusque, le musée de Thorvaldsen garde un grand nombre des œuvres du grand maître, tant originales que reproduites. En mourant, Thorvaldsen l'a légué à Copenhague, sa ville natale; c'est là aussi qu'il est enseveli, au milieu de ses tableaux, de ses meubles et de ses livres.

On voit aussi un splendide musée de zoologie attaché à l'Université.

N'oublions pas d'indiquer encore la Banque nationale, l'église de Notre-Dame (Frue Kirke), ornée de treize statues de Thorvaldsen, représentant le Christ et les Apôtres ; la Bourse bâtie par Christian IV, dans son style favori ; l'église de Notre-Sauveur (Frelserens Kirke), fort riche et bâtie par Christian V.

Parmi les hôpitaux on remarque l'hôpital de Frédéric, fondé par Frédéric V, et le riche hôpital de la Commune bâti il y a une dizaine d'années.

Le style de renaissance italienne caractérise la Banque nationale.

La Banque privée et la Banque des cultivateurs se

distinguent parmi les autres établissements de crédit.

Puis viennent des institutions d'utilité publique d'un autre genre, comme le conservatoire de musique, dirigé par le compositeur Niels W. Gade, dont les œuvres sont connues au delà des frontières de son pays, l'école polytechnique, des asiles pour les aveugles et les sourds-muets, un jardin botanique, une école de vétérinaires, etc.

Outre les nombreuses églises protestantes, il y a une église catholique (Saint-Ausgaire) et une synagogue.

La ville compte onze casernes.

A côté du théâtre national dont nous avons parlé plus haut, Copenhague possède deux scènes privées où l'on joue surtout les drames français modernes, et cela parfois avec une perfection qui honore les acteurs et les directeurs.

Il serait injuste de ne pas nommer Tivoli, splendide jardin, avec salle de concert, cirque et théâtre de pantomime. Il est établi depuis une trentaine d'années. Il a ceci de particulier que toutes les classes s'y rassemblent. C'est pour cet établissement que le compositeur H. C. Lumbye a écrit ses danses ravissantes.

La promenade favorite de Copenhague est le Langelinie, une belle allée au bord de la mer.

Copenhague jouit d'une juste renommée pour la beauté de ses environs.

Vers le sud, tout près de la capitale, se trouve la charmante petite ville de Frédériksberg. On la considère maintenant du reste comme un faubourg de Co-

penhague. Elle a deux parcs antiques et magnifiques. Dans l'un, se trouve la statue de Frédéric VI. Ce roi avait établi là sa résidence d'été.

Au nord s'étendent les bois splendides de Dyrehaven, d'Ordrup, de Sorgenfri (*Sans-Souci*) et beaucoup d'autres encore.

Près de Dyrehaven on rencontre les bains de Klampenborg. Ces bains installés de la façon la plus confortable du monde, auprès des bois, non loin de la ville — une demi-heure de chemin de fer — sont chaque année fréquentés par une foule de visiteurs.

Au milieu du Seeland se trouvent les villes de *Rœskild*, de *Ringsted*, de *Soroe* et de *Slagelse*.

Rœskild — 5,000 habitants — était autrefois une des villes les plus importantes du royaume. Elle ne garde plus, de son ancienne splendeur, que la cathédrale. C'est la plus belle église du Nord. C'est là que sont ensevelis la reine Marguerite et la plupart des rois de la famille d'Oldenbourg.

On a bâti près de Rœskild un grand hospice pour les aliénés.

Ringsted était aussi fort remarquable au moyen âge; à présent, elle n'offre plus comme digne d'intérêt que son église où sont également ensevelis beaucoup de rois de Danemark, particulièrement ceux de la famille de Valdemar.

Soroe, située auprès du lac du même nom, posséde un grand lycée.

Slagelse — 5,000 habitants — fait un commerce assez considérable de blé.

Au nord du Seeland sont les villes de *Hœrsholm*, *Elseneur*, *Hilloræd*, *Frederikvœrk*, *Frederikssund*, *Halbaek et Nuekiæbing*.

Elseneur — 9,000 habitants — située sur le Sund, possède un port magnifique et fait un grand commerce en approvisionnant les navires qui passent par le Sund. L'abolition de l'impôt, qu'on levait autrefois sur les vaisseaux qui franchissaient le détroit, lui a fait beaucoup de tort.

On voit, près de la ville, la forteresse de *Kronborg*, bâtie par Frédéric II et Christian IV ; puis les bains de Marienlyst, fréquentés en été par une société choisie.

A quelques lieues de la ville s'élève le magnifique palais de *Fredensborg* (*château de la paix*). Il fut bâti en 1720 par Frédéric IV en mémoire de la paix conclue avec la Suède. Son style est celui de la renaissance française.

Hilleræd porte ordinairement le nom de *Frederiksborg*, à cause du voisinage du magnifique palais de ce nom, bâti au milieu du lac par Christian IV. Incendié en 1859, ce château fut reconstruit depuis dans sa forme primitive.

Frederiksvœrk est une petite ville qui renferme des fabriques de poudre, d'objets de fer et de métal pour l'usage de l'armée.

A l'ouest, nous trouvons les villes de *Kallundborg*, *Korsoer*, *Skielskoer*, *Naestved et Vordingborg*. Ces

villes sont très-petites, comme la plupart des villes danoises. Kallundborg et Vordingborg sont fort anciennes.

Au sud nous voyons les petites villes de *Praestoe*, de *Storehedinge* et de *Kioege*. Cette dernière est devenue célèbre par la grande victoire que remporta Niels Juel sur la flotte suédoise qui y fut complétement détruite (1er juillet 1677.)

Il n'y a pas de ville dans l'île d'Amak, mais on y voit un grand village habité surtout par des pilotes et des pêcheurs. C'est Amak qui fournit des légumes à la capitale. La population se compose surtout des descendants des paysans hollandais, que Christian II avait fait venir en Danemark.

Dans l'île de Moen est la ville de *Stege*.

Dans l'île de Bornholm sont les villes de *Roenne* (5,000 habitants), *Hasle*, *Sandvig*, *Allinge*, *Svaneke*, *Nexe*, *Aakirkeby*, toutes petites, sauf Roenne, où l'on fabrique une espèce particulière de poteries, et des horloges d'une forme originale.

Le Seeland est traversé par plusieurs lignes de chemin de fer.

La ligne de l'Ouest va de Copenhague à Korsoer ; celle du nord, de Copenhague à Elseneur ; celle du sud, de Roeskild à Vordingborg.

Dans le Seeland, comme partout en Danemark, on ne trouve pas de canaux importants.

C'est en 1847 que fut établi le premier chemin de fer danois ; il allait de Copenhague à Roeskild.

II.—*Dioocèse de Laaland et de Falster*. L'île Falster possède deux villes : *Stubbek joebing* et *Niekjoebing*.

La plus grande ville de l'île de Laaland est *Nakskov*. Les autres villes sont *Nysted*, *Roedby*, *Saxkjœbing* et *Mariboe* auprès d'un lac du même nom.

L'île Falster est traversée par un chemin de fer.

III. — *Diocèse de Fionie*.

Les villes de Fionie, comme celles de Bornholm, forment un cercle le long des côtes, avec la ville principale au centre.

Odensée (15,000 habitants) est une fort ancienne ville, comme le montre son nom, qui dérive de *Odin*.

L'église Saint-Canut conserve les restes du roi saint Canut, qui y fut tué par les paysans révoltés.

Les rois Jean et Christian II sont aussi ensevelis dans cette église.

Un canal fait communiquer Odensée avec la mer.

Suenborg (6,000 habitants) possède de grands chantiers.

Nyborg, auprès du grand Belt, a une population de 5,000 âmes.

Les autres villes sont *Kierteminde*, auprès du grand Belt ; *Faaborg*, *Assens* et *Middelart*, auprès du petit Belt, et *Bogense* sur la côte septentrionale.

Dans l'île de Langeland, on trouve la ville de *Roudkjoebing*. — Dans l'ile d'Aeroe, celles d'*Aereskœbing* et de *Marstal*.

En Fionie, un chemin de fer va de Nyborg à Strib.

En ce moment, on en établit un autre qui ira d'Odensée à Suenborg.

IV. — *Diocèse d'Aalborg.*

La seule ville importante est *Aalborg* (12,000 habitants); son commerce est assez important. Elle a une apparence antique.

Les autres villes sont *Frederikshavn, Hals, Sacby, Noerpesundby,* en face d'Aalborg, *Hjoerring, Thisted* et *Skagen,* qui est la ville la plus septentrionale du Danemark. Elle offre cette particularité qu'elle n'a point de rues ; les maisons sont éparses derrière les dunes, pour être garanties des vents de l'ouest.

Tout près de cette ville on a élevé un grand phare.

V. — *Diocèse de Viborg.*

Les villes sont *Viborg, Nibe, Loegstoer* et *Skive.* — Viborg, située auprès d'un lac, est aussi fort ancienne (6,000 habitants). Elle avait une grande importance au moyen âge et dans le temps du paganisme ; elle renferme une antique cathédrale.

VI. — *Diocèse d'Aarhuus.*

Les villes sont : *Hobro, Mariager, Randers, Grenaae, Ebeltoft, Aarhuus, Horsens, Skanderborg, Silkeborg.*

Randers (11,000 habitants), près de Randersfjord, fabrique les gants connus en France sous le nom de gants de Suède.

Aarhuus, 15,000 habitants. Cette ville s'est beaucoup agrandie dans ces dernières années, grâce à son port magnifique, et s'agrandira sans doute encore, car elle est le centre du réseau des chemins de fer du Jutland. Elle possède une belle cathédrale.

Horsens (11,000 habitants). Les rues y sont plus larges, les maisons plus belles que dans les autres villes du Danemark de même importance.

Silkeborg est la ville la plus récente du royaume. Le point de départ de sa fondation est une fabrique de papier.

VII. — *Diocèse de Ribe.*

A l'est, nous trouvons trois grandes villes : *Veile, Fredericia* et *Kolding.*

A l'ouest, *Lessmvig*, *Holstebro*, *Ringkiœbing*, *Varde* et *Ribe.*

Veile (6,000 habitants). Sa situation est assez belle près du Veilefjord dans une grande vallée entourée de coteaux couverts de hêtres. Dans le voisinage de la ville se trouve une fabrique de drap.

Fredericia (7,000 habitants). Frédéric III y bâtit d'abord une forteresse. Voulant fonder une ville à cet endroit, il permit aux gens de toutes les religions de venir y demeurer. Aussi y voit-on maintenant des temples appartenant à plusieurs cultes différents. La ville est ornée d'une grande statue représentant « *le soldat vainqueur* » en mémoire de la victoire du 6 juillet 1849.

Kolding (5,000 habitants). C'est là que se trouvent les ruines d'un antique palais incendié par l'imprudence des troupes espagnoles. Ces troupes, faisant partie d'une armée auxiliaire que Napoléon Ier avait envoyée en Danemark, avaient établi leur quartier d'hiver dans ce palais.

Ribe était une ville considérable au moyen âge. Elle possède une belle cathédrale.

Le Jutland est sillonné par plusieurs chemins de fer.

Il y en a un qui va au Nord, de Fredericia à Frederikshaun, en passant par les villes de la côte orientale; un autre part de Frederikshaun et fait communiquer Viborg et une partie du Jutland occidental avec la ligne précédente; un autre encore part de Fredericia et va dans le Sleswig.

COLONIES DANOISES.

I. — Les îles *Fœroë*, situées dans la mer du Nord, sont au nombre de vingt-cinq, dont douze seulement sont habitées.

Les deux principales sont *Stromoë* et *Syderoë*.

Le climat est très-doux. Les moutons sont en très-grand nombre. Avec la laine de ces animaux on fabrique une grande quantité de bas et de gilets qu'exportent les habitants.

La pêche y est très-productive.

II. — *L'Islande*. Sa superficie est de plus de 100,000 kilomètres carrés.

On y rencontre plusieurs volcans, des sources d'eau chaude et des mines de soufre.

La population est de 6,700 habitants. Ils parlent la langue islandaise, qui dérive de la vieille langue scandinave.

Comme les habitants des îles Fœroë, ils fabriquent eux-mêmes leurs vêtements et leurs ustensiles.

La ville principale est Reykiavik (1,400 habitants).

III. — Le *Groënland*. Il est assez riche en métaux, surtout en cuivre. Il possède aussi le marbre érégolite et le cryolithe, dont on tire l'aluminium.

Cependant ses mines sont peu exploitées : le pays est trop inabordable.

On ne connaît guère que les côtes ; l'intérieur ne présente qu'une plaine de glace.

Les habitants sont au nombre de 10,000. Leurs principales ressources sont la pêche et la chasse.

IV. — *Les Antilles danoises*. Il y en a trois : Sainte-Croix, Saint-Thomas et Saint-Jean. Toutes trois sont très-fertiles et couvertes de montagnes.

A cause de l'abondance de ses produits, on appelle Sainte-Croix la *Perle des Indes*, le *Jardin des Antilles*.

La population totale est de 40,000 habitants. Les produits les plus importants sont le sucre et le rhum.

A Sainte-Croix on trouve les villes de *Christiansted* et de *Frédériksted*.

Saint-Thomas a pour capitale la ville du même nom. Cette ville possède un port excellent d'où partent des paquebots pour Southampton en Angleterre.

DEUXIÈME PARTIE

LE DANEMARK

A

L'EXPOSITION DE 1878

(La description *des groupes* de l'exposition danoise a été écrite uniquement par M. Berendzen.)

PLAN DE L'EXPOSITION UNIVERSELLE INTERNATIONALE DE 1878

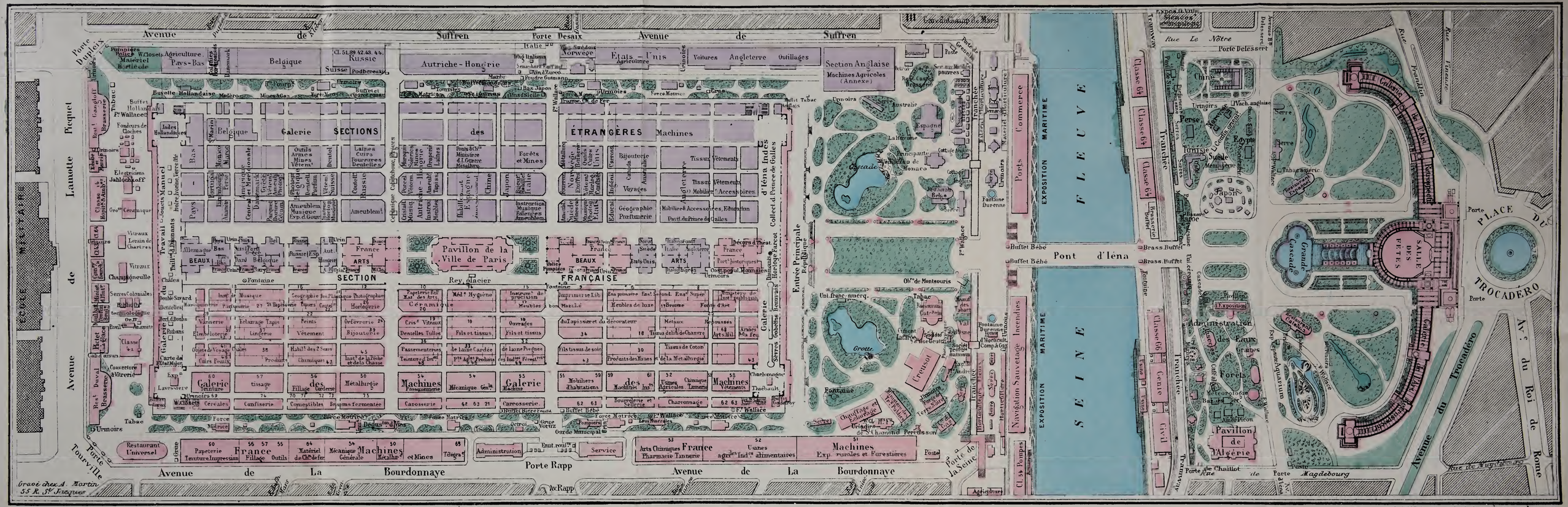
Avenue de Suffren
Avenue de La Bourdonnaye
Avenue de Lamotte Picquet
Avenue du Trocadéro
Avenue du Roi de Rome
Porte Rapp
Porte de Tourville
Porte de la Seine
Porte de Chaillot
Porte de Magdeburg
Porte Desaix
Porte Dupleix
Porte Le Nôtre
Porte Delessert
Porte PLACE DU TROCADÉRO
Pont d'Iéna
SEINE FLEUVE
EXPOSITION MARITIME
Pavillon de la Ville de Paris
SECTION FRANÇAISE
Galerie des SECTIONS ÉTRANGÈRES
Section Anglaise Machines Agricoles (Annexe)
Belgique
Russie
Suisse
Autriche-Hongrie
Italie
Norvège
Suède
États-Unis
Angleterre
Espagne
Portugal
Turquie
Chine
Japon
Perse
Tunisie
Égypte
Grand Cascade
SALLE DES FÊTES
Pavillon de l'Algérie
Restaurant Universel
Administration
Service
Machines Exp. rurales et Forestières
Machines Mécanique Générale
Machines Métallurgie
Machines Vêtements
Machines Produits alimentaires
Machines Produits chimiques
Machines Produits des Forêts
Machines Produits des Mines
Machines Produits des Arts Libéraux
Machines Produits des Arts Industriels
Machines Produits des Manufactures
Machines Produits des Industries Textiles
Machines Produits des Industries Diverses
Machines Produits des Industries Alimentaires
Machines Produits des Industries Agricoles
Machines Produits des Industries Chimiques
Machines Produits des Industries Métallurgiques
Machines Produits des Industries Mécaniques

CHAPITRE PRÉLIMINAIRE

SUR LE PLAN GÉNÉRAL DE L'EXPOSITION

I

LE CHAMP DE MARS.

Le grand vestibule, les trophées. — L'entrée principale de l'Exposition se trouve du côté du pont d'Iéna. Le fronton qui la décore pèse environ 10,000 kilogrammes ; il se compose d'un écusson aux initiales R. F. Deux femmes-génies, les ailes déployées, se tiennent par une main, et, portant de l'autre une gerbe et un flambeau, lui servent de support. Au sommet de l'écusson, on lit en relief, sur un fond d'épis, le mot *Pax*, qui deviendra la devise nationale de la France ; à la base, 1878.

Le vestibule d'honneur, qui tient toute la largeur de la façade, est splendide avec ses voussures en or mat qui rappellent les tons discrets de Saint-Marc de Venise ; à droite, dans de hauts pavillons, rouge-foncé,

découpés artistement et surmontés de petits dômes en cuivre sourd, sont exposés les trésors que le prince de Galles a rapportés de son voyage des Indes. La statue équestre, avec de beaux bas-reliefs représentant la réception des princes indigènes, domine ces merveilles. A gauche, une manière de temple grec abrite les tapisseries des Gobelins : des étagères, placées à l'avant et à l'arrière, font valoir les vases gigantesques de Sèvres, ou les pièces délicates de notre manufacture nationale. Au centre, avec ses quatre cadrans, une grande horloge s'élève, surmontée d'une sphère qui indique le mouvement de la terre et de la lune. Derrière cette horloge s'ouvre la galerie de la sculpture française et, après elle, toute la section des beaux-arts jusqu'à l'École militaire, tandis que toute la place est réservée, d'un côté, à la section française et, de l'autre, aux sections étrangères.

Les grands dômes couvrant les pavillons qui forment les quatre coins du Champ de Mars sont des plus élégants : vitrés, ornés d'armes, de banderoles de toutes couleurs et de tous pays, ils forment les extrémités des deux galeries des machines françaises et étrangères. Quatre trophées ornent ces angles, ce sont : une colossale statue équestre de Charlemagne, du fondeur Thiébaut ; l'empereur est là, sceptre en main, diadème en tête ; de chaque côté, deux guerriers tiennent les rênes du cheval. On a eu toutes les peines du monde pour hisser à 10 mètres de hauteur ce groupe en bronze pesant 25,000 kilogrammes.

A l'autre angle de la galerie des machines françaises, qui se trouve du côté de l'École militaire, éclate un immense trophée de tubes métalliques, surmonté d'une sphère de cuivre de trois mètres de diamètre.

Les deux autres dômes sont à l'Angleterre et aux Pays-Bas ; la première a échafaudé un kiosque énorme et très-compliqué, au sommet duquel on lit : *Canada*, et qui renferme à sa base des curiosités de l'Amérique anglaise ; les Pays-Bas ont formé, avec les végétations de leurs colonies océaniennes, un dernier trophée flanqué des coupes les plus diverses d'arbres rares des îles de la Sonde et autres.

La rue des façades et la galerie du travail manuel — Une idée ingénieuse et absolument nouvelle, c'est celle d'une voie à ciel ouvert qui traverse tout le palais sur une longueur de plus de 700 mètres. Là, chaque nation a sa façade typique ; la France devait avoir, parallèlement, des constructions originales de Bretagne, d'Auvergne, du Midi et du Nord, mais on a dû renoncer à ce projet trop dispendieux.

L'Anglerre a cinq façades, entre autres un pavillon en simples briques rouges avec encadrement de pierres blanches et fenêtres à vitraux, et deux cottages des plus confortables, dont l'un est spécialement réservé au prince de Galles.

Les États-Unis nous montrent une maison en bois comme en construisent les colons dans l'intérieur des terres ; la Suède et la Norwége font remarquer

leurs fortes constructions en bois de style scandinave ; vient ensuite l'Italie dont la façade est une grande arcade flanquée d'autres plus petites, séparées par des colonnes de stuc, imitant le marbre vert ; entre ces colonnes se dressent des marbres sculptés et des terres cuites. Le Japon est représenté par un petit temple bouddhique ; la Chine, tout ornée de monstres et de chimères, laisse flotter à son sommet un drapeau blanc où un dragon bleu, absolument fantastique, se dresse tout hérissé. La façade d'architecture mauresque de l'Espagne rappelle le péristyle de l'Alhambra de Grenade, qui est ciselé et historié comme un bijou ; voici maintenant l'Autriche-Hongrie dont la galerie de neuf arcs est supportée par des colonnes accouplées ; aux ailes, deux pavillons ; la corniche qui couronne le bâtiment, est surmontée de statues allégoriques : l'Art, les Sciences, le Commerce, etc. ; cette façade ne mesure pas moins de 75 mètres.

La Russie nous offre une *isba*, vaste construction en bois, faite de rondins dégrossis, agrémentés d'élégantes découpures qui ne manquent pas d'originalité. Plus loin, la Suisse arrondit une coupole élégante et azurée, ornée des signes du zodiaque. La devise nationale se détache au sommet de l'entablement : « *Einer für Alle! — Alle für Einer !* » (un pour tous, — tous pour un !) Une horloge forme le milieu de l'édifice ; à l'heure, deux mannequins revêtus d'armures qui datent, dit-on, de la bataille de Granson, frappent à

tour de rôle sur un timbre avec des marteaux. La façade de la Belgique peut être considérée comme l'œuvre capitale de la section étrangère ; les Chambres belges ayant voté un crédit de 500,000 francs pour l'Exposition, on a bien fait les choses, en bâtissant un hôtel en briques et en pierres bleues de Soignies et d'Ecaussines, avec des colonnes de ses beaux marbres noirs, bruns ou verts ; il est conçu dans le style flamand de la fin du XVIe siècle, style propre aux Pays-Bas. La Grèce paraît bien petite à côté, mais elle intéresse avec sa maison blanche qu'elle intitule : « *la maison de Périclès*, » et sa *loggia*, qui défend des ardeurs du jours. Viennent successivement le Danemark, puis les États de l'Amérique centrale et méridionale, qui donnent un spécimen riche et simple de leurs constructions ; un joli balcon leur prête un cachet presque oriental.

Les royaumes de Perses et de Siam, la Tunisie et le Maroc se suivent fraternellement ; malgré l'exiguïté des façades, l'œil s'arrête sur le minaret tunisien, où il semble qu'un *muezzin* va apparaître. Le grand-duché de Luxembourg, la principauté de Monaco, la république du Val d'Andorre sont réunis dans une devanture commune. Le Portugal a dessiné les poétiques arceaux du cloître des Hiéronymites de Belem et du couvent de Batalha ; deux merveilles que ces arceaux ; ce ne sont que sculptures et ciselures dans la pierre blanche, où de grands saints se détachent admirablement. Les Pays Bas terminent cette avenue imposante

de l'architecture de tous les peuples. Leur façade en pierres et briques rouges représente l'hôtel de ville de La Haye, avec son léger beffroi.

On arrive ainsi à l'entrée qui fait face à l'école militaire ; ce côté, parallèle au vestibule d'honneur, sert de galerie au travail manuel ; là, de jeunes ouvrières font des éventails, des colliers, des fleurs, et tous ces jolis bibelots parisiens qui ne vivent qu'un jour et sont si charmants. Au milieu, la taillerie de diamants française, la première établie à Paris, laisse voir les intéressantes opérations par lesquelles passe la précieuse matière avant de devenir parure scintillante.

Ces travaux reposent du perpétuel mouvement des galeries des machines.

Le pavillon central de la ville de Paris. — Les galeries des beaux-arts sont séparées, au centre même du palais du Champ de Mars, par l'élégant pavillon de la ville de Paris. A proprement parler, ce n'est pas un type de l'architecture française, mais plutôt un assemblage des styles composites, qui forment ce qu'on appelle l'architecture du dix-neuvième siècle. Il est très-orné, très-chargé de terres cuites, de faïences, de dorures, soutenu par des colonnettes de fonte et recouvert d'une toiture transparente en verre dépoli. Il renferme tout ce qui a rapport au service municipal : écoles, égouts, pompes, travaux de la ville, plans en relief, entre autres celui du marché aux bestiaux de la Villette et celui de l'hôtel de ville restauré. Autour du

pavillon et sur ses murs même sont plantés les produits les plus remarquables des magnifiques serres de la ville, dont les spécimens sont sans cesse renouvelés. Un petit jardin, orné de statues, de gazons et de bancs, sert de repos, de chaque côté. C'est sur ces parterres que s'ouvrent, par des portiques monumentaux, les deux entrées de la galerie des beaux-arts. Ils sont couverts d'émaux, de paysages et de figures allégoriques ; ils représentent : l'un, Apollon sur son quadrige, l'autre, une réduction du Parthénon et de l'édifice dit Lanterne de Diogène, offrant un type d'architecture grecque.

A gauche et à droite du Champ de Mars sont des cafés et des restaurants qui coupent l'exposition d'horticulture. Inutile de dire que l'affluence est grande de ces côtés où les Tziganes, avec leurs concerts improvisés, font florès. A côté d'eux, on admire le tonneau de MM. Wilhaumser et Müller, de Strasbourg, mesurant 4 mètres à la tête, et 4 mètres 50 au plus fort diamètre ; il contient 600 hectolitres.

Le parc du Champ de Mars. — Une immense pelouse verte de 223 mètres de longueur, placée entre les palais, repose la vue et permet de contempler l'ensemble du palais du Trocadéro, qui éclate de toute la blancheur de ses colonnes et de ses statues.

Cette partie est très-animée, les allants et venants se reposent là de préférence dans des chaises-paniers très-confortables. Ce ne sont, de tous côtés, que mas-

sifs d'azalées et de rhododendrons; deux petits lacs, bornés par des rochers et des cascades artificiels, mettent la fraîcheur au milieu de cette végétation. Sans entrer dans le détail des œdicules qui meublent ce parc très-vaste, s'étendant jusqu'au pont d'Iéna, citons, outre un restaurant belge et un restaurant français, le chalet des manufactures de l'État, où l'on assiste à la fabrication des cigarettes et des cigares de la régie; le pavillon de notre grande usine métallurgique du Creuzot, où l'on peut étudier de près les machines les plus puissantes, telles que le fameux marteau-pilon, un véritable phénomène; un peu plus loin, le ministère des travaux publics expose sa collection si complète de pierres et de marbres français de toutes espèces; le hangar de Terre-Noire, près duquel un escalier et un petit pont conduisent à l'Exposition agricole qui s'étale tout le long du quai d'Orsay.

La tête de la grande statue de Bartholdi, représentant l'Union américaine, est placée entre le Champ de Mars et le Trocadéro.

II

LE TROCADÉRO.

Le pont d'Iéna, la ferme japonaise, le quartier tunisien. — Le pont d'Iéna est élargi au moyen de

poutres métalliques placées en travers et appuyées sur des socles qui reposent sur l'ancien tablier ; entre les deux tabliers courent trois énormes conduits qui amènent au Champ de Mars l'eau de la grande cascade du Trocadéro.

Sur la gauche, en montant la pente du Trocadéro, on voit le Japon agricole représenté par une maison de ferme exactement semblable à celles qu'on rencontre dans l'intérieur des îles japonaises ; on y pénètre par une porte cochère très-travaillée, sur le sommet de laquelle se dressent, avec une véritable verve, un coq et une poule sculptés ; à droite et à gauche, des branches pleines d'épines sont travaillées avec art. On se trouve alors dans un jardinet plein de plantes du pays ; l'habitation, basse et ouverte à tous vents, laisse voir des meubles pittoresques ; à côté, une fontaine où l'on peut boire ; le poulailler, rempli de jolies poules blanches à crêtes rouges ; le parasol, à l'ombre duquel la famille peut venir se reposer ; les faïences d'usage quotidien, les bronzes, etc., etc. Le Japonais en costume du pays qui vous reçoit, parle très-bien le français. On fait le tour de la barrière en bambou, et l'on voit successivement : les Tunisiens avec leurs jolis bibelots ciselés, leurs parfums pénétrants et leur musique monotone ; la maison aux armes de Lion et soleil, qui a reçu le Schah de Perse, mystérieuse avec ses vitraux de couleurs : plus loin, un village norwégien-suédois, au centre duquel une tour en bois s'élève, ayant à son sommet une horloge de Stockholm ;

l'Egypte, aussi représentée par une bâtisse originale, ainsi que le Maroc, qui a son musée et son café.

Partout des oasis de verdure et de fleurs ornent ce paysage unique, dessiné par tous les pays du monde.

L'habitation chinoise, les forêts, l'aquarium. — La Chine offre le spécimen très-curieux et absolument authentique d'une maison des environs de Pékin; elle est riche en ciselures dorées des plus fines, qui se détachent sur fond rouge. Dans la cour intérieure se dresse un kiosque très-découpé qui offre un abri contre les chaleurs du jour. Un grand nombre de Chinois en costume national, avec leurs grandes robes en soie et leurs cheveux tressés en longues queues, vendent des porcelaines et des curiosités du Céleste Empire.

A droite, voici le pavillon de l'administration des Forêts, qui n'est qu'une dentelle de bois sculpté; puis, la blanche façade du palais algérien, de forme rectangulaire, flanquée à ses angles de quatre tours couronnées de créneaux. La façade principale se fait surtout remarquer par une porte richement encadrée de faïences et émaillée d'arabesques. C'est la reproduction de celle de la célèbre mosquée de Sidi-Bou-Médin; de chaque côté, sont deux petites tours aux dômes très-bas surmontés d'un croissant d'or; dans un des angles se dresse la haute tour carrée d'un minaret qui rappelle celui des ruines de la mosquée d'El-Man-Souka. Une frise polychrome décore la muraille blanchie à la chaux, rendue éblouissante au

soleil ; l'intérieur est riche et gracieux comme toutes les constructions mauresques ; sa cour est formée par quatre galeries à arcades supportées par des colonnes torses, dont les parois à jour varient les effets de lumière et d'ombre. Une fontaine jaillissante, encadrée des arbustes et des fleurs les plus caractéristiques du climat et de la flore de l'Algérie, et provenant du Hamma d'Alger, forme le milieu de cette magnifique construction.

L'aquarium d'eau de mer et l'aquarium d'eau douce abritent les habitants aquatiques les plus variés ; on descend dans ces réservoirs souterrains avec bonheur, pour s'y mettre au frais. C'est le plus vaste palais de poissons qui existe.

Le palais et la salle des fêtes. — Le palais du Trocadéro se compose d'une immense rotonde exhaussée de deux tours ; elle a, à son sommet, une Renommée en bronze doré, du sculpteur Mercié, et se complète par deux ailes en demi-cercle. Tout l'extérieur du monument est à jour ; c'est un promenoir dont les colonnes de pierre blanche se détachent sur fond rouge. La grande rotonde a trois étages, ornés de trente statues allégoriques représentant : la Peinture, l'Agriculture, la Géographie, la Médecine, la Navigation, etc. ; six grands groupes en fonte de fer doré symbolisent les parties du monde. Ils sortent de mains de maîtres, tels que : MM. Falguière, Mathurin Moreau, Millet, Schœnewerk et Delaplanche.

Entre ces figures, jaillit une cascade qui tombe avec fracas, et va s'affaiblissant sur des degrés de marbre du Jura; de ci, de là sort un jet écumant, et quatre groupes colossaux d'animaux en fonte dorée se dressent de chaque côté.

Dans la rotonde centrale se trouve la grande salle des fêtes; l'amphithéâtre à lui seul ne contient pas moins de 4,000 spectateurs. La scène est construite de telle sorte que quatre cents musiciens y jouent à l'aise, en temps ordinaire; l'adaptation d'un plancher mobile, qui, partant de l'extrémité de la scène, va s'abattre sur les premiers rangs des fauteuils, permet en outre de donner des concerts exceptionnels, auxquels peuvent prendre part 1,200 exécutants. L'orgue qui s'élève au fond de la scène, est d'une hauteur de douze mètres, et d'une puissance telle que les soufflets sont desservis par une machine à vapeur. L'éclairage de cette salle splendide, œuvre de MM. Davioud et Bourdais, dont la hauteur intérieure n'a pas moins de trente-deux mètres, est entretenu par 4,000 becs de gaz qui éclairent *a giorno* l'immense coupole.

Dans les deux pavillons adjacents à la rotonde centrale se tiennent les conférences et les congrès, dans lesquels sont traitées les questions qui se rattachent à l'origine, à la production, à l'exécution, aux progrès, à la législation, à la protection légale des œuvres et des produits de toute nature, réunis dans l'enceinte de l'Exposition.

Les galeries des ailes sont destinées à l'art rétros-

pectif sous toutes ses formes, et encore à l'exposition spéciale des sciences anthropologiques, et enfin, de chaque côté de la rotonde surgissent au-dessus de l'édifice les deux grandes tours latérales, sveltes et élégantes, qui donnent tant de légèreté au monument, et dans l'intérieur desquelles fonctionnent deux ascenseurs menant le public au sommet ; de ce point élevé, on plane à vol d'oiseau sur le panorama d'ensemble.

L'Exposition de 1867 était certainement remarquable, mais quelle place était perdue ! Son palais ne couvrait qu'une surface de 146,000 mètres carrés ; celui de 1878 en occupe 200,000 ; en dehors du palais, en 1867, il y avait une surface de 7,000 mètres répartis entre tous les pavillons ; en 1878, en dehors du palais, on a couvert 20,000 mètres, dans le Champ de Mars seulement.

Le succès toujours croissant de l'Exposition de 1878 ne tient pas seulement aux dimensions plus vastes de ses deux palais, mais aussi au concours plus empressé qu'y ont apporté tous les peuples, et au nombre des exposants, qui s'élève à 35,000.

SECTION DANOISE.

FAÇADE NATIONALE.

A l'exposition universelle le Danemark s'est établi entre la Grèce et l'Amérique méridionale. La petite façade, qui forme l'entrée de la section danoise, est l'œuvre de M. Vilhelm Dahlerup ; le style est celui de la renaissance hollandaise à la fin du XVIe siècle ; au fronton sont gravées les armes du Danemark, le chiffre du roi Christian IX et sa devise : *Avec Dieu pour le droit et l'honneur.*

GROUPE I.

BEAUX-ARTS.

CLASSE I.

PEINTURES A L'HUILE.

L'histoire de la peinture danoise est de date récente; on n'en peut réellement parler que depuis la fondation de l'Académie nationale (1754). Une école nationale se fonda sous les auspices de C. V. Eckersberg qui fut, de 1810 à 1813, élève de David à Paris. A son retour, Eckersberg, nommé professeur à l'Académie de Copenhague, exerça une grande influence sur les peintres danois de la nouvelle génération. Les principes de David qu'il transmit à ses élèves furent le respect du dessin, la simplicité du coloris et la recherche du ton juste. Les sujets que prenaient surtout les artistes étaient les champs, les bois, les golfes, les fjords, en un mot tout ce que fournissait la nature, ou bien encore des scènes de la vie privée en Danemark ou en Italie, pays où, pour la plupart, ils avaient séjourné plus ou moins longtemps.

Presque tous les peintres danois sont élèves de l'Académie, que subventionne l'État. On y enseigne le dessin, la peinture, le moulage d'après les antiques et d'après le modèle vivant, le décor plastique et pictural, le dessin et la composition d'architecture, la perspective, l'anatomie et l'histoire de l'art.

Celui qui a travaillé dans les écoles de l'Académie, reçoit, après un examen sévère, un certificat qui lui donne droit de concourir pour la petite ou la grande médaille d'or.

Le salon est ouvert tous les ans aux mois d'avril et de mai.

Parmi les peintres d'histoire et de genre, dont le nombre est du reste fort restreint, il faut citer en première ligne *Marstrand*, mort en 1873. On remarque de lui trois tableaux à l'Exposition universelle : 1° Le *festin du roi* (42), sujet tiré de l'Évangile de saint Mathieu: le roi, voulant célébrer les noces de son fils, a invité les riches et les nobles, ses amis ; ceux-ci, ne voulant pas y prendre part, ont prétexté leurs affaires; alors le roi fait venir les mendiants, les paralytiques, les aveugles et les boiteux qui erraient par la ville et les reçoit dans la salle du festin magnifiquement ornée. — 2° La *réunion politique* (44), scène tirée d'une comédie du célèbre Holberg. Le potier, qui avec ses amis est absorbé dans l'étude de la haute politique, est brusquement arraché à ses réflexions par sa femme qui entre et lui donne un soufflet. — 3° Une très-intéressante esquisse (45) d'un grand tableau repré-

sentant Christian IV dans la bataille navale de Femern (1644) : le roi, se relevant de sa chute, que l'on avait crue mortelle, lève les mains au ciel pour le remercier de l'avoir conservé à son peuple.

Parmi les peintres d'histoire et de genre, M. *Charles Bloch* occupe incontestablement la première place pour le moment. On a exposé de lui un fort grand cadre : le *roi captif* (7). On voit le roi Christian II dans cette triste prison, où il n'avait pour compagnie qu'un vieux soldat et pour distraction que des promenades autour de la table de pierre placée au milieu du cachot.

Il y a des tableaux, d'une moindre dimension, exposés par cet artiste, entre autres le *Moine occupé à plumer ses poules* (11), la *Marchande de poissons* (12) et le *Vieux domestique qui frotte la vaisselle* (14).

M. *Exner* excelle surtout dans les scènes prises au milieu des paysans d'Amak. Il a quatre tableaux à l'Exposition. Citons le *déjeûner* (19), et la *petite convalescente* (17).

Nous croyons que le public accorde aussi ses préférences aux tableaux suivants : le *pont de Knippel* à Copenhague — on y voit plusieurs types très-réussis de M. Otto Bache (3) ; *la forge de* M. Kroyer (35), la *femme du pêcheur qui attend son mari*, par M. A. Dorph (16), et le *semeur* de M. Vernehren (74).

Parmi les portraits on remarque surtout la figure caractéristique du musicien *Mathison Hansen* (33), peinte par M. Jernelorff.

En Danemark, on s'applique beaucoup au paysage. M. Skovgaard, le plus grand des paysagistes danois, mort en 1876, est représenté par huit tableaux (60-67); *avant l'orage* (60) et le *vieux chêne au nid de cigogne* (62), appartiennent tous deux à la galerie royale de Christiansborg et passent pour être ses meilleures créations.

On aura une idée fort juste de la nature en Danemark en regardant la *lande* et le *marécage* de M. Groth (25), les paysages de M. Kyhn (37-38), le *rivage* de l'île de Moen (39) par M. Kœlle, les paysages de M. Rump (55-59), de M. Zacho (75) et de M. Aagaard (1).

Les marines, partie de l'art danois fort estimée à l'étranger, sont composées des tableaux de M. Neumann (47-48) et de M. C. F. Soerensen (70-72).

Les charmantes petites toiles archéologiques de M. Heinrich Hansen (27-28), *la salle des quatre portes du palais ducal de Venise* et l'*intérieur d'une maison de Lubeck* (XVIe siècle) attirent aussi bien des regards.

CLASSE II.

PEINTURES DIVERSES ET DESSINS.

M. Amberg a exposé des dessins pour la restauration de la Bourse de Copenhague et M. Froehlich, le dessinateur si connu par ses charmants ouvrages illus-

trés à Paris, où il a vécu pendant plusieurs années, a exposé des légendes sur l'émigration des Longobards, d'après Saxo le grammairien.

CLASSE III.

SCULPTURE.

La sculpture danoise suit presque exclusivement les traditions que lui a léguées le grand maître Thorvaldsen. Les statuaires d'ailleurs sont peu nombreux à l'Exposition. Citons le buste du poëte Heiberg par M. H. V. Bissen, mort en 1868 (2), l'*Ajax s'éveillant de sa fureur* par M. C. Smith (8), et le *Diogène*, statue de bronze, par M. Peters (6).

CLASSE IV.

DESSINS D'ARCHITECTURE.

MM. Dahlerup et Ove Petersen ont exposé leurs plans pour le théâtre royal de Copenhague, construit en 1872-74 à côté de l'ancien qui avait duré 125 ans.

CLASSE V.

GRAVURES.

Le graveur M. J. Ballin, très-estimé en France et en Angleterre, a exposé : *Avant l'attaque* (5), *après la bataille* (6), *retour dans la patrie* (7), *la séparation* (8), reproductions des tableaux si connus du peintre français Protaïs ; le portrait de S. A. R. la princesse de Galles (1), d'après le peintre danois M. Obrik, et la *Rêveuse*, d'après une toile anglaise fort remarquable de M. Mac-Lean (4).

GROUPE II.

ÉDUCATION ET ENSEIGNEMENT. — MATÉRIEL ET PROCÉDÉS DES ARTS LIBÉRAUX.

CLASSES VI-VIII.

ÉDUCATION DE L'ENFANT. — ENSEIGNEMENT PRIMAIRE. — ENSEIGNEMENT DES ADULTES. — ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR.

Le gouvernement exerce sur l'enseignement populaire la surveillance la plus assidue. L'école est obligatoire pour les enfants de 7 à 13 ans. Il y a 2796 maîtres d'école à la campagne et 485 dans les villes pour l'instruction primaire. Copenhague possède douze écoles centrales, fréquentées par 11,000 enfants des deux sexes, pour lesquelles l'administration urbaine dépense annuellement plus de 640,000 francs. N'oublions pas de nommer parmi les écoles rurales les Folkehois Skoler, fondées par le pasteur poëte Grundtvig ; le système qui y est employé est l'enseignement oral, et les jeunes paysans les fréquentent beaucoup.

Dans les villes, on a établi une cinquantaine d'écoles techniques, où viennent étudier les jeunes ouvriers le soir et le dimanche. L'État possède en outre des institutions pour cent-trente sourds-muets (fondation en 1807); pour soixante-dix aveugles (fondation en 1811); et un hospice pour cent aliénés ou idiots (fondation en 1855).

La direction qui surveille les écoles communales et quelques écoles privées, expose des preuves de l'activité qui y règne (2).

L'instruction comprend surtout la religion, la langue maternelle, l'histoire universelle, l'histoire naturelle, le dessin, l'écriture, la gymnastique et les ouvrages d'aiguille pour les filles.

Les tableaux de M. Janniche, maître de dessin (7), qui permettent aux élèves de dessiner tous à la fois d'après un même modèle, les divers appareils pour l'exercice de la natation (8) exposés par M. Johansen, maître de gymnastique, les livres en relief à l'usage des aveugles de l'école de M. Moldenhauer (9) méritent certainement d'attirer l'attention du public.

M. Segelke, qui a exercé une grande influence sur le développement des laiteries danoises, expose des ouvrages à l'usage des élèves de laiteries.

CLASSE IX.

IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE.

Cent trente-trois revues et journaux, dont onze quotidiens, paraissent à Copenhague, et cent quarante-quatre en province. Il y a cinquante-deux imprimeurs à Copenhague, et cent-sept en province.

Plusieurs des grandes imprimeries ont exposé. Remarquons les livres admirablement imprimés de M. Bianco Luno (8), ceux de M. J. Joergensen (10), les spécimens d'imprimerie de M. Graebe (9), et de MM. Nielsen et Lydiche (11). Parmi les objets de ces derniers on voit un volume fait avec la machine de M. Chr. Sœrensen, machine qui compose et distribue à la fois.

M. Hoest (6) (la première librairie danoise qui ait noué de grandes relations avec la librairie française), expose toute une collection de livres (6). N'oublions pas les ouvrages lithographiés de MM. Hoffensberg Jespersen et Frap (7) et une très-remarquable collection d'ouvrages calligraphiques exécutés par M. Gautesen (3).

CLASSE X.

PAPETERIE, RELIURE, MATÉRIEL DE PEINTURE ET DE DESSIN.

Le pays possède huit fabriques de papier ; le travail s'y fait, soit avec des machines hydrauliques, soit à la vapeur.

Le successeur de M. Clément a exposé des reliures de luxe d'un fort bon goût (2).

La fabrique de M. Drewsen à Silkeborg (c'est principalement à cette famille que le Danemark est redevable de cette branche de son industrie), et la fabrique de Haglemoelle près de Naestved (3 et 4) ont toutes deux exposé.

CLASSE XII.

ÉPREUVES ET APPAREILS DE PHOTOGRAPHIE.

Les photographes danois sont très-nombreux et jouissent d'une réputation méritée.

La plupart des grands photographes sont représentés; MM. Sudtz, Moeller, G. Hansien, G. Petersenn, Loenborg (5) attirent l'attention par deux grands groupes : les *membres de la chambre haute* et les *acteurs et actrices du théâtre royal de Copenhague ;*

M. Schou (8) expose des photographies fort intéressantes des œuvres de Thorvaldsen. — *Une paysanne nettoyant ses vitres* attire toujours le public devant l'exposition de M. Tillge (2).

Mentionnons enfin les photographies des monuments exposées par M. Harboe (2).

CLASSE XIII.

INSTRUMENTS DE MUSIQUE.

Il y a en Danemark vingt-deux grandes fabriques de pianos et quelques fabriques d'instruments divers.

Des pianos ont été exposés par MM. Ehlert (1), Felumb (2), Freytag (3), Joergensen (C. S.) (4) et G. Soerensen (7).

CLASSE XV.

INSTRUMENTS DE PRÉCISION.

Nommons la roue phonique, mue par un courant phono-électrique, de M. La Cour (6), instrument qui sera d'une grande utilité pour les lignes télégraphiques.

Le fabricant M. Jürgensen a exposé une collection d'instruments de précision.

CLASSE XVI.

CARTES ET APPAREILS DE GÉOGRAPHIE ET DE COSMOGRAPHIE.

La fabrication des cartes se fait d'une façon qui honore l'industrie nationale.

Les archives des cartes marines sont représentées au n° 1. L'état-major expose un grand atlas (2).

L'institut météorologique, fondé en 1872, possède un réseau météorologique comprenant une station de première classe, dix-neuf stations complètes de deuxième classe, soixante-quinze stations climatologiques, quatre-vingts stations udrométriques et trente stations sur des phares ou bateaux-phares.

Il expose des publications diverses.

GROUPE III.

MOBILIERS ET ACCESSOIRES.

CLASSE XVII.

MEUBLES A BON MARCHÉ ET MEUBLES DE LUXE.

Les meubles danois jouissent d'une certaine réputation et sont chaque année l'objet d'une exportation considérable.

Des artistes de talent dessinent les modèles, imitations libres des meubles conservés au musée des souverains à Rosenborg, et au musée des antiquités du Nord. On aime principalement la forme qu'ils affectaient du temps de Christian IV.

Dans l'exposition des meubles, nous remarquons plusieurs loteries : loterie de la société d'application des arts à l'industrie, loterie de la société des artisans, loterie au profit de l'asile des apprentis, loterie au profit de l'asile des malades, de l'institution des gardes-malades et de l'institution des idiots.

Toutes ces institutions ont obtenu la permission

d'établir des loteries dont les lots consistent en produits industriels tels que : meubles, argenterie, etc., faits par les fabricants les plus habiles d'après des modèles dus à des artistes renommés.

Les meubles exposés par les divers fabricants laissent généralement à désirer à cause d'une certaine rigidité dans les formes, mais ils sont d'une grande solidité et se vendent à des prix modérés.

L'attention du public se porte sur le buffet et l'armoire pour linge de table, construits par M. H. F. Madsen d'après les dessins de M. Dahlerup (9); le buffet et l'armoire de M. C. Roenne, d'après les dessins de M. Storch (5). Les armoires à glace de MM. Madsen et Rich(12) et les chaises de M. J.J. Jensen à Veile (4), d'un si bon goût et d'un prix si modique, méritent aussi les regards des visiteurs. N'oublions pas le joli bureau pour dame de MM. Bruun et Bunch (2).

CLASSE XVIII.

OUVRAGES DE TAPISSERIE ET DE DÉCORATION.

Ce qu'il y a de plus remarquable en cette classe, c'est la tenture, imitation des cuirs dorés, exposée par M. B. Schroser (5) et les jolies baguettes dorées de M. Jeppesen (3), ainsi que les miroirs dorés de M. Braeck (2).

CLASSE XX.

CÉRAMIQUE.

Le Danemark possède trois grandes fabriques de porcelaines, sept verreries et plusieurs fabriques d'objets en terre cuite. Aucune des grandes fabriques de porcelaines n'a exposé, mais la commission royale de l'exposition a présenté une collection de porcelaines anciennes appartenant en partie à la collection historique des rois de Danemark à Rosenborg (1).

Pour les terres cuites il faut nommer tout d'abord madame Ibsen (2). Sa fabrique peut rivaliser avec les plus grandes fabriques européennes de ce genre. Qu'on examine les splendides vases décorés dans le style égyptien et dans le style grec, et la collection de copies d'après les trouvailles du docteur Schliemann. Cette maison fait une exportation considérable non-seulement pour les divers pays de l'Europe, mais aussi pour l'Amérique et la Chine. Façon et décoration, tout s'y fait à la main.

Les terres cuites de M. Schou (P. C.) (4) et de MM. Vendrich et Sonne (5) méritent également la réputation dont elles jouissent.

Madame Mathiesen à Vittorp près de Varde expose

des pots de Jutland, vases noirs à l'usage des habitants de la campagne, et qui forment une branche de l'industrie caractéristique pour certaines parties du Jutland.

CLASSE XXIV.

ORFÉVRERIE.

La magnifique vitrine de M. Christensen (V.) (2) attire tous les regards. Ses ouvrages d'or et d'argent — service de café, vases à fruits, — doivent être considérés comme une des choses les plus remarquables de l'exposition danoise.

Les ouvrages d'argent de MM. S. et J. Hertz, représentant des sujets tirés des antiquités du Nord (4), et les ouvrages de MM. B. Hert (3) et Birch (1) font aussi grand honneur à leurs exposants.

CLASSE XXV.

BRONZES D'ART, FONTES D'ART, MÉTAUX REPOUSSÉS.

A Copenhague, on emploie maintenant la galvanoplastie avec beaucoup de succès.

Les objets exposés par M. Bloch (F.) (1) sont vraiment fort remarquables.

Les statuettes, coulées en zinc et en bronze, expo-

sées dans cette classe sont de la fabrique de M. Rasmussen (L.) (4).

CLASSE XXVII.

APPAREILS ET PROCÉDÉS DE CHAUFFAGE ET D'ÉCLAIRAGE.

Nous y trouvons des dessins fort intéressants, représentant le chauffage et la ventilation d'une école de Copenhague, exposés par MM. Bonnesen et Ramsing (1), et des fours à ventilation exposés par un des plus grands fabricants, M. Anker Hegaard.

En Danemark, on se sert en général beaucoup plus de poêles en fonte que de cheminées.

La loi de 1874 défend de fabriquer et d'introduire dans le pays des allumettes à phosphore blanc et en général toutes celles qui, pour s'enflammer, n'ont pas besoin d'être frottées sur une surface préparée. On compte à Copenhague et dans les environs cinq grandes fabriques d'allumettes.

La fabrique Phænix (1), très-grande maison qui exporte en Allemagne, en Chine et dans l'Amérique du Sud, a exposé. Les propriétaires du Phænix ont acheté au commencement de cette année la fabrique de M. A. Sœrensen (4) qui expose aussi.

CLASSE XXVIII.

PARFUMERIE.

Nommons les savons de toilette de M. Blumensaadt (2) à Odensée, et les parfumeries de M. Jærgensen (V.) (4).

CLASSE XXIX.

MAROQUINERIE, TABLETTERIE, VANNERIE.

M. Fjeldskov a exposé une jolie statuette équestre, (5), copie de la statue de Frédéric V sur la place d'Amalienbong à Copenhague.

Parmi les divers objets en laque de M. E. Meyer (7), nous remarquons surtout deux splendides vases, l'un en style de renaissance dessiné par M. H.V. Brinkopff, l'autre en style persan dessiné par M. V. Dahlerup.

GROUPE IV.

TISSUS, VÊTEMENTS ET ACCESSOIRES.

Les industries textiles n'ont pas pris un grand développement en Danemark. Parmi les produits indigènes on trouve bien le lin et la laine, mais ni le coton ni la soie. Dans ces dernières années on a établi plusieurs grandes fabriques de draps. Il y a en outre dans le pays des contrées où la population fait du tissage l'objet d'une industrie privée assez importante. Outre l'Islande et les îles Fœroë, où de nombreux troupeaux de moutons fournissent la matière en abondance, c'est le Jutland qui livre chaque année au commerce la plus grande quantité de tricotages en laine.

La laine danoise est un peu grossière, mais forte, très-chaude et formant justement les habits qui conviennent au climat.

Bien que le Danemark ne produise pas de coton, l'industrie cotonnière y existe : on importe la matière première à l'état de fils.

Mais aucune de ces industries ne suffit aux besoins

du pays, aussi importe-t-on chaque année une grande quantité de produits manufacturiers.

CLASSE XXX.

FILS ET TISSUS DE COTON.

Nommons d'abord le grand fabricant M. Ruben (J. H.) (7), qui expose 260 différentes sortes de tissus de coton et de laine ; exposition qui fait grand honneur au pays.

Ensuite nous rencontrons des tissus de coton des grands fabricants MM. Bloch et Andresen, à Fredericia (2) ; des tissus de coton de M. Bierfreund (1), à Odensée ; de M. Madsen (F. C.) (5), à Horsens ; de M. Müller (O. V.) (6); des tissus de cotons quadrillés de M. Haanes (4), et des tissus de coton faits à la main, de M. N. P. Christensen (3).

CLASSE XXXI.

FILS ET TISSUS DE LIN, DE CHANVRE, ETC.

Dans cette classe nous rencontrons plusieurs exposants de la classe précédente, comme MM. J. H. Ruben, F. C. Madsen, L. Bierfreund.

CLASSE XXXII.

FILS ET TISSUS DE LAINE PEIGNÉE.

La grande fabrique de Hellebak, près d'Elseneur, expose des étoffes de laine (2).

M. Zederkopp à Utterslev, près de Copenhague, a installé avec beaucoup de goût une exposition de flanelles blanches et rouges (5).

CLASSE XXXIII.

FILS ET TISSUS DE LAINE CARDÉE.

La fabrique royale de Usseroed, qui depuis 1809 fournit l'armée, expose ses draps (4). Les fabriques de Hellebaek exposent des échantillons remarquables (2) ainsi que la fabrique de Randboeldal, près Veile (3).

CLASSE XXXVI.

DENTELLES, TULLES, BRODERIES ET PASSEMENTERIES.

Les broderies faites par des dames danoises d'après les dessins d'artistes connus sont très-remarquables par l'élégance et la finesse du travail.

Que l'attention du visiteur se porte sur les broderies de Madame Constantin Hansen (3) — l'oiseau sur la branche de Mademoiselle Monrad (9) — la fille et l'âne de Mademoiselle Richter à Holstebro (12) — la feuille de lierre de Mademoiselle Sasse (13), — en général toutes les broderies méritent d'être regardées.

Il faut aussi remarquer les broderies blanches de l'établissement de Madame E. Hansen (4). Ce magasin a été établi en 1836 avec une subvention du gouvernement dans le but de procurer de l'ouvrage aux veuves et aux filles d'officiers.

Nous rencontrons deux collections d'objets faits d'après la méthode dite *Hedebosyning* (11 et 15) : c'est une sorte de broderie qui ressemble à de la dentelle et que l'on confectionne depuis des siècles dans une certaine région du Seeland.

CLASSE XXXVII.

ARTICLES DE BONNETERIE, DE LINGERIE ET OBJETS ACCESSOIRES DU VÊTEMENT.

La fabrication des gants est fort importante en Danemark ; on en exporte beaucoup, surtout en Angleterre.

La plupart des grands fabricants de gants ont exposé.

CLASSE XXXVIII.

JOAILLERIE ET BIJOUTERIE.

Nous y rencontrons les mêmes noms que dans la classe XXIV (orfévrerie). Cette partie est une des plus remarquables de l'exposition danoise.

GROUPE V.

INDUSTRIES EXTRACTIVES. — PRODUITS BRUTS ET OUVRÉS.

CLASSE XLIII.

PRODUITS DE L'EXPLOITATION DES MINES ET DE LA MÉTALLURGIE.

La superficie du royaume de Danemark est de 45,000 kilomètres carrés, dont 30,000 de terres labourables ; le reste se compose en partie de landes incultes. La surface du sol est formée par des couches de galets, coupées çà et là par des bancs de craie, en Jutland, en Seeland et dans l'île de Moen.

Vu la nature du sol, il ne saurait y avoir une industrie minière en Danemark. Bornholm a cependant quelques mines de charbon sans importance et des carrières de granit et de grès. On trouve des bancs de calcaire dans quelques endroits du pays. L'argile est assez répandue ; on l'emploie pour la fa-

brication des briques et des ciments et dans l'industrie céramique.

La tourbe se rencontre partout en abondance.

Les colonies danoises ont au contraire un aspect essentiellement montagneux. On trouve du soufre en Islande, et l'on exploite en Groënland le cryolithe minéral que l'on emploie dans la fabrication de la soude. On exporte annuellement d'Iviktut (sud du Groënland) cinq millions de kilogrammes de cryolithe.

La direction royale du commerce de Groënland expose des échantillons de crayon.

Les grandes fabriques de produits chimiques exposent du cryolithe (4).

Mentionnons encore les ingénieuses marmites pour la cuisson dans du foin d'après le système Fjord, exposées par M. Anker Heegaar (5), et l'ambre jaune exposé par M. S. Henriques (6).

CLASSE XLIV.

PRODUITS DES EXPLOITATIONS ET DES INDUSTRIES FORESTIÈRES.

La culture forestière occupe environ un quart de la superficie totale du Danemark, soit 176,512 hectares.

Nous trouvons exposés des sabots, chaussure du paysan danois, par M. Uhrskov, à Foevling (3).

CLASSE XLV.

PRODUITS DE CHASSE; PRODUITS, ENGINS ET INSTRUMENTS DE PÊCHE ET DES CUEILLETTES.

Les produits de la chasse et de la pêche ne sont pas très-abondants en Danemark, mais il n'en est pas de même dans ses colonies.

Le Groënland fournit un grand nombre de peaux de phoques, d'ours et de renards.

Le gouvernement danois fournit à ses colonies de Groënland tous les articles dont elles ont besoin et exporte leurs produits. En 1876, on a exporté 8,568 barils d'huile de phoque (valeur de 700,000 fr.), outre une quantité moindre d'huile de foie de morue; 21,542 peaux de phoques (valeur de 80,000 fr.); 1,322 peaux de renards bleus (valeur 50,000 fr.); 785 peaux de renards blancs (valeur 4,500 fr.); plus un certain nombre de peaux d'ours et de rennes; 700 kilogrammes d'édredon (valeur 9,500 fr.); 1,900 kilogrammes de plumes (valeur 6,000 fr.); 24,000 kilogrammes de poisson séché (valeur 14,000 fr.); des dents de morses, etc.

Les îles Fœroë, l'Islande et le Groënland expédient chaque année en Danemark 15,000 kilogrammes de plumes et de duvet, 1,500,000 kilogrammes de pois-

son séché et environ le même poids d'huile de baleine.

Les pelletiers danois sont estimés pour la bonne qualité de leurs marchandises et la modération de leurs prix.

Que le public examine la jaquette de renard blanc, bordée d'édredon, exposée par M. Bang(1), les tapis de peaux diverses de M. Trolle (8) et les fourrures de M. Le Dooùs (7).

CLASSE XLVII.

PRODUITS CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES.

On a vu s'élever dans ces derniers temps un certain nombre de fabriques de produits chimiques (la première date de 1822), des moulins à l'huile, des fabriques d'eau minérale, d'engrais artificiels et autres.

La grande fabrique de M. Fredens Mœlle (5), à l'île d'Amag, la plus ancienne de toutes, expose des échantillons d'engrais artificiels et d'acide sulfurique.

N'oublions pas de mentionner les couleurs pour le beurre et le fromage, exposées par MM. C. Hansen (8), Meyer et Henckel (13).

GROUPE VI.

OUTILLAGE ET PROCÉDÉS DES INDUSTRIES MÉCANIQUES.

L'industrie des machines a pris un grand essor en Danemark.

La première machine à vapeur a fait son apparition à Copenhague en 1790. En 1811 le Danemark ne possédait encore que trois machines, mais la fondation d'une école polytechnique amena un changement, et aujourd'hui on compte les machines par centaines. Depuis 1872 jusqu'en 1877 on a fondé par actions cent huit sociétés industrielles.

Le Danemark possède actuellement des usines de tous genres ; fabriques de machines à vapeur, de machines à coudre et à tricoter, fabriques de papier, d'huile, d'engrais artificiels, de machines agricoles, etc.

En 1847 a été ouvert le premier chemin de fer en Danemark ; il allait de Copenhague à Rœskild sur un parcours de 40 kilomètres.

Les lignes de chemins de fer mesurent aujourd'hui 1,366 kilomètres.

Le premier bateau à vapeur danois date de 1819. En 1876, il y en avait 178.

CLASSE LI.

MATÉRIEL ET PROCÉDÉS DES EXPLOITATIONS RURALES ET FORESTIÈRES.

Dans cette classe nous trouvons une collection assez considérable de machines agricoles ; herses, charrues à vapeur, etc., provenant de différentes fabriques.

CLASSE LIV.

MACHINES ET APPAREILS DE MÉCANIQUE GÉNÉRALE.

Mentionnons les balances de MM. Berg (1) et Snudsen (5). Nous trouvons aussi un appareil à pétrole pour prévenir les explosions de chaudières à vapeur, exposé par M. Major (6).

CLASSE LV.

MACHINES OUTILS.

La planche pour blanchissage, exposée par M. H. Strand, de Copenhague, est faite de façon à moins user le linge qu'avec les planches ordinaires.

CLASSE LVI.

MATÉRIEL ET PROCÉDÉS DE FILAGE ET DE CORDERIE.

La grande maison Holm et fils a exposé des échantillons de cordage.

CLASSE LVIII.

MATÉRIEL ET PROCÉDÉS DE COUTURE ET DE CONFECTION DES VÊTEMENTS.

M. Demant, à Odensée, expose deux machines à coudre d'une forme très-ingénieuse (1).

Il faut encore citer les machines à coudre de M. H. P. Henriksen (2) et Nœrholm (3).

CLASSE LXI.

MACHINES, INSTRUMENTS ET PROCÉDÉS USITÉS DANS DIVERS TRAVAUX.

M. Malling Hansen a exposé sa machine à écrire. Elle écrit trois ou quatre fois plus vite que la main et peut donner à la fois plusieurs exemplaires. Elle ne pèse que trois kilogr. et mesure 20 centimètres de haut

sur 17 de large et 13 de long ; elle n'est faite que de laiton et d'acier.

CLASSE LXIII.

BOURRELLERIE ET SELLERIE.

MM. F. et L. Dahlmann ont exposé des selles, brides et harnais de leur fabrique qui jouit d'une très-bonne réputation.

CLASSE LXVI.

MATÉRIEL ET PROCÉDÉS DU GÉNIE CIVIL, DES TRAVAUX PUBLICS ET DE L'ARCHITECTURE.

Nommons la porte magnifique et les beaux échantillons de parquets faits à la mécanique, exposés par M. Oxelberg (4), et le carton pour toiture exposé par M. Vestphal Thedin (5).

CLASSE LXVIII.

MATÉRIEL ET PROCÉDÉS DE L'ART MILITAIRE.

Nous trouvons dans cette classe un mannequin représentant un soldat danois avec son équipement complet, exposé par M. Halberg (2).

GROUPE VII.

PRODUITS ALIMENTAIRES.

Le Danemark produit des quantités considérables de froment, dont la plus grande partie est exportée surtout en Angleterre.

Il exporte également en grande quantité des corps gras alimentaires, du lard et des œufs. Cette exportation a atteint en 1876 le chiffre de 42 millions, dont 37 pour le beurre, 3 pour la viande et 2 pour les œufs.

CLASSE LXIX.

CÉRÉALES, PRODUITS FARINEUX ET LEURS DÉRIVÉS.

Le bureau pour l'achat de graines analysées, qui a pour objet de fournir de la semence aux agriculteurs, a exposé des échantillons. Les graines et les grains sont achetés sur les terres dont la production est la meilleure, puis criblés et soumis à une analyse scientifique ; la qualité en est garantie aux acheteurs qui en

outre ont droit gratuitement à des analyses de contrôle.

N'oublions pas les froments, seigles et orges exposés par la grande société des moulins à vapeur réunis (6).

CLASSE LXXI

CORPS GRAS ALIMENTAIRES ; LAITAGE ET ŒUFS.

Il faut remarquer le beurre conservé, exposé par MM. Clausen de Nyborg (2), P. V. Heymann (3) et par *the danish preserved butter compagny à Aarhus* (4).

Le beurre conservé est exporté en quantités énormes.

CLASSE LXXII

VIANDES ET POISSONS.

L'abattoir à porcs de Copenhague a exposé des échantillons de son lard (1). M. Kjoerbœ Schmidt a envoyé des anchois, des crevettes, des anguilles, le tout conservé par divers procédés (3).

CLASSE LXXIII

LÉGUMES ET FRUITS.

Citons les conserves de légumes exposées par MM. Tidemand (6), Wolff frères et Arvé (7).

CLASSE LXXIV

CONDIMENTS ET STIMULANTS ; SUCRES ET PRODUITS DE CONFISERIE.

Avant 1872, le Danemark recevait tout son sucre de ses colonies ; mais à cette époque on a construit deux fabriques de sucre de betterave, qui, dans les années 1874-76 ont produit ensemble 2,800,000 kilogrammes de sucre.

Durant cette période les productions de sucre des colonies ont diminué beaucoup, mais on a cherché à y remédier en créant, par actions, une société où l'on s'occupe en commun des récoltes de plusieurs plantations.

Les fabriques danoises de sucre à Copenhague (4) et à l'usine centrale de Sainte-Croix (5) ont exposé des échantillons.

Les frères Cloetta ont envoyé (3) du chocolat et M. Gamel du café brûlé (6).

CLASSE LXXV

BOISSONS FERMENTÉES.

Dans les boissons, le Danemark produit surtout de la bière et de l'eau-de-vie. En 1876, deux cent cin-

quante-six distilleries ont produit 35 millions de litres d'eau-de-vie.

MM. Broendum et fils (3) et la fabrique de sirop et d'alcool d'Aalborg (5) exposent leurs eaux-de-vie.

La brasserie de Carlsberg, qui exporte annuellement 1,500,000 bouteilles de bière en Chine, aux Indes occidentales et orientales, dans l'Amérique du sud et en Australie, est représentée (10), de même que la brasserie de Svanholm qui exporte aussi en Asie, en Afrique et en Amérique (17).

Citons encore le Sherry Cordial de M. Sheering (7) et les liqueurs et eaux-de-vie de M. Anthony (1).

GROUPES VIII ET IX

AGRICULTURE ET PISCICULTURE ; HORTICULTURE.

C'est surtout dans les trente dernières années que l agriculture danoise a fait des progrès considérables.

Les céréales et les plantes légumineuses et industrielles occupent environ 31,7 pour cent de la surface du pays, les prairies et les jachères 38,7 pour cent, les bois 4,3 pour cent, les landes, marais, cours d'eau, etc., 25 pour cent.

En 1876, on comptait en animaux domestiques : 352,000 chevaux, 1,348,000 bêtes à cornes (principalement des vaches, élevées en grand nombre à cause du lait qu'elles fournissent), 1,719,000 moutons, 504,000 porcs.

La récolte de 1876 a été très-médiocre ; cependant on a pu exporter dans l'année suivante : 5,300 chevaux en Allemagne et en France, 95,000 bêtes à cornes, 41,000 moutons et agneaux, 202,000 porcs, 6,860 cochons de lait, de 3 millions et demi à 4 millions de kilogrammes de beurre.

L'horticulture danoise a fait aussi de très-grands

progrès dans ces dernières années. Le nouveau jardin botanique de Copenhague possède de riches collections, et les serres nombreuses du château de Rosenborg sont très-renommées.

Dernièrement on a créé une école d'horticulture privée à Charlottenlund, près de Copenhague, établie sur le modèle de l'école de Versailles.

Après avoir passé en revue rapidement toute la section danoise de l'Exposition, nous compléterons ce travail par un chapitre (1) sur la législation qui régit dans le Danemark la propriété industrielle et la propriété artistique et littéraire.

(1) Ce chapitre complémentaire a été rédigé pour nous par M. Ch. Fliniaux, avocat au conseil d'Etat et à la Cour de cassation. M. Fliniaux en a rédigé un semblable pour chacun des volumes de notre collection, et tous ces chapitres spéciaux à chaque pays, précédés d'un travail particulier sur la législation française, ont été réunis en un volume intitulé : *La propriété industrielle et la propriété littéraire et artistique en France et à l'Etranger.*

CHAPITRE COMPLÉMENTAIRE

Sur la législation qui régit dans le Danemark la propriété industrielle et la propriété littéraire et artistique.

PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE.

I. — BREVETS D'INVENTION.

Législation. — Les brevets d'invention sont délivrés en vertu du droit coutumier, mais aucune loi ne régit la matière.

Nature des brevets. — On accorde des brevets d'invention et des brevets d'importation, mais il n'y a point de brevet de perfectionnement.

Ils sont accordés aux étrangers aussi bien qu'aux nationaux.

Durée. — La durée des brevets d'invention est de trois à vingt ans, au choix du gouvernement, sans prolongation possible. Celle des brevets d'importation est au plus de cinq ans.

Taxe. — La taxe, quel que soit le nombre d'an-

nées accordées, est de 17 rixdalers (68 fr.) pour une personne et du double pour plusieurs.

Formalités. — Une demande succincte est adressée au roi avec description de l'invention.

Si la demande est accueillie, une nouvelle description détaillée doit, dans les six semaines, être adressée en double au Conseil du commerce en langue danoise, avec deux exemplaires du dessin ; un exemplaire reste annexé au brevet, l'autre reste au Conseil du commerce où le public peut être admis à prendre connaissance du brevet.

Cession. — La cession du brevet n'est valable que si elle est admise dans la même forme que le brevet.

Déchéance. — L'exploitation doit être commencée avant la fin de la première année.

Nullité. — Le défaut de nouveauté ou l'omission des formalités entraîne la nullité.

II. — DESSINS ET MODÈLES DE FABRIQUE.

Législation. — La loi du 31 mars 1864 sur les œuvres d'art contient une disposition relative à la fabrication d'œuvres en terre et à leur ornementation.

Durée du droit. — La durée du droit sur ces œuvres spéciales est de dix ans.

Formalités. — Il faut faire connaître l'ouvrage au ministère de l'intérieur.

III. — MARQUES DE FABRIQUE.

Législation. — La contrefaçon est punie par une ordonnance du 11 avril 1840.

Pénalités. — Si le préjudice est minime, la peine peut n'être que de 2 à 20 rixdalers (8 à 80 fr.); si le préjudice est important, la peine est déterminée par le § 47 de la loi ainsi conçu :

« Les débitants de marchandises fausses ou falsifiées seront passibles d'un emprisonnement de dix à trente jours, ou du travail correctionnel pendant quatre ans, selon l'importance du délit. Dans l'enquête, on examinera si les marchandises portaient illégalement le timbre, ou si la marque d'un fabricant ou d'un commerçant a été contrefaite, ou imitée de manière à la faire passer pour véritable ; et quand bien même les marchandises ne seraient pas d'une qualité inférieure à celles dont la vente a été interrompue par suite de l'emploi frauduleux du timbre ou de la marque, la procédure suivra son cours ; mais on prendra en considération l'importance du délit afin de modérer, s'il y a lieu, les peines édictées par la loi. »

IV. — DROIT INTERNATIONAL.

Il n'y a pas de convention particulière entre la France et le Danemark relativement à la propriété industrielle.

PROPRIÉTÉ LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE.

ŒUVRES LITTÉRAIRES.

Législation. — La loi fondamentale est celle du 29 décembre 1857, qui a été modifiée en partie par celles du 23 février 1865 et du 21 février 1868.

Durée du droit. — L'auteur a pendant sa vie la jouissance de son droit qui dure encore cinquante ans après sa mort. S'il n'y a ni cession formelle ni testament, il passe au conjoint, puis aux enfants et autres héritiers suivant la loi des successions. Si l'auteur a fait un testament et que l'héritier testamentaire meure avant l'expiration des trente années, le droit passe au conjoint ou aux autres héritiers testamentaires, à moins que l'auteur n'ait fait des dispositions contraires. Le conjoint, de même que l'héritier testamentaire, ne peut transmettre son droit, s'il doit y avoir après lui des héritiers de l'auteur, tels que descendants, père, mère, frères ou sœurs.

En tous cas, l'auteur ou son ayant-cause perd ses droits si pendant cinq ans on ne trouve plus chez l'éditeur aucun exemplaire de la dernière édition ; mais le droit peut être ressaisi tant que les tiers n'ont pas publié ou annoncé une édition nouvelle.

Si l'ouvrage a plusieurs auteurs, les trente années ne courent qu'à partir du décès du dernier survivant.

Pour les œuvres anonymes ou pseudonymes, la durée est de trente années à partir de la dernière édition parue dans une période de trente ans à partir de la première édition, mais à condition que la durée depuis la première édition ne dépasse pas cinquante ans.

Pour les ouvrages composés d'articles de différents auteurs, les éditeurs jouissent du droit pendant trente ans ; quant à l'auteur, il peut publier son ouvrage séparément, sauf convention contraire, un an après la publication collective et rentrer ainsi dans la plénitude de ses droits d'auteur.

Lorsqu'un ouvrage est en plusieurs volumes, le délai de trente ans commence à partir du dernier volume, s'il ne s'est pas écoulé plus de trois ans depuis la publication du premier ; toute protection cesse pour la partie vendue isolément pendant cinq ans.

Nature de l'œuvre. — Les manuscrits de l'auteur peuvent être publiés par tout le monde trente ans après son décès.

Les discours, leçons, conférences, sermons sont protégés comme les autres œuvres, à l'exception des discours prononcés dans des réunions publiques et politiques.

On peut faire des citations d'un ouvrage, en insérer des morceaux détachés dans des œuvres de critique, de littérature ou d'éducation, en indiquant le nom de l'auteur ; mais un ouvrage ne peut cependant être librement reproduit par portion, même en y faisant des additions ou retranchements.

Dépôt. — Aucune formalité de dépôt ou d'enregistrement n'est imposée pour l'exercice des droits de l'auteur.

Contrefaçons. — La poursuite ne peut être intentée que par la partie lésée et avant l'an et jour à partir de la contrefaçon.

Pénalités. — Les exemplaires contrefaits peuvent être confisqués ; ils sont détruits si la partie lésée ne préfère les garder.

Les dommages-intérêts sont calculés sur le prix fort d'un nombre d'exemplaires égal à celui de la dernière édition non-contrefaite ; en outre, il peut y avoir condamnation à une amende de 50 à 1000 rixdalers (200 à 4000 fr.) ; le vendeur pourra n'être condamné qu'à 20 rixdalers (80 fr.).

II. — ŒUVRES DRAMATIQUES ET MUSICALES.

Législation. — Les lois du 29 décembre 1857 et 23 février 1866 contiennent, comme pour les autres œuvres littéraires, des dispositions relatives aux ouvrages dramatiques.

Publication. — Les règles sont les mêmes que pour les autres œuvres littéraires.

Représentation. Durée. — La durée du droit est de trente ans dans les mêmes conditions que pour la publication.

Nature du droit. — Il n'est point dû de droit d'au-

teur lorsque les œuvres dramatiques sont représentées sans appareil scénique ou que des ouvertures ou morceaux détachés d'œuvres musicales sont exécutés dans des concerts.

Cession. — La permission donnée par l'auteur de représenter son œuvre, ne confère pas un droit exclusif, et il peut accorder les mêmes autorisations à une autre personne. S'il a cédé le droit exclusif, son contrat est annulé à son profit dans le cas où l'ouvrage n'a pas été représenté depuis cinq ans.

Pénalités. — Des dommages-intérêts, en cas de représentation sans autorisation de l'auteur, lui sont accordés en raison du bénéfice des représentations illégales.

Une amende de 10 à 200 rixdalers (80 à 800 francs) peut être en outre prononcée.

III. — ŒUVRES ARTISTIQUES.

Législation. — Une loi spéciale du 31 mars 1864 réglemente les droits des artistes.

Durée du droit. — L'artiste a seul le droit de reproduire ou faire reproduire son œuvre pendant sa vie ; ce droit se continue pendant trente ans après sa mort et peut être transmis par testament dans les mêmes conditions que les œuvres littéraires.

Nature du droit. — La reproduction de l'œuvre est prohibée, quel que soit le mode de reproduction:

peinture, sculpture, gravure, lithographie, photographie, etc.

Les œuvres d'art, faisant partie des collections publiques, et les parties extérieures, revêtues d'ornements artistiques, sont considérées comme faisant partie du domaine public.

Les dessins d'architecture sont également protégés à moins qu'ils n'aient été publiés par l'auteur.

Celui qui a reproduit une œuvre tombée dans le domaine public, est propriétaire du travail opéré pour cette reproduction, mais ne peut empêcher qu'on ne fasse par un travail analogue une reproduction de forme semblable.

Contrefaçon. — La vente et l'introduction d'objets contrefaits sont punies comme contrefaçon aussi bien que la fabrication.

Pénalités. — L'indemnité accordée à la partie lésée dans le cas de contrefaçon, est évaluée suivant le préjudice causé. Les objets ayant servi à la contrefaçon sont confisqués et détruits ainsi que les exemplaires contrefaits, à moins que le poursuivant ne préfère les garder en déduction des dommages-intérêts.

L'amende est de 20 à 500 rixdalers (80 à 2000 francs), mais le vendeur peut toutefois n'être condamné qu'à 10 rixdalers (40 francs).

IV. — DROIT INTERNATIONAL CONCERNANT LA PROPRIÉTÉ LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE.

En vertu de la loi du 29 décembre 1857, les auteurs étrangers étaient protégés d'une manière générale dans le cas de réciprocité ; aux termes de la loi du 25 février 1866, il faut qu'une ordonnance royale ait décidé l'application de la loi à chacune des nations étrangères.

En vertu de cette même loi, les auteurs suédois ont à remplir pour obtenir la protection des formalités spéciales.

En ce qui concerne les auteurs français, une ordonnance du 5 mai 1866 établit la réciprocité comme l'avait déjà fait antérieurement une ordonnance du 6 novembre 1858.

Cette ordonnance de 1866 est ainsi conçue:

« Nous Christian IX, etc., faisons savoir:

« Considérant que, par un décret rendu par le gouvernement français, en date du 28 mars 1852, les sujets des États étrangers sont placés en France sur le pied de l'égalité parfaite à l'égard de la protection accordée aux sujets français contre la contrefaçon des œuvres littéraires et artistiques;

« Considérant que, par suite de ce décret, il a arrêté, par ordonnance royale du 6 novembre 1856, que les dispositions établies par la loi du 29 décembre 1857

sur les contrefaçons sont également applicables en faveur des œuvres publiées en France;

« Nous avons pris la résolution :

« Vu l'article 9 de la loi du 31 mars 1864 sur la contrefaçon des œuvres d'art, et l'article 10 de la loi du 23 février 1866, contenant des dispositions additionnelles aux dites lois du 29 décembre 1857 et du 31 mars 1864, d'ordonner par ces présentes que les règles contenues dans les lois du 31 mars 1864 et du 23 février 1866, sur la contrefaçon des œuvres artistiques et littéraires, seront également appliquées en faveur des œuvres artistiques et littéraires exécutées en France.

« A quoi chacun aura à se conformer.

« Fait au palais d'Amalienborg, le 5 mai 1866. »

TABLE DES MATIÈRES

Avant-Propos..... I
Introduction sur le gouvernement et la statistique.... 1

PREMIÈRE PARTIE.

LE DANEMARK.

Aperçu général de l'histoire du Danemark..... 13
I. — Temps anciens..... 13
II. — Moyen âge 34
III. — Temps modernes..... 55
Géographie du Danemark..... 95

DEUXIÈME PARTIE.

LE DANEMARK A L'EXPOSITION DE 1878.

Chapitre préliminaire. Plan général de l'Exposition..... 119
Façade nationale..... 133
Groupe I. Œuvres d'art..... 133
Groupe II. Éducation et enseignement. Matériel et procédés des arts libéraux..... 139
Groupe III. Mobilier et accessoires 145
Groupe IV. Tissus, vêtements et accessoires..... 151
Groupe V. Industries extractives. Produits bruts et ouvrés. 156
Groupe VI. Outillage et procédés des industries mécaniques..... 160
Groupe VII. Produits alimentaires..... 164
Groupes VIII et IX. Agriculture et horticulture..... 168
Chapitre complémentaire sur la législation qui régit en Danemark la propriété industrielle et la propriété littéraire et artistique..... 170

760. — ABBEVILLE. — TYP. ET STÉR. GUSTAVE RETAUX.

11/91
#6013

SPECIAL 93-B
15448
-1